

# Le Monde

SUPPLÉMENT MONDE LOISIRS Pages 11 à 20

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE - N° 12762 - 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine

SAMEDI 8 FÉVRIER 1986

## Sur le rif Sondés

Vous avez vu le coup de l'IFOP ? Général, non ? Hier, le centre de Berlin, j'attire mon transistor et qui j'entends au micro d'Europe 1, le fils Ricoud, le copain de Berlusconi...

## Un sommet pour l'arbre

Le général de Gaulle entretenait avec la « forêt gauloise » une relation historique, presque mythologique. Elle lui servait de refuge dans sa retraite de Colombey mais lui rappelait surtout de vieilles menaces : la ligne bleue des Vosges... Pour M. François Mitterrand, la « fréquentation » des arbres est une relation plus intime, faite de recueillement, de dialogue secret...

Voyant jaunir la ligne bleue des Vosges sous l'effet des « pluies acides » et reculer la maigre forêt des savanes africaines devant les assauts conjugués de la sécheresse et de la pauvreté, le président de la République a jugé qu'il fallait réagir. D'où la convocation à Paris de cette conférence internationale sur l'arbre et la forêt, joliment baptisée Silva. Une soixantaine de pays ont répondu présent, tant en Europe qu'en Afrique « sèche ». Mais aussi le Japon, grand consommateur de bois tropicaux, le Canada, gros fournisseur de pâte à papier, et les États-Unis, à la fois producteurs et consommateurs mais aussi fournisseurs d'aide à l'Afrique. Le président Reagan a donné un coup de chapeau au président français en « applaudissant » à son initiative et en admettant qu'il est tout à fait opportun de se pencher sur les problèmes particuliers de l'Afrique...

CLAUDE SARRAUTE.

## LE DICTATEUR DE HAITI ACCUEILLI PROVISOIREMENT EN FRANCE

### Washington a contraint le président Duvalier à abandonner le pouvoir

Le président à vie Jean-Claude Duvalier a quitté Haïti vendredi à 9 h 46 à bord d'un avion de l'armée américaine, a annoncé le département d'Etat à Washington, qui a précisé qu'un nouveau gouvernement est en place depuis quelques heures. Le porte-parole a refusé de donner la destination de l'appareil, mais on confirme à Paris qu'il s'agit de la France où « Baby Doc » résidera provisoirement avant de gagner un autre pays. Une heure après son départ, le Quai d'Orsay a publié le communiqué suivant : « Afin de faciliter la transition démocratique en Haïti souhaitée par le peuple haïtien et afin d'éviter des troubles graves, en liaison avec le gouvernement américain, le gouvernement français accepte que M. Duvalier vienne en France avant de gagner un autre pays. »

« Baby Doc », le jeune dictateur de Haïti, doit abandonner le pouvoir et quitter définitivement Haïti pour la France, avant de gagner un pays africain. Ainsi en ont décidé les États-Unis, qui craignent qu'une aggravation des troubles dans le pays ne favorise finalement l'extrême gauche. Ce sont les États-Unis qui ont insisté auprès de la France pour qu'elle autorise « Baby Doc » à faire escale dans un premier temps à Paris. Ces tractations entre Paris et Washington ont été menées pendant toute une partie de la nuit de jeudi à vendredi par M. Roland Dumas et ses services.

JACQUES AMALRIC.  
(Lire la suite page 3.)



## DROITE-GAUCHE

### Recherche projet, désespérément !

Recherche projet, désespérément ! Ce pourrait être, dans cette campagne électorale presque exclusivement publicitaire, un contre-slogan, récité à l'infini. Recherche discours mobilisateurs ; recherche hommes neufs ; recherche espoir... La France en campagne ressemble à un vaste « no man's land » idéologique : comment trouver matière à débat entre des socialistes revenus du socialisme et des libéraux à qui le libéralisme fait peur ? Entre ceux qui ne veulent ni d'un programme ni d'un projet (M. François Mitterrand, pour que l'on vante son bilan ; M. Raymond Barre, pour ménager l'avenir) et ceux qui ne peuvent en avoir un digne de ce nom (le PS, pour « plaire au président » ; la droite, pour rassurer), que reste-t-il ? Des enjeux de pouvoir ; et des batailles d'image. Passé la cure d'« idéologisme » (1981) et celle, tout aussi intense, d'« économisme » (1982-1985), restait la politique. Nous y voilà ! Dès lors, les hommes forts sont seuls à leur affaire : M. François Mitterrand, pour qui la politique est un huitième art, et M. Raymond Barre, qui bâtit sa légende contre la politique. L'addition charismatique plus clientéliste s'en trouve réhabilitée. Mais celle-ci n'est magique que lorsqu'il s'agit de choisir un homme, et non une Assemblée. On touche là une autre raison de l'atonie, de la grisaille ambiantes : on ne se bat pas pour la même chose. Il y a ceux qui font campagne pour leurs listes, ceux qui espèrent se refaire une santé grâce au pouvoir gouvernemental (M.M. Chirac et Giscard d'Estaing), ceux qui amorcent leurs campagnes présidentielles (M.M. Barre et Rocard), et, enfin, celui qui veut rester là où il est, à l'Élysée. Tout se passe comme si nous vivions un cycle finissant ; sans précurseur capable d'annoncer, et d'incarner, le prochain cycle. Au seuil de cette transition pour laquelle personne ne connaît son rôle, les tacticiens retrouvent la meilleure place. M. François Mitterrand ? Son souci est de durer ; et de gérer le capital acquis ; mais sans rien préparer d'autre qu'une succession électorale. Les socialistes ? Ils ont mis le futur entre parenthèses. La droite ? Elle vit déjà sur un reflux : ce que ses idéologues veulent vraiment est déjà, à certains égards, dévalorisé. Mais, cette fois, il n'y a nul secours, nulle recette à attendre de l'extérieur. Les sociaux-démocrates sont partout dans une phase d'expectative (quand ce n'est pas, comme en Suède, d'apprentissage de l'austérité). Les conservateurs voient s'effondrer le « modèle » Thatcherien. Alors il reste M. Michel Rocard. Mais il vit sur un acquis et sur un stock d'idées qui commencent à vieillir. Quant à M. Raymond Barre, que fait-il d'autre sinon exploiter en négatif cette situation ?

JACQUES AMALRIC.  
(Lire la suite page 9.)

## Plan anti-cancer

Une centaine d'experts, deux ans de travail : la commission nationale des cancers dirigée par le professeur Yves Cachin vient de remettre son rapport au gouvernement. Un véritable document de référence qui, de la prévention à la recherche en passant par l'organisation hospitalière, étudie tous les aspects du mal. Parmi les recommandations essentielles de ce Livre blanc : la lutte contre le tabagisme. Si les Français cessaient de fumer, la mortalité par cancer diminuerait d'un tiers.

## L'élection présidentielle aux Philippines

Une forte participation, de nombreux incidents. PAGE 3

## La lutte contre les attentats à Paris

Une mobilisation antiterroriste exceptionnelle. PAGE 10

## Aménagement du temps de travail

Le Sénat adopte une version tronquée. PAGE 28

## Le Salon du tourisme au CNIT

Partir en voyage sur catalogue. PAGE 12

## Le guide du scrutin proportionnel

Les nouvelles règles du jeu de l'élection. PAGE 9

## « Le menteur », de Corneille

à la Comédie-Française L'apothéose du vice. PAGE 24

Etranger (2 à 6) • Politique (7 à 9) • Sociétés (10 et 21) • Sports (22) • Culture (24 et 25) • Communication (25) • Economie (28 à 31) Programmes des spectacles (26) • Radio-télévision (27) • Informations services : Météorologie, Loto (27) • Mots croisés (14) • Carnet (23) • Annonces classées (23)

ly (sept... à la... inf... surpris... m frange... et se leurs... ces des... Kauf...-Car...-ci ont... aises -... na une... ezembre... sage -... otages... oristes... sent les... respon... d'assas... exigent... somme... lentent... au-delà... d'inter... ristiques... ont des... se rap... verne... Parce... lus des... t'et, le... rnières... ite, par... obtenir... avant... s, à pr... Etat de... s divers... ant au... Syrie et... aises -... urtir à... vances... pression... s'écage... auto... veulent... nir ex... is... MEL.

## eaux ambassadeurs

Le mardi... de sur... Il y a... de la... l'essent... près du... ourg, en... Ourmet... de la... Scheer... adeur à... permis... les euro... scède à... l'entou... tats des... (Le... tier)...

## Communautés européennes : M. François Scheer

Le 13 mars... droit, diplôme... de droit public... politiques, diplôme... nationale d'adminis... Scheer est entré... en 1962, année... en poste à Tokyo... Magasin, comme... 1977, puis à Bruxelles... européennes), comme... adjoint, de 1977 à 1984... l'étranger... au siège de l'adminis... affaires économiques... la direction du personnel... 1979, M. Simone... de l'Assemblée europ... de diriger son cabinet... M. Claude Cheysson... tions extérieures, en... été nommé ambassadeur... Alger en 1984.)

## Du vrai au prix du faux Moquette laine au prix synthétique

DES TISSUS MURAUX au prix du... Miracle ? Non, c'est la... des endroits où... autres. Un... Recréateurs... papier, 6 F... 10 F... (à 2,50 m)... Grande largeur... le m²... sans... Moquettes Laine... que ; synthétique... que ; tissu au... avec choix... les gratuits... les gratuits... leur 8, imp... leur 8, imp... par le 87... prendre la rue... tourner tête à gauche... n° : 4255.66.50. C'est le journal... svp.

## Le Monde

### RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE ET DU MONDE

La situation en France et l'environnement international. Les résultats chiffrés de la législature. Cent quarante-six pays à la loupe. Des dizaines de tableaux, de cartes et de graphiques. Le document de référence sur l'économie française et mondiale.

### BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1985

VIENT DE PARAÎTRE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 172 PAGES - 40 F

## LE PROCÈS DE LA MAFIA A PALERME

### Au confluent du crime et de la politique

Le plus important procès jamais intenté à la Mafia s'ouvrira le lundi 10 février à Palerme. Nous présentons ci-dessous le « dossier » de ce procès, préparé par notre correspondant en Italie, qui suit actuellement le voyage du pape en Inde. De notre correspondant Rome. - Abbate Giovanni : un nom jeté en pleine lumière par les juges d'instruction du « méga-procès » qui doit s'ouvrir contre la Mafia le lundi 10 février, à Palerme. L'ordonnance de renvoi devant la cour d'assises de la capitale sicilienne est, en effet, dirigée contre « Abbate Giovanni plus 706 ». Mais c'est au seul hasard de l'ordre alphabétique que cet obscur homme de main du crime organisé doit sa célébrité. Les hommes « vedettes », en revanche, ne seront pas dans des cages installées à l'usage des inculpés dans la salle d'audience construite à côté de la prison de l'Ucciardone à Palerme. Ils sont tous en fuite : les Michele Greco, Bernardo Santapaola, Salvatore Riina, Bernardo Provenzano, Rosario Riccobono qui, dans l'acte d'accusation, apparaissent comme « les chefs des chefs » connus dans le monde entier, de cet Extrême-Orient où leurs affidés acquièrent la morphine base à cet extrême Occident où la Cosa Nostra réceptionne l'héroïne. Les caméras, le 10 février, s'efforceront de distinguer dans la foule des petits tueurs, trafiquants de moyen acabit et autres hommes de main ceux que l'acte d'accusation appelle les « chefs de famille », tel Bernardo Brusca, récemment capturé après une gigantesque chasse à l'homme, ou encore Giuseppe Calò, considéré comme le caissier de la Mafia et actuellement détenu et jugé à Rome pour un autre procès. On cherchera aussi Ignazio Salvo, symbole de ces magnats insulaires à la fois puissances économiques et grands électeurs politiques que les juges Caponetto, Falcone, Borsellino, Guarnotta et Di Letto Finioli ont décidé de présenter aux jurés de Palerme. 707 inculpés donc dans cette action que la République italienne intente à l'« honorable société », dont 475 sont cités le 10 février, les autres devant être jugés plus tard. Sur ce total, plus de 120 sont dans la nature. Contre eux, 8607 pages d'accusation (et 40 volumes d'annexes). Un travail de plusieurs années dont les principales sources sont : les déclarations de quelque 25 « repentis », parmi lesquels les célèbres Tommaso Buscetta et Salvatore Contorno ; l'éluchage de dizaines de milliers de pièces comptables, bancaires ou fiscales d'entreprises suspectes ; la mise bout à bout d'autant d'indices parfois ténus, relatifs à des assassinats ou des trafics, des filatures, des écoutes téléphoniques. JEAN-PIERRE CLERC. (Lire la suite page 6.)



# étranger

Haiti

## Vingt-neuf ans d'archaïsme aux portes du Nouveau Monde

Port-au-Prince, le 22 octobre 1957 : un petit médecin de campagne, effacé et réputé honnête, est porté à la présidence à la faveur d'un « coup d'Etat électoral ». L'armée, qui salue l'avènement de François Duvalier, compte bien, dans les coulisses, continuer de tirer les ficelles. Modeste docteur, né quarante-huit ans plus tôt dans un faubourg pauvre de la capitale, Papa Doc va se révéler très vite un homme à poigne. Pour contraindre les militaires, il fonde quelques mois après son accession au pouvoir sa propre milice, les Volontaires de la sécurité nationale, appelés aussi les « tontons macoutes ».

« Je suis la source de mon pouvoir, je suis un volcan en pleine activité, je suis le chef spirituel de la nation et le grand électrificateur des âmes », pérorait François Duvalier. Des propos ubuesques ont ponctué ses quatorze années de règne. Mais derrière le bruyant des mots se dissimulait aussi un idéologue retors. Sur ce bout de terre africaine baigné dans la mer des Caraïbes, la petite minorité mulâtre (moins de 10 % de la population) a peu à peu conquis à son profit la révolution victorienne des « nègres marrons » (1804).

François Duvalier s'est efforcé d'incarner la revanche du peuple noir sur l'élite mulâtre. De fait, il a permis à la petite bourgeoisie noire d'accéder aux leviers de commande. Mais le « docteur en marche », comme il aimait à se qualifier, s'est surtout emparé de la question de la couleur pour asseoir son pouvoir personnel.

Ethnologue ou sociologue à l'occasion, il a tenté de démontrer dans l'un de ses ouvrages (*Le Problème des classes à travers l'histoire d'Haiti*) que luttes de races et de classes coïncidaient. Chantre du « noirisme », Papa Doc savait trouver des accents populistes pour mobiliser les « pauvres Noirs ». Mais il n'a porté au pinacle cette idéologie de la négritude dévoyée que pour mieux maintenir ses adeptes dans la servitude, et tout son peuple dans l'obscurantisme. Le duvaliérisme est aussi l'histoire de cette imposture.

Autre habileté de Papa Doc : il a joué les croyances traditionnelles et très répandues du vaudou contre la religion du colonisateur. En pactisant avec les *houngans* (grand prêtres) qui disposent d'une réelle emprise sur les esprits, celui qui prôlait aux destinées du pays à investir

**Tortures, exécutions sommaires, misère : le bilan de vingt-neuf ans de « duvaliérisme » est lourd. Face à un mécontentement croissant, Baby Doc s'est montré incapable de transformer le régime.**

l'imaginaire de la population et pu se faire passer pour un « homme-dieu », un « être immatériel ». Certains lui attribuaient un don d'ubiquité à la manière d'un *loa* (esprit) susceptible d'habiter tout un chacun ; d'autres le voyaient diriger une armée de « zombies-espions » qu'il tirait de leur état d'hébété selon ses besoins.

Le loup-garou dans son palais

Mais ce véritable loup-garou traînait le plus souvent dans son palais de stuc blanc de Port-au-Prince. Il y recevait les visiteurs, une Bible et un revolver posés sur son bureau. Une maîtrise de choix pour les interlocuteurs. Ils se laissaient généralement convaincre par les ardeurs mystiques du président, craignant des arguments plus percutants.

Incapables de comprendre cette subtilité dialectique, les dignitaires de l'Eglise catholique ont été contraints à l'exil. L'archevêque, Mgr Poirier, est expulsé le 24 novembre 1960 et son successeur le 10 janvier suivant.

Sur le plan diplomatique, Papa Doc a tenu la dragée haute aux Etats-Unis, avant que ces derniers ne s'accommodent de cet allié inconfortable. En 1961, à Punta-del-Este, Haiti a longtemps marchandé son vote pour exclure Cuba de l'Organisation des Etats américains (OEA) contre la garantie de subsides de Washington. Une véritable crise a même éclaté en mai 1963. Le chef de l'exécutif de la République dominicaine voisine, le libéral Juan Bosch, ami du président Kennedy, lança quelques groupes armés à l'assaut de la « papadocratie ».

Pour bien manifester son soutien à l'entreprise, la Maison Blanche rompit les relations diplomatiques avec Port-au-Prince. Mais les tontons macoutes, appelés en renfort, enrayerent l'invasion. Durant le mandat de Lyndon B. Johnson, qui était plus préoccupé par le succès castriste à La Havane que par les exactions du tyran de Port-au-Prince, une quasi-normalisation des relations américano-haitiennes s'opéra. « Papa Doc en veut bien au même état qu'à Washington en 1965. Le début d'une longue complaisance.

Entre-temps, Papa Doc prenait soin de se faire proclamer, le 22 juin 1964, « président à vie ». A défaut de projet politique, il révélait à l'essentiel de ses intentions : se maintenir au pouvoir le plus longtemps possible, à n'importe quel prix. L'autocrate donnait également libre cours à sa mégalomanie. Les rares infrastructures que possédait le pays sont rebaptisées au nom de Duvalier : l'aéroport, le barrage, l'avenue principale...

Un « catéchisme » duvaliériste est imprimé et palmodié par le cheur des fidèles, à la gloire de l'« infatigable » président : « Notre Doc que s'est en Palais national pour la vie, que votre nom soit béni par les générations présentes et futures, que votre volonté soit faite à Port-au-Prince et en province... Ne pardonnez jamais les offenses des apatrides qui boivent chaque jour sur notre patrie... Ne les délivrez d'aucun mal. Ainsi soit-il. Un seul regret : Papa Doc souhaitait passer à la postérité sous le titre d'empereur François I<sup>er</sup>. Mais ses proches l'ont convaincu de renoncer au sacre.

déplaisait pas à Papa Doc de prendre part aux expéditions punitives. A la suite d'un complot, évité en juillet 1967, François Duvalier faisait arrêter dix-neuf officiers, constituait avec les amis des conjurés un peloton d'exécution et dirigeait personnellement la salve.

Le sort des populations déshéritées du nord-ouest de l'île constituait le cadet des soucis présidentiels. Cette région pouvait bien être en proie des années durant à la disette, Papa Doc et son clan ne proposaient aucun plan de développement. A l'aide étrangère — ou ce qu'il en restait après son transit par le palais national — et aux experts occidentaux de porter remède aux souffrances de la population. Un même laissez-aller prévalait à l'échelle de l'économie du pays et de sa principale ressource, le café. La cueillette effectuée, les producteurs n'avaient qu'à s'en remettre aux « spéculateurs » (ainsi dénommés en créole) disposant du monopole d'achat, et aux exportateurs, maîtres des filières.

Le président vieillissant avait une plus noble préoccupation, celle d'assurer sa succession au bénéfice de son fils Jean-Claude. La proposition est ratifiée le 31 janvier 1971, par référendum. Un modèle du genre : 2 391 916 voix se prononcent pour, zéro voix contre ! Le chemin était libre pour « Baby Doc ». Le « bon docteur » mourait bientôt dans son lit à l'âge de soixante-deux ans.

L'avènement de Baby Doc

Le jeune homme joufflu qui prête serment le 22 avril 1971 hérite à peine d'un pays essoufflé, le plus pauvre de toute l'Amérique latine (produit intérieur brut par habitant de 200 dollars et taux d'analphabé-

tisme proche de 90 %). On dit Jean-Claude Duvalier plus intéressé par la conduite de ses multiples voitures de sport que par la chose publique. Il a d'abord arbitré entre la vieille garde — les « *dissonances* » comme l'on dit en Haiti — aiguillonnée par la « première dame de la République », veuve de François et mère de Jean-Claude, Mme Simone Ovide Duvalier, dit Maman Simone, et les tenants d'une certaine ouverture. La vie politique est ainsi caractérisée par une succession de flux et de reflux. La tendance dominante est cependant à la restauration d'un climat de détente interne inconnu sous la dictature sanglante de son père.

A la fin des années 70, Haiti vit même un véritable printemps de la liberté d'expression. Flotaison des radios (les émissions en créole étant particulièrement prisées), tonalités moins conformistes des nouveaux hebdomadaires comme le *Petit Samedi soir*, élection d'un théâtre populaire. Le renouveau culturel finit par inquiéter le président et ses conseillers. Un sévère coup d'arrêt est donné en novembre 1980 : vingt-sept journalistes et intellectuels sont expulsés du pays. « *Petit rig sé tig* » (le petit du tigre est un tigre) répète Baby Doc quand on suggère au président de réaffirmer son autorité.

ou s'embarquer sur des canots de fortune à destination (pour les plus chanceux) des côtes de Floride. Curieux pays tout de même, où, pour reprendre les mots du poète français, « les hommes comme la terre prennent le chemin de la mer ».

Le régime ne propose guère d'alternative. Tablant sur les très faibles coûts de la main-d'œuvre (moins de 3 dollars par jour), il mise sur la sous-traitance de biens consommés aux Etats-Unis pour élargir son parc d'usines d'assemblage. Un modèle d'industrialisation dépendante, soumise aux aléas de la conjoncture américaine.

La détérioration de la situation alimentaire dans les campagnes, où l'on ne survit que grâce au « manger sinitisé » (les distributions d'aide alimentaire) provoque de nouvelles poussées de fièvre. En mai 1984, des émeutes de la faim éclatent dans les villes de Gonaïves et de Cap-Haitien. Des démonstrations « politiques » ont lieu. « *Pok kat la rebat* » (il faut rebattre les cartes), entend-on dire en créole.

La jeunesse a fait irruption sur le devant de la scène. Conscience de sa puissance — 41 % des six millions d'Haitiens ont moins de quinze ans — elle redresse la tête. Près de cinquante mille adolescents défilent le 2 février 1985 dans les rues de Port-au-Prince pour une marche de la paix. La démocratisation relative de la vie politique (autorisation des partis d'opposition, élections libres en particulier), annoncée le 22 avril 1985 par Jean-Claude Duvalier, est repoussée au mois de février 1987. L'agitation reprend dans la ville de Gonaïves à partir du 27 novembre dernier. Elle n'a pas cessé depuis cette date, et a gagné à la fin du mois de janvier toutes les grandes villes du pays.

C'est la première fois que Baby Doc affrontait une si violente hostilité de la rue, en même temps que les pressions des Etats-Unis, principal bailleur de fonds, l'invitent à partir. C'en était trop pour l'héritier falot de Papa Doc. Son exil met un terme à la dynastie rétrograde des Duvalier, qui a exercé un règne sans partage durant près de vingt-neuf ans.

YVES HARDY.


**MENACE SOVIETIQUE? DEFI AMERICAIN?**

Pascal Boniface • François Heisbourg

**LA PUCE LES HOMMES ET LA BOMBE**

L'Europe face aux nouveaux défis technologiques et militaires

Préface d'André Fontaine



La visite de Jean-Paul II

Le propos n'a pas intimidé les nouvelles autorités ecclésiastiques, qui ont haussé progressivement le ton, tandis que les prêtres se sont implantés dans les campagnes (deux mille communautés de base recensées aujourd'hui). Bientôt placée en première ligne de la contestation, en raison des carences des partis d'opposition, l'Eglise a bénéficié des encouragements pontificaux. De passage à Port-au-Prince, le 9 mars 1983, Jean-Paul II s'exclama : « *Il faut que les choses changent ici*. » Misère de l'arrière-pays, népotisme de la caste au pouvoir et répression plus sélective accompagnent le duvaliérisme nouvelle manière.

Les paysans furent les « mornes » (collines) déboisés et érodés pour gagner les bidonvilles de la capitale.

- Un régime émaillé de violences**
- 1971
  - 22 AVRIL. — A la mort de son père, François Duvalier, surnommé « Papa Doc », Jean-Claude Duvalier est nommé président de la République à vie.
  - AOÛT. — Après une ténue tentative de libéralisation, le clan des « ours », fidèles aux « tontons macoutes » fermes, se réunit.
  - 1972
  - SEPTEMBRE. — Nouvelles arrestations dans l'armée.
  - 15 NOVEMBRE. — Limogeage de M. Lockier Cassagne, ministre de la défense et de l'Intérieur, considéré comme F<sup>er</sup> bonnet « dur » du régime.
  - 19 DÉCEMBRE. — Libération de soixante-deux prisonniers politiques.
  - 1973
  - 23 JANVIER. — Enlèvement de l'ambassadeur et du consul général. Les deux diplomates sont libérés au échange de douze prisonniers politiques.
  - 9 FÉVRIER. — La campagne pour les élections législatives du 11 février est marquée par quelques troubles. M. Roger Lafontant, successeur de M. Cassagne aux ministères de la défense et de l'Intérieur, a démissionné en juillet.
  - 1<sup>er</sup> JUILLET. — Première visite à Port-au-Prince d'un ministre français, M. Olivier Guichard, depuis la proclamation de l'indépendance.
  - 1975
  - JUIN. — Cinq cent mille paysans sont menacés de famine.
  - 1977
  - MAL. — En dépit des pressions de Washington, Jean-Claude Duvalier affirme son intention de demeurer président à vie.
  - 28 MAL. — Remaniement ministériel : la défense et l'Intérieur changent à nouveau de mains.
  - 1978
  - 18 AVRIL. — Création d'un comité national pour le « jeuneladisme », idéologie officielle du régime.
  - 1979
  - 11 FÉVRIER. — La victoire d'un opposant à Cap-Haitien, la deuxième ville du pays, illustre la volonté de changement d'une partie croissante de la population.
  - SEPTEMBRE. — Le gouvernement relance la répression contre une opposition plus dynamique.
  - 1<sup>er</sup> JANVIER. — L'explosion d'une voiture piégée à Port-au-Prince fait quatre morts. L'attentat est revendiqué par un mouvement d'exilés établi aux Etats-Unis.
  - 19 JANVIER. — Limogeage du chef de la police de la capitale.
  - 13 NOVEMBRE. — Retour en force de la vieille garde duvaliériste dans le gouvernement.
  - 1980
  - AVRIL. — L'émigration clandestine vers les Etats-Unis ne cesse de prendre de l'ampleur.
  - 27 MAL. — Mariage de Jean-Claude Duvalier avec Michèle Bennett, fille d'un riche industriel.
  - 28 NOVEMBRE. — Vague d'arrestations sans précédent depuis 1971.
  - 1981
  - 26 AOÛT. — Condamnation à quinze ans de réclusion de M. Sylvio Claude, président du Parti démocrate-chrétien, et de vingt et une autres personnes, accusés de complot contre la sécurité de l'Etat.
  - 30 SEPTEMBRE. — Le gouvernement américain prend des mesures pour renvoyer vers l'île les bateaux de réfugiés haitiens arraisonnés en mer.
  - 1982
  - 10 JANVIER. — Tentative de débarquement dans l'île de la Tortue d'un groupe d'exilés appartenant au Parti populaire national haitien.
  - 30 AVRIL. — Remaniement ministériel, un des chefs des « tontons macoutes » devient ministre de l'Intérieur.
  - 12 JUILLET. — L'équipe gouvernementale est à nouveau modifiée ; le ministre de l'Intérieur revient à M. Roger Lafontant.
  - AOÛT. — Vague d'arrestations ; plusieurs proches de l'ancien ministre des finances, Marc Bazin, écarté en juillet, sont appréhendés.
  - 28 AOÛT. — Le président du Parti démocrate-chrétien, M. Sylvio Claude, et vingt et un de ses partisans sont condamnés à six ans de prison au cours d'un procès en cassation. M. Claude est gracié le 22 septembre à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée au pouvoir de la famille Duvalier.
  - 1983
  - 1<sup>er</sup> JANVIER. — L'explosion d'une voiture piégée à Port-au-Prince fait quatre morts. L'attentat est revendiqué par un mouvement d'exilés établi aux Etats-Unis.
  - 19 JANVIER. — Limogeage du chef de la police de la capitale.
  - 9 MARS. — Le pape Jean-Paul II fait étape à Haiti, en conclusion d'une tournée en Amérique centrale. Il est reçu par Jean-Claude Duvalier. Dans une homélie, il dénonce « l'injustice, la misère, la faim, la peur d'un grand nombre ».
  - 15 MAL. — Un candidat indépendant est élu maire de Cap-Haitien.
  - 9 OCTOBRE. — Arrêt d'une nouvelle fois, M. Sylvio Claude est libéré le 24 décembre suivant.
  - 1984
  - 12 FÉVRIER. — Le président à vie promet des réformes, notamment la renouveau des partis politiques.
  - 22 JUILLET. — Référendum sur la « démocratisation » : 99,98 % de « oui ». L'opposition dénonce la « mascarade ». Le premier parti autorisé grand le nom de Parti national progressiste, sa doctrine officielle est le « jeuneladisme ».
  - FIN MAL. — L'armée réprime des émeutes de la faim dans le nord du pays ; le gouvernement est renversé.
  - 1985
  - 22 AVRIL. — Le président à vie promet des réformes, notamment la renouveau des partis politiques.
  - 22 JUILLET. — Référendum sur la « démocratisation » : 99,98 % de « oui ». L'opposition dénonce la « mascarade ». Le premier parti autorisé grand le nom de Parti national progressiste, sa doctrine officielle est le « jeuneladisme ».
  - 10 SEPTEMBRE. — M. Roger Lafontant, ministre de l'Intérieur, est remplacé ; son successeur remaniement le 5 novembre.
  - 13 NOVEMBRE. — Abolition de la peine de mort pour crimes politiques.
  - DÉCEMBRE. — Série de manifestations ouvertement sionistes par l'Eglise catholique. Quatre ministres d'Etat sont éliminés.
  - 1986
  - 12 JANVIER. — L'armée et les « tontons macoutes » assurent le président Duvalier de leur fidélité.
  - 13 JANVIER. — Le patronat haitien lance au gouvernement un appel à la modernisation.
  - 26 JANVIER. — Dissolution de la police politique. Jean-Claude Duvalier décide d'importants changements au sein de l'armée.
  - 27 JANVIER. — Violentes émeutes en Cap-Haitien, la deuxième ville du pays ; trois morts. Deux jours plus tard, quarante mille personnes défilent dans les rues de la ville. C'est la plus importante manifestation antigouvernementale depuis 1957.
  - 30 JANVIER. — Washington bloque temporairement le crédit de son aide économique à Haiti.
  - 31 JANVIER. — Le porte-parole de la Maison Blanche annonce la chute de J.-C. Duvalier et sa fuite à l'étranger. Le président haitien apparaît à la télévision et dément l'information.

**DU PRÉSIDENT**

Le « mess...

Le dictateur accu...

**Le Monde**

Publicité

PREX DE VENTE A L'É...



PART EN EXIL  
veau Monde

Si Jean-Claude Duvalier n'est pas un homme de la politique, c'est parce qu'il n'a jamais voulu s'engager dans la lutte pour la libération de son pays. Il a préféré l'exil et la fortune à destination pour les chances de la révolution économique. Bien en évidence, il a préféré l'exil et la fortune à destination pour les chances de la révolution économique. Bien en évidence, il a préféré l'exil et la fortune à destination pour les chances de la révolution économique.

La détermination de la situation alimentaire dans les campagnes d'Haïti ne survit que grâce au « marché noir » (les distributions d'aliments) provoquées de nouvelles poussées de fièvre. En mai 1984, des émeutes de la faim éclatèrent dans les villes de Gonaïves et de Cap-Haïtien. Des manifestations patriotiques ont lieu. « Fok lan » (le peuple) fait rebattre les cartes, entendez dire en créole.

La jeunesse a fait irruption sur le devant de la scène. Constituée de la puissance - 41 % de la population d'Haïtiens ont moins de quinze ans - elle redresse la tête. Prés de cinquante mille adolescents défient le 2 février 1985 dans les rues de Port-au-Prince pour une manifestation de la vie politique (manifestation de partis d'opposition, élections libres en particulier), annoncées le 22 avril 1985 par Jean-Claude Duvalier, en repoussant au mois de février l'ouverture de la conférence nationale. L'agitation reprend dans la ville de Gonaïves à partir du 22 novembre dernier. Elle n'a pas repris depuis cette date, et a gagné à la fin du mois de janvier toutes les grandes villes du pays.

C'est la première fois que Baby Doc affrontait une telle manifestation de la rue, en même temps que les pressions des États-Unis, le principal bailleur de fonds du régime. C'est donc un tournant décisif dans la dynamique du régime de Duvalier, qui a exercé un régime de partage durant près de vingt ans.

YVES HARDY.

les violences

9 MARS. - Le pape Jean-Paul II fait étape à Haïti, en conclusion d'une tournée en Amérique centrale. Il est reçu par Jean-Claude Duvalier. Dans une homélie, il dénonce « l'injustice, la misère, la faim, la peur d'un grand nombre ».

15 MAI. - Un candidat indépendant est élu maire de Cap-Haïtien. Le maire sortant, M. Silvio Claude, est élu le 24 décembre suivant.

9 OCTOBRE. - Après une seconde fois, M. Silvio Claude est élu le 24 décembre suivant.

12 FÉVRIER. - C'est pour cent fois Jean-Claude Duvalier, aux élections législatives, la participation au scrutin est relativement faible dans la capitale (39,5 %).

FIN MARS. - L'armée repousse de nouveaux de la lutte dans le nord du pays; le gouvernement est renoué.

22 AVRIL. - Le président a proposé des réformes, notamment la renouveau des partis politiques.

22 JUILLET. - Référendum sur la « démocratisation » du régime. L'opposition dénonce le « référendum ». Le premier parti autorisé prend le nom de Parti national progressiste, sa doctrine officielle est le « jean-claudisme ».

10 SEPTEMBRE. - M. Roger Lafontant, ministre de l'Intérieur, est placé; nouveau remaniement de la cabinet.

13 NOVEMBRE. - Abolition de la peine de mort pour crime politique.

DÉCEMBRE. - Série de manifestations gouvernementales soutenues par l'Église catholique. Quatre ministres d'État sont limogés.

12 JANVIER. - L'armée et les « forces maçoïstes » assurent le président Duvalier de leur fidélité.

13 JANVIER. - Le parti national lance au gouvernement un appel à la modération.

26 JANVIER. - Dissolution de la première législature. Jean-Claude Duvalier décide d'importants changements au sein de l'armée.

27 JANVIER. - Violentes émeutes à Cap-Haïtien, la deuxième ville de Haïti; quarante mille personnes déplacées, quarante mille personnes déplacées, quarante mille personnes déplacées.

30 JANVIER. - Washington bloque temporairement la moitié de son aide économique à Haïti.

31 JANVIER. - Le porte-parole de la Mission Blanche annonce la chute de J.-C. Duvalier et sa fuite à l'étranger. Le président haïtien apparaît à la télévision et dément l'information.

DU PRÉSIDENT DUVALIER

Le « messie du jeanclaudisme »

« Mon père a fait la révolution politique, je ferai la révolution économique. » Bien en évidence, Jean-Claude Duvalier a préféré l'exil et la fortune à destination pour les chances de la révolution économique. Bien en évidence, il a préféré l'exil et la fortune à destination pour les chances de la révolution économique.

Il n'est pas en place durant « le dernier tiers du vingtième siècle ». Qui aurait songé à l'époque que ce jeune homme mal préparé survivrait aussi longtemps aux intrigues de cour et de palais auxquelles se livraient dans les coulisses les héritiers de Papa Doc? Par crainte d'instabilité pourtant, les États-Unis s'étaient rapidement satisfaits de la solution Baby Doc. En attendant de se faire un prénom, le rejeton de la dynastie s'était placé sous l'aile protectrice de sa mère dite « Maman Simone ».

L'« idole de peuple »

Sans se laisser aller à des pratiques aussi dérangeantes que son père, Baby Doc n'a pas tardé à voir s'abattre sur lui quantité de louanges dont les qualificatifs de « messie » ou « idole de peuple haïtien » ne sont pas les moindres. Il y gagna en assurance, se détacha peu à peu de la tutelle de sa redoutable et puissante mère et n'hésita pas à affronter son courroux en choisissant d'épouser en 1980 une jeune femme divorcée, M<sup>lle</sup> Michèle Bennett, fille d'un riche homme d'affaires multiracial.

Cette union a non seulement ravivé la vieille rivalité entre Noirs et mulâtres, elle a aussi fait renaitre les luttes de clans entre la vieille garde duvalériste, les « dinosaures », et la nouvelle bourgeoisie industrielle. Le père de la femme de Baby Doc, M. Ernest Bennett, profita du mariage de sa fille pour étendre

son influence et faire amplement fructifier ses propres affaires.

Les timides velléités de libéralisation du régime devaient cependant faire long feu. Sous les pressions des États-Unis et de ses autres bailleurs de fonds, Jean-Claude Duvalier avait un moment fait mine d'assouplir ses positions et de lâcher un peu de lest, mais, devant la montée des récriminations et des mécontentements, il n'a pas hésité à recourir aux vieilles méthodes répressives du passé. En l'une de ses formules imagées, dont il ont le secret, les Haïtiens disaient : « Le tigre ne peut pas devenir végétarien ».

Si son père concentrait tous les pouvoirs entre ses mains, Baby Doc n'était pas en mesure d'en faire autant. Tenue autrefois à l'écart, l'armée a repris du poil de la bête ces dernières années, au détriment notamment des « tontons maçoïstes » et de la garde prétorienne du président, les « léopards ». Stimulée par les encouragements du pape lors de son passage en Haïti, l'Église est devenue plus critique à l'égard du régime.

Poussés par la misère et le chômage, des milliers de Haïtiens ne craignent plus de prendre des risques pour tenter de trouver ailleurs de meilleures conditions d'existence. Enfin, les proportions prises par la corruption et l'incurie dans les sphères du pouvoir ont ébloué le président. Baby Doc, cependant, s'est longtemps obstiné à ignorer l'accumulation de ces signes précurseurs de tempête.

JEAN-CLAUDE BUHNER.

Le dictateur accueilli provisoirement en France

(Suite de la première page.)  
Où ira Jean-Claude Duvalier après l'escalade de Paris? Deux solutions étaient à l'étude vendredi matin à Paris: le Maroc - mais il a refusé d'accueillir le dictateur - et un pays africain. Trois pays européens, contacts les jours précédents, ont refusé d'accueillir le dictateur: la Belgique, la Suisse et la Grèce. Le département d'État a précisé, jeudi, qu'à aucun moment le dictateur haïtien n'avait demandé de visa pour les États-Unis.

Le départ de Jean-Claude Duvalier, qui n'enchantait pas les autorités françaises, car on nourrit peu d'illusions à Paris sur les chances d'installer durablement

un régime démocratique en Haïti, a été décidé par les États-Unis après que le dictateur eut refusé d'organiser des élections vraiment libres, sous contrôle international, précises notes correspondant à Washington, Bernard Guetta. La pire des solutions, pour les analystes américains, serait en effet que perdure dans l'île des Caraïbes une dictature « molle », avec émeutes sporadiques et agitation permanente. Un tel climat, a-t-on pensé à Washington, serait favorable au développement des activités d'une extrême gauche encore embryonnaire et peu « contenée » par Cuba.

C'est l'ambassadeur des États-Unis à Port-au-Prince, M. Clayton McManaway, qui aurait communiqué jeudi après-midi à Jean-Claude Duvalier l'ultima-

tum américain. Selon la chaîne de télévision CBS, une justice civile et militaire devait être mise en place à Port-au-Prince, avec sans doute comme première tâche l'organisation d'élections libres. Toujours selon la chaîne de télévision, « un plan d'intervention militaire américain » aurait été mis sur pied pour venir, en cas de besoin, au secours des six mille Américains qui résident en Haïti et aussi sans doute pour juguler tout risque de dérapage. On ne peut pas exclure en effet que des règlements de compte ne dégénèrent, en particulier avec la milice des « tontons maçoïstes », bras séculier de la répression duvalériste, qui comprend plusieurs dizaines de milliers de volontaires et qui est implantée dans tout le pays, jusque dans le moindre village.

La résolution des États-Unis d'en finir avec la dynastie Duvalier - qu'ils ont pourtant longtemps soutenue tout en multipliant les pressions pour obtenir une diminution des violations des droits de l'homme - contraste avec l'attitude circonspecte adoptée par Paris. Les autorités françaises ne croient guère, pour des raisons historiques et sociales, qu'il soit possible à court terme de mettre en place un régime démocratique en Haïti. Au nom de la défense de la francophonie dans une zone géographique pour l'essentiel anglophone et hispanophone, Paris a toujours hésité à rompre les ponts avec Port-au-Prince.

Après que quelques « frissons de démocratisation » eurent été décelés en Haïti au début des années 80 (autorisation de créer certains partis politiques, notamment), Paris avait même accueilli son aide culturelle, scientifique et technique, qui a atteint environ 40 millions de francs, en 1984 puis en 1985. Plus de 14 millions de francs sont consacrés à la diffusion de la langue française (la très grande majorité des Haïtiens ne parle que créole) et aux frais de fonctionnement de l'Institut français de Port-au-Prince; cent vingt coopérants environ exercent en Haïti.

Le maintien de liens culturels avec Haïti n'a pas empêché Paris d'intervenir à plusieurs reprises en faveur du respect des droits de l'homme. C'est uniquement pour faciliter « la transition démocratique », souligne-t-on dans les milieux officiels, que la France a donné son accord à la venue en transit de « Baby Doc ». On n'envisage pas que le dictateur déchu reste plus de quelques jours en France. C'est pour cela d'ailleurs que les autorités françaises auraient voulu être sûres qu'un pays accueillerait Jean-Claude Duvalier avant de donner le feu vert à son départ de Port-au-Prince.

JACQUES AMALRIC.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX PHILIPPINES

Une participation massive et de nombreux incidents ont marqué le déroulement du scrutin

L'élection présidentielle, qui s'est déroulée ce vendredi 7 février aux Philippines, semble avoir été caractérisée par une participation massive, par des violences et par de nombreux cas de fraude. Quelque 26 millions d'électeurs étaient appelés à départager le président Marcos, au pouvoir depuis vingt ans, et M<sup>lle</sup> Cory Aquino, candidate de l'opposition modérée. L'armée, placée en état d'alerte, surveillait quelque quatre-vingt-dix mille bureaux de vote. Philippines, « ont fait avancer le jour ». En d'autres termes, elles ont si bien débloqué une situation verrouillée par vingt ans de pouvoir...

si bien débloqué une situation verrouillée par vingt ans de pouvoir... En d'autres termes, elles ont si bien débloqué une situation verrouillée par vingt ans de pouvoir... En d'autres termes, elles ont si bien débloqué une situation verrouillée par vingt ans de pouvoir...

De notre envoyé spécial

Manille. - Les Philippines se sont exprimées: les bureaux de vote ont fermé à 15 heures (8 heures du matin à Paris); ce vendredi 7 février. Mais il s'est agi d'un scrutin qui leurs choix se reflètent dans les résultats qui sont en train d'être comptabilisés par les commissions pour les élections (COMLEC) et que l'on connaît au cours des prochaines quarante-huit heures. Dans ce scrutin présidentiel, dont l'enjeu est, en définitive, le régime Marcos, les urnes paraissent avoir été souillées de doubles fonds.

Tant les premiers rapports de Manille, organisation privée de contrôle des élections, que les informations partielles recueillies à Manille et en province tendaient à indiquer que cette élection présidentielle n'a pas échappé aux travers traditionnels de toute consultation populaire aux Philippines: la fraude et l'intimidation. A l'ouverture des bureaux de vote dans la province de Tarlac, où nous nous trouvons, plusieurs barrios (villages) avaient été occupés par l'armée: on ne pouvait ni y pénétrer ni en sortir. Terce, chef de familles Aquino et Cojuangco (dont est issue Cory Aquino, candidate de l'opposition), est une région où le climat est particulièrement tendu et où l'armée ne cherche même pas à cacher sa présence, ayant plutôt tendance à intimider la population.

Des inconnus armés

A Manille, en milieu de journée, en particulier dans plusieurs quartiers de Makati, les observateurs de Namfrel ont été menacés, malmenés et contraints par la force de quitter les lieux. A Guadalupe, des inconnus armés ont essayé de kidnapper un volontaire de Namfrel après l'avoir roué de coups. M. Jose Concepcion, président de Namfrel, nous dit: « Il y a eu partout une grande confusion. La fraude est diffuse, plus ou moins visible, mais les cas de menaces et d'intimidation de nos observateurs sont nombreux ».

Dans plusieurs circonscriptions, ceux-ci ont préféré quitter les bureaux de vote plutôt que de risquer de subir des sévices. Dans ces bureaux, où sont souvent présents des membres du barangay (organisation de quartier), une arme pointée sur leur T-shirt à la hauteur de la ceinture, il n'y a aucun contrôle sur le déroulement du vote.

Le phénomène des « élections fantômes » est aussi à craindre. Il répondra, A. Tondo, le plus grand bidonville de Manille, une jeune femme raconte qu'elle a été surprise de constater que son frère, qui habite les États-Unis, avait tout de même voté, et non par procuration.

Confronté à l'élan populaire suscité par la candidature de Cory Aquino, le KBL, parti de M. Marcos, avait élaboré une stratégie assez simple: minimiser les pertes dans les zones urbaines et maximiser les gains en province. Les « zones à risque » de l'énorme agglomération de Manille est, en effet, massivement favorable à l'opposition, comme l'ont démontré les élections générales de 1984. En choisissant comme candidat à la vice-présidence M. Tolentino, un homme qui s'est parfois opposé au régime et le seul membre du KBL à avoir remporté un succès à Manille en 1984, M. Marcos a tenté de contenir le recul de son parti dans la capitale.

Les « zones à risque »

Le président peut compter sur sept des douze régions électorales: en particulier les « bastions » du nord (Ilocos, sa province natale, et Cagayan Valley), plus les îles Visayas du sud et du centre ainsi que le nord et le centre de Mindanao. Le reste constitue des « zones à risque » pour le KBL, dans lesquelles doit fonctionner « l'arithmétique du cynisme », c'est-à-dire là où la fraude sera sans doute la plus importante.

Le PC clandestin et son bras armé, la Nouvelle Armée du peuple (NAP), appelé au boycott des élections. Mais que les communistes ne se soient pas déclarés favorables à Cory Aquino a plutôt servi cette dernière. Quant au mot d'ordre de boycottage, il semble avoir été d'abord suivi par les militants des organisations de masse liées au PC, soit directement comme le Front démocratique national, soit plus indirectement comme Bayan, mouvement qui rassemble à eux deux plus d'un million de personnes.

Alors que l'alinéa électoral suit son cours, on peut faire un premier bilan. Ces élections, disent les

Philippines, « ont fait avancer le jour ». En d'autres termes, elles ont si bien débloqué une situation verrouillée par vingt ans de pouvoir... En d'autres termes, elles ont si bien débloqué une situation verrouillée par vingt ans de pouvoir...



Desin de CAGNAT.

le pays pratiquement sans protection pour dire aux Philippines de ne plus rentrer la tête ni accepter l'arbitraire. Elle leur a fait comprendre que, pour la première fois, ils avaient le choix: dans les précédentes élections, c'est moins Marcos qui était en question que ses pouvoirs ou la durée de son mandat. Cette fois, il y avait une alternative crédible. Et cette crédibilité de Cory Aquino a été accrue par le soutien dont elle a bénéficié de la part de l'Église. Sa campagne a pris parfois, en province notamment, un tour quasiment mystique, un air de croisée. Le cardinal Sin, archevêque de Manille, s'interrogeait ainsi, mercredi dernier: « Est-ce là une campagne présidentielle ou bien une lutte entre les enfants de la lumière et ceux des ténèbres? »

L'une des particularités de l'élan populaire qui a porté Cory Aquino est qu'il dépasse les distinctions de classes: des plus pauvres, qui lui baissent les mains, aux membres de cette haute société dont elle est issue, tous ont manifesté le même enthousiasme, mais elle a surtout attiré une classe moyenne qui, comme les plus riches, avaient apporté son soutien à Marcos en 1972, lorsqu'il proclama la loi martiale, voyant là un remède aux luttes entre les grands clans familiaux. Le régime des « seigneurs de la guerre » et une anarchie grandissante.

Prise de conscience parfois douloureuse

Aujourd'hui, une bonne partie de cette classe moyenne a pris position contre la corruption et contre une gestion de l'économie qui mène le pays à la ruine. Mais elle est aussi habitée par des aspirations nationales: par leur soutien inconditionnel au régime, les États-Unis l'ont déçue. Elle a pris conscience, parfois douloureusement, que Washington pensait d'abord à ses propres intérêts et qu'il fallait, à un moment ou à un autre, prendre le destin du pays en main.

Ce sursaut, dont le catalyseur émotionnel fut sans doute l'assassinat de Ninoy Aquino, représente aussi un risque pour beaucoup: Tous ceux qui se sont mis en avant dans la campagne de l'opposition risquent, si Marcos reste au pouvoir, de payer leur engagement d'une manière ou d'une autre. La gravité du choix qu'ont fait beaucoup conduit à penser qu'il leur sera difficile de revenir en arrière. En outre, il y a eu cet incontestable élan populaire: quelle que soit l'issue des élections, un changement est déjà intervenu. Compte tenu de cette évolution, deux choses vont rapidement se vérifier: l'absence du contrôle qu'exerce encore M. Marcos sur le pays et le rôle de l'armée dont tout donne à penser qu'elle sera dans les prochains jours l'arbitre de la situation.

PHILIPPE PONS.

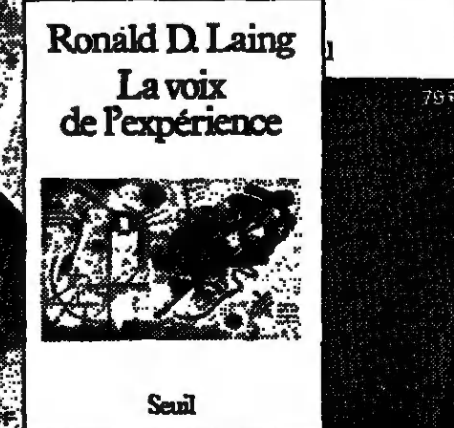
RONALD LAING



On voit Ronald Laing se séparer pas à peu de la psychiatrie traditionnelle (celle qui oblige à administrer à d'autres des traitements qu'il refusait pour lui-même), pour remplacer la folie dans un cadre plus large: celui de l'expérience humaine.

Ronald D. Laing  
Sagesse, dérision et folie  
La libération d'un psychiatrie

Ronald D. Laing  
La voix de l'expérience



Seuil

SEUIL

Le Monde  
7, RUE DES ITALIENS, 75007 PARIS CEDEX 09  
TÉLÉPHONE: MONDFAR 630772  
TÉLÉCOPIER: (1) 45-23-96-81  
TÉL.: (1) 42-47-97-27  
Édité par la S.A.R.L. Le Monde  
Gérant: André Fontaine, directeur de la publication  
Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Tassin (1969-1982), André Laurens (1982-1985)  
Durée de la société: cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social: 570 000 F  
Principaux associés de la société: Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.  
Administrateur général: Bernard Wouts.  
Rédacteur en chef: Daniel Verdet.  
Conducteur en chef: Claude Sales.  
ABONNEMENTS  
RF 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois  
FRANCE  
354 F 672 F 954 F 1 200 F  
TOUS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
687 F 1 377 F 1 952 F 2 530 F  
ÉTRANGER (par mandat)  
L. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS  
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F  
IL - SUISSE, TUNISIE  
504 F 972 F 1 404 F 1 800 F  
Par voie aérienne: tarif sur demande.  
Changements d'adresse définitifs en province (deux semaines au plus); une adresse doit être à l'adresse pour demander une nouvelle adresse au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.  
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.  
Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration  
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN: 0395 - 2037  
PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER  
Algérie, 3 DA; Maroc, 4,20 dh; Tunisie, 400 mt; Allemagne, 1,80 DM; Autriche, 17 sch.; Belgique, 300 fr.; Canada, 1,50 \$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA; Danemark, 7,80 kr.; Espagne, 300 pes.; G.-B., 65 p.; Grèce, 120 dr.; Italie, 65 p.; Inde, 1 700 L; Libye, 0,350 DL; Luxembourg, 30 L; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 2 fl.; Portugal, 110 esc.; Roumanie, 335 F CFA; Suède, 9 kr.; Suisse, 1,80 fr.; USA, 1,25 \$; USA (zones frontalières), 1,50 \$; Yougoslavie, 110 mt.



vendredi 7, samedi 8 février  
DIMANCHE 9 FEVRIER et jours suivants

PAR AUTORISATION  
PREFECTORALE  
(loi du 30.12.1906)

# Liquidation totale

AVANT TRAVAUX

## Liquidation totale

### MANTEAUX VISON

Vison pastel	38750 <sup>f</sup>	14500 <sup>f</sup>	Vison dark	26750 <sup>f</sup>	19500 <sup>f</sup>
Vison dark	32750 <sup>f</sup>	23800 <sup>f</sup>	Vison pastel	41750 <sup>f</sup>	22800 <sup>f</sup>
Vison dark	28750 <sup>f</sup>	16850 <sup>f</sup>	Vison dark	28750 <sup>f</sup>	21500 <sup>f</sup>

### MANTEAUX

Ragondin	8450 <sup>f</sup>	4800 <sup>f</sup>	Marmotte	30850 <sup>f</sup>	14750 <sup>f</sup>
Mouton	7250 <sup>f</sup>	3850 <sup>f</sup>	Zorinos	6850 <sup>f</sup>	4750 <sup>f</sup>
Castor couleurs	14750 <sup>f</sup>	7850 <sup>f</sup>			

### VESTES

Castor longs poils	10350 <sup>f</sup>	6450 <sup>f</sup>	Mouton	4850 <sup>f</sup>	2750 <sup>f</sup>
Loup et Renard	12850 <sup>f</sup>	6350 <sup>f</sup>	Renard d'Asie	8450 <sup>f</sup>	5250 <sup>f</sup>
Vison (peut-être tailles)	9750 <sup>f</sup>	4650 <sup>f</sup>	Renard roux	10250 <sup>f</sup>	6500 <sup>f</sup>
Opossum	6750 <sup>f</sup>	4850 <sup>f</sup>	Vison dark	22750 <sup>f</sup>	16500 <sup>f</sup>
Marmotte	14750 <sup>f</sup>	9600 <sup>f</sup>	Mouton	6450 <sup>f</sup>	3700 <sup>f</sup>
Renard bleu galonné	7350 <sup>f</sup>	3850 <sup>f</sup>	Chevrette	1850 <sup>f</sup>	840 <sup>f</sup>
Vison Koh-i-noor lustré	14750 <sup>f</sup>	8250 <sup>f</sup>			

### HAUTE FOURRURE

## Liquidation totale

### MANTEAUX

Vison Blackglama	85000 <sup>f</sup>	55000 <sup>f</sup>	Vison blanc	75000 <sup>f</sup>	48000 <sup>f</sup>
Chat Lynx	145000 <sup>f</sup>	75000 <sup>f</sup>	Lynx canadien	110000 <sup>f</sup>	65000 <sup>f</sup>
Pékan	72350 <sup>f</sup>	35000 <sup>f</sup>	Castor Oyster et Renard	51850 <sup>f</sup>	27000 <sup>f</sup>
Zibelina	120000 <sup>f</sup>	55000 <sup>f</sup>	Vison tourmaline	42850 <sup>f</sup>	28750 <sup>f</sup>

### BOLEROS

Vison blanc	18750 <sup>f</sup>	13000 <sup>f</sup>
-------------	--------------------	--------------------

### VESTES

Vison dark Saga	36750 <sup>f</sup>	24500 <sup>f</sup>
-----------------	--------------------	--------------------

### Manteaux longs du Soir

## Liquidation totale

Vison pastel blanc	85000 <sup>f</sup>	35000 <sup>f</sup>	Vison limaraine	75000 <sup>f</sup>	30000 <sup>f</sup>
Renard roux noir	75000 <sup>f</sup>	30000 <sup>f</sup>	Lynx	85000 <sup>f</sup>	35000 <sup>f</sup>
			Vison dark	42800 <sup>f</sup>	20000 <sup>f</sup>

### Pelisses

Int. Castor	8750 <sup>f</sup>	4200 <sup>f</sup>	Int. Ragondin	14350 <sup>f</sup>	6500 <sup>f</sup>
-------------	-------------------	-------------------	---------------	--------------------	-------------------

ANORAKS Agneau réversible	3250 <sup>f</sup>	1450 <sup>f</sup>	PANCHO toutes couleurs	4350 <sup>f</sup>	1750 <sup>f</sup>
---------------------------	-------------------	-------------------	------------------------	-------------------	-------------------

Magasin ouvert sans interruption de 10h. à 19h.

# FOURRURES GEORGE V

10. Av. George V. Paris. 8<sup>e</sup>

## ASIE

### LE VOYAGE DU PAPE EN INDE

## Au siège de ce qui fut le plus grand diocèse de la terre

Le pape est arrivé, ce vendredi 7 février, au Kerala, véritable forteresse catholique de l'extrême sud de l'Inde, où il doit séjourner quarante-huit heures.

### De notre envoyé spécial

Goa. — Soudain, le temps semble s'arrêter. Jeudi 6 février, sur une pelouse, devant le Bon-Jésus, à Velha-Goa, 500 religieux sont sagement assises et, à l'intérieur de l'église, 900 prêtres sont alignés dans la nef. D'un trône dressé sur une estrade dans l'abside, le pape va s'adresser à ses « chers frères ». A sa droite, la chaise de François Xavier, apôtre des Indes, mort en 1552 en odeur de sainteté, et dont le corps est ici miraculeusement conservé. En toile de fond, la gloire d'un immense retable doré. Sous la voûte, pour l'instant, s'élève des chants graves, émouvants, superbes.

Ce village d'un millier d'habitants est, à ce jour, jadis, 250 000. Ce fut le siège du plus grand diocèse que la Terre ait jamais connu : il s'étendait du Japon au cap de Bonne-Espérance. Quarante églises aujourd'hui dispersées dans les forêts de cocotiers témoignent de ce que fut, du seizième siècle au dix-huitième, la gloire de la « reine de tout l'Orient ». L'archevêque, Mgr Gonsalves, qui accueille le souverain pontife, porte encore le titre de « patriarche des Indes orientales ». Mais son domaine est aujourd'hui réduit à ces 3 700 kilomètres carrés de l'ancienne enclave portugaise de Goa, devenue, en 1967, par référendum, territoire de l'Union indienne.

Jean-Paul II est tout, à l'évidence, sauf un esprit mélancolique. Il adresse au clergé du Centre-Ouest et, à travers lui, aux prêtres de tout le pays un des messages les plus nets qu'il ait délivrés depuis son arrivée. « Les laïcs doivent être dans le monde comme le levain dans la pâte, travaillant à améliorer les structures sociales, économiques et politiques. Ils doivent collaborer avec tous les hommes de bonne volonté, sans distinction de religion, pour créer un ordre plus juste dans la société. Et, au milieu des laïcs, vous devez, mes chers frères, être des serviteurs et des guides. Des serviteurs qui se dévouent sans compter et dirigent le peuple de Dieu. » Jean-Paul II rappelle encore aux prêtres que le cœur de leur mission est la célébration des sacrements : l'Eucharistie bien entendue, en tout premier lieu, mais aussi la pénitence.

### Un message aux habitants de Bhopal

Les hommes de ce pays, poursuit le pape, « cherchent des gourous qui soient des hommes de Dieu ». Plus que d'hommes de travail, ils ont besoin d'hommes de prière : « Servir avec loyauté, pour un prêtre, c'est vivre en vraie et profonde communion avec l'évêque de Rome et avec vos évêques », « bergers du troupeau, guides de la communauté chrétienne », explique encore Jean-Paul II.

## AFRIQUE

### Angola

Remaniements du gouvernement. — Le président Dos Santos a procédé, les lundi 3 et jeudi 6 février, à deux remaniements successifs de son gouvernement. MM. Kundy Payama et Pedro de Castro Van Dunea ainsi que M<sup>me</sup> Maria Mamba Cateh sont nommés respectivement ministres d'Etat à l'inspection et au contrôle, à la production, aux affaires économiques et sociales. MM. Antonio Henriques Da Silva, Fernando Van Dunea et Diego de Jesus deviennent respectivement ministres de la planification, de la justice et du travail. L'ancien ministre de la planification, M. Lopo Da Nascimento, a été nommé responsable de la V<sup>e</sup> région militaire (sud-ouest du pays). — (AFP, Reuter.)

### Lesotho

Amnistie pour les prisonniers politiques. — Le nouveau régime du Lesotho, qui a renversé le mois dernier le gouvernement du premier ministre, Leabua Jonathan, a décidé d'accorder une amnistie à tous les prisonniers politiques ainsi qu'aux exilés, a annoncé, jeudi 6 février, le radio de Maseru. Cette mesure devrait profiter en particulier aux membres du Parti national Basotho, qui était au pouvoir avant le coup d'Etat du général Lekhanya. (AFP, Reuter.)

Sans innover, il a certainement donné, à Velha-Goa, sa vision la plus nette d'une humanité tournée vers ses fins spirituelles. Que cette image trouve un écho certain dans un clergé indien au général plutôt sage et chez des fidèles normalement peu portés à la contestation, on en verra la preuve dans la chaleur de l'accueil réservé au voyageur par les 1 500 religieux rassemblés à Velha-Goa. Mais aussi au cours de cette fête que fut, durant quelques heures, du mercredi soir à ce vendredi matin, sa présence dans le territoire. La messe a été suivie par 250 000 personnes (Goa compte un peu plus d'un million d'habitants). Des hindous étaient aussi venus. « On leur avait seulement recommandé de ne pas communier », nous précise une jeune étudiante du comité d'organisation.

Le thème de l'homélie pontificale est l'unité des chrétiens. « Leurs divisions passées et présentes sont un objet de scandale pour des non-chrétiens », tonne le pasteur. « Comment, demande-t-il, des non-croyants en viennent-ils à croire en l'annonce s'ils ne voient pas combien les chrétiens s'aiment les uns les autres ? »

Cette exhortation à davantage d'occuménisme doit, naturellement, se comprendre à la lumière des appels répétés, depuis le début du voyage, au « dialogue » avec les non-chrétiens. Des catholiques, assurés de leur identité, avançant sur la voie de l'unité avec les autres chrétiens, seraient, semble estimer Jean-Paul II, tout à fait à même de discuter fructueusement, avec les autres grandes confessions, de la préservation de la paix et du développement du sud du monde.

A Mangalore, grande cité aux confins des Indes aryennes et dravidiennes, à 300 kilomètres au sud de Goa, Jean-Paul II a, une nouvelle fois, devant 350 000 personnes, dont, croit-on, une moitié d'hindous, appelé l'Eglise à se mettre « encore plus généreusement au service du pays », rappelant quel effort elle a déjà fait en matière d'éducation, de santé et de développement. Il a également envoyé un message à Bhopal, où, en décembre 1984, près de 3 000 personnes avaient péri des suites d'une fuite de gaz dans l'usine de l'Union Carbide. Les chrétiens sont nombreux dans cette ville, mais le programme très chargé du voyage, n'y prévoyait pas d'arrêt. J.-P. C.

## A TRAVERS LE MONDE

### RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

#### Un président noir en l'an 2000 ?

Le Cap. — « Si nous pouvions nous mettre d'accord pour protéger convenablement les droits des minorités sans tension raciale, alors il deviendra peut-être inéluctable qu'à l'avenir il y ait des présidents noirs dans ce pays », a déclaré, jeudi 6 février, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « P. » Botha, ajoutant : « C'est un résultat à mon avis inéluctable ». M. Botha, qui n'a pas exclu l'hypothèse de l'élection d'un président sud-africain de race noire d'ici à l'an 2000, a précisé qu'il n'aurait personnellement aucune objection à participer à un gouvernement comprenant des ministres noirs.

Entre-temps, des affrontements entre ethnies rivales dans l'une des principales mines d'or d'Afrique du Sud, Western Deep Levels, située à environ 180 kilomètres de Johannesburg, ont fait sept morts depuis mardi. A Londres, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office, a justifié une première prise de contacts entre un représentant de l'administration britannique et des dirigeants de l'ANC (Congrès national africain), basé à Lusaka (Zambie), en indiquant que le moment était venu de « saisir l'occasion de plaider l'abandon de la violence ». — (AFP, Reuter, AP.)

### MAROC

#### Vingt-sept gauchistes jugés pour intelligence avec le Polisario

Casablanca. — Les vingt-sept Marocains jugés depuis lundi devant la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca (le Monde du 5 février) entretenaient des « liens étroits » avec le Front Polisario, a affirmé jeudi 6 février le ministère public. Les inculpés, parmi lesquels deux femmes — un professeur et une employée — sont également accusés d'avoir tenté de restructurer le mouvement marxiste-léniniste interdit (al-Amam) (En Avant).

Selon l'accusation, le Front Polisario les aidait financièrement en corrompant de leurs « actions de sagesse » parmi les étudiants et les ouvriers. Entre juillet 1984 et juillet 1985, il leur aurait fait parvenir l'équivalent de 270 000 dirhams (1 dirham = 0,72 F) par l'intermédiaire du responsable de l'aile extérieure de l'organisation, un certain Mahjoubi Mohamed, actuellement en fuite à Paris. La plupart des inculpés ont rejeté en bloc les accusations portées contre eux, déclarant avoir fait l'objet de pressions et de sévices pour signer les procès-verbaux de la police judiciaire. Ils encourrent des peines pouvant aller jusqu'à trente ans de prison. — (AFP.)

### PÉROU

#### Le président Garcia envisage de décréter l'état d'urgence

Lima. — Les proportions importantes que prend le terrorisme urbain à Lima pourraient obliger le président Alan Garcia à décréter prochainement l'état d'urgence et le couvre-feu dans la capitale. Le chef de l'Etat a annoncé, mercredi 5 février, que cette mesure élit à l'étude à la suite des attentats de ces derniers jours (le Monde du 6 février) qui mettent en évidence, a-t-il dit, l'existence « d'une nouvelle violence qui cherche à déstabiliser le régime, une violence plus professionnelle, plus mystérieuse que celle pratiquée par les mouvements subversifs de gauche ». Cent cinquante attentats, attribués soit au Sendero lumineux, soit au mouvement Tupac Amaru, ont eu lieu à Lima en janvier, entraînant des dégâts matériels supérieurs à 10 millions de dollars. Deux officiers de police ont été enrôlés en plein centre-ville par un « commando d'extermination ». La grigne se fait sentir parmi les forces de l'ordre, dont la réorganisation sous un commandement unique a provoqué le licenciement de quelque 1 400 agents en six mois, parmi lesquels 770 officiers. La malaise est d'autant plus grande que plusieurs chefs, considérés comme corrompus, auraient échappé à la purge. — (Corresp.)

### POLOGNE

#### MM. Frasiuk, Lis et Michnik jugés en appel le 17 février

Le procès en appel de trois des représentants les plus connus de l'opposition, MM. Wladyslaw Frasiuk, Bogdan Lis (deux dirigeants de Solidarité) et Adam Michnik (ancien membre du KOR — comité de défense des ouvriers), aura lieu à Varsovie les 17 et 18 février, a-t-on appris officiellement. Arrêtés en février 1985, les trois hommes avaient été condamnés à des peines allant de deux ans et demi à trois ans et demi de prison, au cours d'un procès entaché, selon la défense, de flagrantes irrégularités. Selon la juridiction polonaise, le procès en appel peut se dérouler en l'absence des accusés. D'autre part, le procès en diffamation contre M. Lech Walesa devrait en principe se tenir devant le tribunal provincial de Gdansk du 11 au 18 février, à moins que les autorités ne renoncent finalement à cette procédure, comme elles en avaient évoqué la possibilité. — (AFP, Reuter.)

On v



Des réalisations comme...  
ou le... de Lib...  
Les Fr...  
Malgré...  
publ...  
spectac...



EN INDE

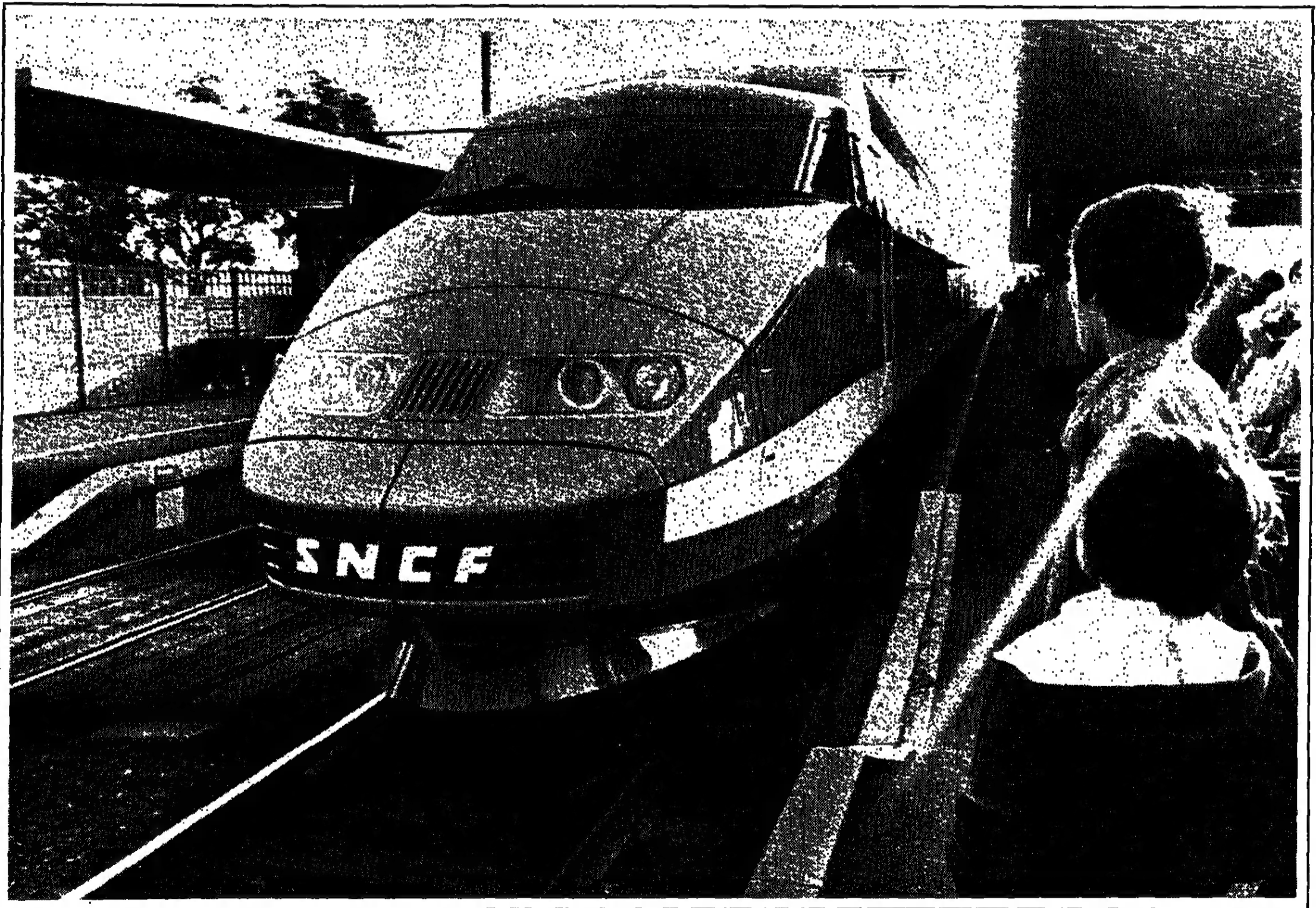
Il fut de la terre

Cette exhortation à davantage d'écumenisme doit, naturellement, se comprendre à la lumière des appels répétés, depuis le début du voyage, au « dialogue » avec les non-chrétiens. Des catholiques assurés de leur identité, avancent sur la voie de l'unité, avec les autres chrétiens, seraient, avec le pape Jean-Paul II, tout à fait à même de discuter fructueusement, de la préservation de la paix et du développement du sud du monde.

J.-P. C.

TGV Paris-Lyon inauguré le 22 Septembre 1981 par M. François Mitterand, Président de la République.

# Ça vous a plu. On vous en met combien ?



LE MONDE D'AFRIKAINE

en l'an 2000 ?

Avons-nous nous mettra d'accord pour protéger des minorités sans tension raciale, indéfectible qu'à l'avenir il y ait des pressions, a déclaré, jeudi 6 février, le ministre congolais, M. «Pika» Botha, ajoutant : vis indéfectible ». M. Botha, qui n'a pas son d'un président sud-africain de race blanche, a précisé qu'il n'aurait personnellement à un gouvernement comprenant des

tements entre ethnies rivales dans l'une l'Afrique du Sud, Western Deep Levels, nâtres de Johannesburg, ont fait sept dies, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au le première prise de contacts entre un ation britannique et des dirigeants de icain), lundi à Lusaka (Zambie), en indit venu de saisir l'occasion de plaider - (AFP, Reuters, AP.)

istes jugés avec le Polisario

ingt-sept Marocains jugés depuis lundi rie de la cour d'appel de Casablanca trentenent des « sans étroits » avec le jeudi 6 février le ministère public. Les leur femmes - un professeur et une nt accusés d'avoir tenté de restructurer naza interdît Hal-Amam (En Avant). Front Polisario les aidant financièrement rations de sages a parmi les étudiants et 84 et juillet 1985, il leur aurait été payé 100 dirhams (1 dirham = 0,22 F) par bie de l'aide extérieure de l'organisation, meid, actuellement en fuite à Paris. La messé en bloc les accusations portées fait l'objet de pressions et de services eux de la police judiciaire. Ils encourrent qu'à trente ans de prison. - (AFP)

sis envisage t d'urgence

ne importantes que prend le terrorisme l'iger le président Alan Garcia a décrété ince et le couvre-feu dans la capitale Le mercredi 5 février, que cette mesure était tats de ces derniers jours (le féroce du évidence, a-t-il dit, l'existence a a été he à déstabiliser le régime, une violence iversitaire que celle pratiquée par les « gauche ». Cent cinquante attentats lampaux, sort au mouvement Tupac an janvier, entraînant des dégâts matériels de dollars. Deux officiers de police ont conseillés par un « commando d'extermination » parmi les forces de l'ordre dont la mandement unique a provoqué le limo) agents en six mois, parmi lesquels est d'autant plus grand que plusieurs corrompus, auraient échappé à la purge.

Lis et Michnik 17 février

trois des représentants les plus connus tyalew Fraszynuk, Bogdan Lis (deux dim- Jam Michnik ancien membre d. KOR - aviens), aura lieu à Varsovie les 17 et 18 février. Arrêtés en février 1985, les 18 février, à des peines allant de deux s dans la prison, au cours d'un proces de flagrance irrégularités. Selon la juce s en appel peut se dérouler en l'absence le procès en diffamation contre M. Lech i se tenir devant le tribunal provincial de n, à moins que les autorités ne renoncent are, comme elles en avaient éviqué la

Des réalisations comme le TGV ou le VAL (métro de Lille), nous en sommes fiers. Les Français aussi. A juste titre.

Malgré ces performances, l'activité des travaux publics connaît une régression spectaculaire.

Sans investissement dans ce secteur, pas de modernisation de notre pays. Instrument privilégié de l'aménagement du territoire, il est créateur d'emplois. Il entraîne pour la communauté nationale un bénéfice immédiat, au plan social et au plan fiscal.

Sans relance rapide des travaux publics, il n'y aura pas de retour à la croissance. Les Français qui mesurent les besoins dans leur vie quotidienne attendent de leurs élus qu'ils s'engagent dans cette politique. Au moment du grand choix

national, tous les responsables qui aspirent à la direction de l'Etat doivent se souvenir que l'accomplissement d'un grand dessein français passe aussi par la réalisation de grands équipements.

**C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AMENAGER LA FRANCE**  
**LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE TRAVAUX PUBLICS.**



# EUROPE

Italie

## Le procès de la Mafia à Palerme

(Suite de la première page.)

Les juges d'instruction entendaient apporter la preuve d'une intuition initiale: Mafia n'est pas le nom générique d'une multitude de délits ou de crimes dispersés mais celui d'une organisation avec des structures hiérarchiques rigides dont l'épicentre est à Palerme, substantiellement unie en dépit de crises périodiques. Ce fait n'est, en effet, pas encore admis par tous en Italie, et une démonstration s'imposait donc.

Juges et enquêteurs ont travaillé dans une atmosphère de siège, constamment surveillés par des policiers armés, ne se déplaçant que dans des véhicules blindés. L'adversaire n'était pas seulement le tueur embusqué. C'était aussi l'omertà, la loi du silence. On raconte que tout Sicilien questionné par les autorités sur un fait divers doit répondre: « Je n'y étais pas, ou si j'y étais, je dormais ».

L'obstacle résidait aussi dans la faible propension du reste du pays (et d'abord de Rome) à se dresser contre la Mafia, soit qu'on la traite avec un léger dédain comme une chose exotique, soit que des complicités de nature politique incitent à la réserve.

Cette fois, pourtant, les juges ont pu accomplir leur tâche jusqu'au plus loin qu'il était possible. A cela, plusieurs explications: le choc provoqué dans la nation par l'assassinat, le 3 sep-

**Policiers et juges ont, plusieurs années durant, bravé tous les risques pour préparer ce « mégaprocès » intenté par la République italienne à l'« honorable société ».**

tembre 1982 du général Dalla Chiesa, préfet de Palerme; la prise de conscience que la Mafia était désormais devenue un phénomène national - avec ses ramifications à Naples, à Rome et jusqu'à Milan - et international, en liaison avec de nombreux pays; une conscience politique plus aigüe, enfin, répandue chez les jeunes, dans l'Eglise, le Parti communiste et jusqu'au sein de l'actuel gouvernement que la Mafia est un monstre prêt à dévorer qui ne l'écrase pas.

### Des cigarettes à l'héroïne

Association de malfaiteurs, trafic de drogue, homicides: tels sont les principaux chefs d'accusation portés contre les inculpés. L'association, c'est évidemment « Notre chose » (Cosa Nostra), une appellation qui traduit bien les origines secrètes et rebelles de ce qui fut d'abord une organisation de résistance contre le pouvoir des Bourbons de Naples, puis de la monarchie piémontaise, avant de devenir une entreprise purement criminelle.

Le trafic de drogue est la principale des activités de la Mafia explorées par les juges. La Mafia a, en effet, commencé vers 1978 à inv-

tir en grand le monde des stupéfiants. Mais, pour déboucher ainsi à l'échelle planétaire, il fallait procéder à une « accumulation primitive du capital ». Le trafic de cigarettes permit d'« amorcer la pompe ».

Les cafés des « tabacs » sont, pour la plupart, devenus ceux de l'héroïne. L'argent gagné par la drogue est soit blanchi via la Suisse, soit investi dans de fructueuses entreprises en Sicile, mais aussi désormais dans l'Italie du Nord, où les affaires battent leur plein.

Conséquence de cette reconversion: la « guerre des clans » du début des années 80. Si l'on croit les déclarations du repenti Tommaso Buscetta, piteux maître de l'acte d'accusation, cette lutte qui, en trois ans et demi, a provoqué la mort de plus de mille personnes avait pour origine le désir des « nouvelles classes mafieuses » d'écarter de leur chemin les « parvenus » de la vieille école, trop timorés en cette affaire. L'assassinat, le 23 avril 1981, du grand chef de la Mafia pour toute la Sicile, Stefano Bontate, signe ainsi l'émergence d'un nouveau clan, celui des Corleone (1), allié avec les non moins terribles Catanas face aux Palermitains qui, jusque-là, avaient tenu le dessus du pavé.

La plupart des perdants sont morts, c'est la règle de ce jeu. Ceux qui ont échappé à la « lupara » (fusil à canon séché) ou à la kalachnikov sont aujourd'hui... des repentis - tel Buscetta, à qui les Corleone ont tué deux fils, un frère, un beau-frère et trois cousins et qui s'est mis à table.

### La « solitude de Dalla Chiesa »

Autre chef d'accusation pour 23 accusés du procès de Palerme: 90 homicides. On n'est beaucoup tué entre soi, mais on a aussi beaucoup assassiné des représentants de l'Etat central venus mettre des bâtons dans les roues de la Mafia: des juges, des policiers et des généraux. La plus célèbre des victimes a été, il y a trois ans et demi, le général des carabinieri Carlo Alberto Dalla Chiesa, envoyé trois mois plus tôt de Rome en qualité de « commissaire spécial anti-Mafia » et de préfet de Palerme.

Cette fois, l'« honorable société » avait frappé très haut. Sans doute trop, puisque c'est en partie cela qu'elle paie aujourd'hui. Mais ne pouvait-on pas faire l'économie de ce mort-là? C'est l'une des questions les plus dramatiques posées par les juges dans leur dossier. L'ordonnance reprend en effet à son compte la thèse dite de la « solitude de Dalla Chiesa ». En clair: le pouvoir central n'aurait pas donné au général des moyens à la hauteur de sa tâche. Pourquoi? En partie en raison de l'apatie inhérente au système politique italien; en partie aussi parce que l'arrivée à Palerme du commissaire menaçait de bouleverser ce « climat de contiguïté » entre la Mafia et l'établissement

politico-économique de l'île, dominé par une démocratie chrétienne également toute-puissante à Rome.

Au confluent de la politique et de l'économie, voici donc Ignazio Salvo, ancien « fermier général » de la Sicile. Cette profession, vieille comme la civilisation mais aujourd'hui presque disparue, consistait à faire rentrer, moyennant de solides pourcentages, les redevances fiscales des citoyens dans les caisses de l'Etat (cette pratique n'a été abolie que très récemment par la Cour constitutionnelle italienne). Cette activité donne à qui l'exerce la jouissance de flux monétaires considérables. Une part sert à assurer le pérennité du système, notamment par l'achat de votes. Le reste est employé à associer, en les diversifiant, les bases de la prospérité. La Mafia s'insère dans le processus en favorisant la concession de la « ferme » à l'un des siens: de fait, Salvo est accusé d'avoir, dès l'origine de sa carrière, été un « homme d'honneur » de la famille de Salemi, sa ville natale.

### Une grande familiarité

On découvre également dans le dossier d'instruction la très grande familiarité ayant existé entre le chef du redoutable clan de Catane, M. Nitto Santapaoia, et les quatre principaux entrepreneurs de la grande ville de Sicile occidentale, MM. Costanzo Grazi, Rendo et Finocchiaro. L'ordonnance s'étend aussi sur la description de photos prises au restaurant, montrant un député social-démocrate et le bras armé principal de la Mafia: le président démocrate-chrétien du gouvernement provincial triquant avec le même et ses acolytes; ou encore, au mariage du petit-fils de l'industriel Costanzo, les plus hautes autorités régionales en compagnie de Santapaoia et d'un chef mafieux alors recherché par toutes les polices de la République.

Les juges ont encore pu démontrer que des hommes d'affaires acceptent sans rechigner une participation par la Mafia des adjudications de travaux publics. « J'ai payé tout le monde, partis politiques et Mafia, pour pouvoir travailler en paix », a dit un jour aux juges Nino Salvo, l'un des principaux hommes d'affaires inculpés, décédé il y a quelques jours.

Contiguïté? Conditionnement? Complicité? Ce sera aux juges et aux jurés de Palerme de trancher. Ils se sont donné à peu près un an pour ce faire.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Corleone est une localité située à une cinquantaine de kilomètres au sud de Palerme.

● Vaste opération de police: 107 personnes ont été arrêtées - dont 42 à Milan et 32 à Rome - au cours d'une opération déclenchée sur tout le territoire italien ces deux derniers jours. « On a appris jeudi 6 février de source policière. Les personnes arrêtées sont accusées de divers meurtres, d'un très grand nombre d'enlèvements et de hold-up, accomplis à travers la péninsule ces dix dernières années, d'association de malfaiteurs et de détention d'armes. » (AFP.)

(Publié)

Au nom de Dieu



## SEPTIEME ANNIVERSAIRE DE LA REVOLUTION ISLAMIQUE D'IRAN

En février 1979, la victoire de la Révolution Islamique en Iran était acquise au nom des grands principes de l'Islam, et le 11 février 1986 cette victoire entrera dans sa septième année. Le poids des nombreux obstacles dressés sur son chemin (sanctions économiques diverses, guerre imposée par l'Irak) n'aura pas suffi à changer le cours de cet événement qui porte en lui les aspirations de tout un peuple.

Depuis l'avènement de la révolution, les efforts se sont portés sur le développement du pays dans tous les domaines, et particulièrement dans le domaine économique et social; et sur la poursuite d'une politique libre des entraves des grands systèmes idéologiques de l'Est et de l'Ouest.

L'Ambassade de la République Islamique d'Iran à Paris invite tous ceux qui sont épris de liberté et les convie à la manifestation culturelle qui aura lieu le samedi 8 février 1986 de 19 à 23 heures, au 4, place Saint-Germain-des-Près, Paris 6.

Ambassade de la République Islamique d'Iran à Paris.

# DIPLOMATIE

RECEVANT LE SÉNATEUR KENNEDY

## M. Gorbatchev précise les conditions d'une liquidation des missiles à moyenne portée en Europe

De notre correspondant

Moscou. - M. Edward Kennedy a été reçu, jeudi 6 février, au Kremlin, par M. Gorbatchev. La Pravda de ce vendredi publie en première page la traditionnelle photo montrant le numéro un soviétique et le sénateur du Massachusetts face à face et apparemment d'excellente humeur. M. Georgi Arbatov, directeur de l'Institut des Etats-Unis, assis immédiatement à la gauche de M. Gorbatchev, semble même franchement hilare.

Les sourires n'ont pas manqué pour le frère du président assassiné en 1963, à Dallas. Mais M. Gorbatchev ne s'est pas contenté de son habituel numéro de charme très rodé, remarquablement efficace sur les visiteurs occidentaux de marque. Il a apporté une clarification sur un point important du vaste plan de désarmement nucléaire qu'il avait présenté le 15 janvier dernier.

M. Gorbatchev a indiqué au sénateur Kennedy que sa proposition de retirer d'Europe les SS-20 et les Américains font de même avec le Pershing-2 « était uniquement conditionnée par le renoncement de la Grande-Bretagne et de la France à l'acquisition de leurs armes nucléaires correspondantes et par la non-livraison par les Etats-Unis de telles armes à d'autres pays ».

On sait que le plan Gorbatchev implique dans sa première étape le retrait de toutes les armes à moyenne portée « de la zone européenne ». Les SS-20 pointés sur l'Europe occidentale devraient donc disparaître en même temps que les Pershing-2 installés en RFA et les missiles de croisière déployés en Grande-Bretagne et en Italie. La seule condition soviétique, si l'on comprend bien, serait donc une promesse américaine de ne pas « réciprociser » ailleurs les Pershing-2 et les missiles de croisière qui seraient ainsi retirés. S'y ajoute bien sûr la renonciation de Londres et de Paris

à leur projet respectif de modernisation de leur force.

Le sénateur du Massachusetts a d'autre part voulu témoigner de son intérêt pour la question des droits de l'homme. Il a prononcé à plusieurs reprises le nom de l'académicien Sakharov devant un auditoire uniquement scientifique réuni à son intention au siège de l'académie des sciences. « Je dois rendre un hommage à un éminent lauréat du prix Nobel de la paix, un membre de votre académie, le professeur Andreï Sakharov », a dit le sénateur, avant d'ajouter: « la valeur de la science repose sur sa capacité à tenir devant les pouvoirs le langage de la vérité ». M. Kennedy pourrait d'autre part obtenir des autorités soviétiques le départ d'un certain nombre de personnes qui ont la nationalité américaine selon Washington, mais qui sont considérées par Moscou comme Soviétiques. L'URSS ne reconnaissant pas la double nationalité.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[Par cette précision sur « l'unique condition » posée à la liquidation des armements à moyenne portée en Europe, M. Gorbatchev semble exclure qu'un lien puisse être établi entre cette partie de ses propositions du 15 janvier et la renonciation des Etats-Unis à leur initiative de défense stratégique. Il va aussi à l'encontre des déclarations faites à Moscou par M. Korotkiok, premier vice-ministre des affaires étrangères, qui avait souligné au contraire « l'indivisibilité des éléments et organismes » de tous les éléments de plan soviétique (Le Monde du 22 janvier).

Il reste à savoir maintenant si les étapes de ce plan peuvent être écartées; si par exemple le ministre de l'IDDS par M. Reagan bloque un accord sur une réduction de 50 % des armements stratégiques soviétiques et américains, mais n'empêche pas une entente sur la liquidation des croisières, pourra-t-on en rester là? Dans ce cas, la France et la Grande-Bretagne, qui seraient devenues à la médiation de leurs forces nucléaires (condition nécessaire à l'exécution de la première étape), n'auraient plus à réviser et à liquider leur arsenal, puisqu'il n'y aurait pas de seconde étape. - M.T.]

EST-OUEST

## Varsovie confirme l'imminence d'un échange de prisonniers

Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a confirmé jeudi 6 février qu'un « échange » de prisonniers entre l'Est et l'Ouest aurait bien lieu la semaine prochaine. Le porte-parole, qui était interrogé par l'agence Reuters et l'AFP, a même précisé la date: le 11 février, ce qui concorde avec les informations qui ont filtré jusqu'à présent en Occident.

Il a aussi indiqué qu'un agent polonais, le lieutenant colonel Kaczmarek (arrêté en mars dernier en RFA) serait libéré à cette occasion. M. Urban a ajouté que la Pologne ne libérerait, elle, aucun prisonnier - ce qui revient à dire que l'échange se négocie en bloc et que les agents des différents pays de l'Est relèvent en fait de l'autorité supérieure soviétique.

L'imminence d'un échange avait déjà été confirmée quelques jours plus tôt par un porte-parole allemand - et cette publicité tout à fait inhabituelle donnée à l'Est à un événement sur lequel les Occidentaux observent pour leur part une plus grande discrétion laisse supposer que Moscou entend donner à l'affaire un certain retentissement. Selon des rumeurs circulant à Bonn, les autorités est-allemandes seraient même prêtes à permettre à la presse de filmer l'événement.

A Berlin-Ouest, une commission militaire américaine devait inspecter ce vendredi le pont de Glienicke, où l'échange, ou une partie de l'échange, pourrait avoir lieu, mais, selon la police ouest-allemande, les abords du pont, côté occidental, devraient être bouclés et inaccessibles.

L'ambassadeur des Etats-Unis à Bonn, M. Richard Burt, était également attendu à Berlin. C'est lui qui avait supervisé, en juin dernier, le dernier échange d'espions entre l'Est et l'Ouest, qui s'était précisément opéré sur le pont de Glienicke. Vingt-cinq Occidentaux détenus à l'Est avaient alors été échangés contre quatre agents de bloc soviétique. Cette fois, l'opération prendrait cependant un caractère tout différent si les dissidents soviétiques - en particulier Anastol Tchouharanski - étaient eux aussi impliqués, comme l'annoncent depuis plusieurs

jours plusieurs organes de presse occidentaux.

Anastol Tchouharanski, emprisonné depuis 1977, est l'un des prisonniers les plus connus, au double titre de militant des droits de l'homme et du droit des juifs soviétiques à l'émigration. Mais il est officiellement considéré à Moscou comme un « espion », ce qui pourrait expliquer l'étrange publicité donnée à toute l'opération de côté « oriental ». Impliquer ostensiblement Tchouharanski dans un échange d'espions serait en effet une bonne manière de concilier deux objectifs apparemment contradictoires. Améliorer l'image du Kremlin aux yeux des gouvernements et de l'opinion occidentales et, dans le même temps, déconsidérer un peu plus l'image des dissidents aux yeux de l'opinion soviétique.

J.K.

## LES REPRÉSAILLES ONT ÉTÉ IMMÉDIATES APRÈS L'EXPULSION PAR L'ITALIE DE DEUX SOVIÉTIQUES

L'URSS a répliqué dans les vingt-quatre heures à l'expulsion par l'Italie de deux Soviétiques pour espionnage. Mercredi 5 février, on apprenait à Rome que MM. Victor Kopytine, premier secrétaire chargé des questions administratives à l'ambassade d'URSS, et Andreï Tcheloukhine, chef d'escadre de l'Aeroflot à l'aéroport de Rome-Fiumicino, étaient priés de regagner leur pays. Dès jeudi matin, un premier secrétaire à l'ambassade d'Italie à Moscou, M. Luigi Martioli, et un homme d'affaires, dirigeant du groupe public italien Finsider, se voyaient signifier par les Soviétiques une mesure symétrique. Trois jours plus tôt, les Soviétiques avaient répliqué de la même manière à l'expulsion par la France de quatre de leurs ressortissants. M. Gorbatchev confirme ainsi, à la différence de ses prédécesseurs, un parti-pris de représailles systématiques, dont il avait donné un premier exemple à l'égard des Britanniques, en septembre dernier.

# PROCHE-ORIENT

APRÈS LE DÉTOURNEMENT DE L'AVION LIBYEN

## Les Etats-Unis opposent leur veto à une résolution du Conseil de sécurité condamnant Israël

Les Etats-Unis ont empêché, jeudi 6 février, l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution condamnant Israël pour le détournement d'un avion civil libyen au-dessus de la Méditerranée, en faisant usage de leur droit de veto après deux jours de débats très passionnés, au cours desquels les représentants d'Israël et de plusieurs pays arabes ont multiplié accusations et contre-accusations de terrorisme. Le texte de résolution qui avait été soumis au Conseil a recueilli dix voix, soit une de plus que la majorité requise, et quatre abstentions, celles des autres pays occidentaux: Australie, Danemark, France et Grande-Bretagne.

Le représentant américain, M. Vernon Walters, a déclaré en expliquant son veto que les Etats-Unis étaient opposés à cette action d'Israël, mais qu'ils jugeaient la résolution « inacceptable », celle-ci « ne prenant pas suffisamment en compte la nécessité de faire face efficacement au vrai problème du jour: le terrorisme ». Il a souligné que les Etats-Unis étaient en principe opposés à l'interception d'avions civils, sauf en cas de circonstances exceptionnelles, et seulement sur la base de « preuves les plus claires et les plus solides que des terroristes sont à bord ».

« Nous ne croyons pas, a ajouté l'ambassadeur américain, qu'Israël a démontré que son action répondait à ce critère rigoureux et nécessaire et, donc, nous le déplorons », a-t-il dit.

Les autres pays occidentaux ont également pris leurs distances avec l'opération israélienne, tout en manifestant leurs réserves à l'égard de la

résolution. La France a déclaré que « l'action nécessaire contre le terrorisme ne saurait légitimer des violations des règles du droit international » et que l'action israélienne était « manifestement contraire au droit international ». Le Danemark a fait des remarques similaires. L'Australie a « déploré » l'interception de l'avion libyen en déclarant qu'elle ne pouvait être justifiée. Quant à la Grande-Bretagne, elle a renouvelé sa condamnation, ajoutant que cette interception constituait « un danger sérieux précédent » pour l'aviation civile internationale. - (AFP.)

### Yémen du Sud

● Un nouveau secrétaire général du Parti socialiste. - M. Ali Salem Al Bayd, ancien ministre, a été élu secrétaire général du Parti socialiste yéménite (PSY, au pouvoir) par le comité central du parti. M. Saleh Saleh Mohamed, membre du bureau politique du PSY et ancien secrétaire du comité central, a été élu secrétaire général adjoint. Le CC a élu également quatre autres membres à la direction du PSY: MM. Yassine Saïd Nazzane, ancien vice-premier ministre, Mohamed Saïd Abdallah Mohsen, ancien ministre du logement, Fadel Mohsen Abdallah, ex-ministre de la reconstruction, et Saïd Saleh Saleh. M. Ali Salem Al Bayd succède au secrétaire général du PSY au président Ali Nasser Mohamed, démis de ses fonctions et exclu du parti par la direction collégiale le 24 février. - (AFP.)

Comprendre les enjeux d'Haïti

32 cartes couleurs accompagnées de commentaires

ATLAS D'HAÏTI

C.E.G.E.T. (C.N.R.S.)  
Domaine universitaire de Bordeaux  
33405 Talence Cedex Tel. 56 80 60 00

## « On écoute trop

De notre envoyé spécial  
Toute la semaine, on a pu constater que M. Raymond Barre, dans la foulée de l'annonce de son départ, a été l'objet de nombreuses critiques. On a pu lire dans les journaux, entendre à la radio, voir à la télévision, que le Premier ministre avait été « trop écouté », « trop écouté », « trop écouté ».

## Propos et débats

M. Chirac  
M. Chirac a déclaré à Granville que le gouvernement n'a pas l'intention de modifier la loi sur le statut de la Nouvelle-Calédonie.

M. Rossignol  
M. Rossignol a déclaré à Paris que le gouvernement n'a pas l'intention de modifier la loi sur le statut de la Nouvelle-Calédonie.

M. Fabius  
M. Fabius a déclaré à Paris que le gouvernement n'a pas l'intention de modifier la loi sur le statut de la Nouvelle-Calédonie.

## SITUATION

### FINISTÈRE

### L'opposition de plus

De notre correspondant  
L'opposition de plus en plus marquée dans la Finistère, où les élus locaux de gauche ont obtenu de nombreuses victoires lors des dernières élections municipales.

### CORRESPOND

### Remous au CNIP

Remous au CNIP  
Le CNIP (Comité national interprofessionnel de la presse) a connu de nombreux remous ces dernières semaines, notamment en ce qui concerne la question de la représentation des journalistes étrangers.



# politique

## E SÉNATEUR KENNEDY

### Précise les conditions de la réduction des missiles de portée en Europe

Le sénateur du Massachusetts a déclaré mardi devant le Sénat son intérêt pour la question des droits de l'homme. Il a prononcé à plusieurs reprises le nom de l'ancien dirigeant soviétique Mikhaïl Gorbatchev devant un auditoire qui comprenait des membres du Sénat et des représentants de la presse. « Je dois rendre un hommage à un homme qui a fait de la défense des droits de l'homme une priorité », a-t-il déclaré. « Je suis sûr que la réduction des armes nucléaires est une tâche qui nous concerne tous. Je suis sûr que nous pouvons y parvenir ensemble. »

## LA CAMPAGNE DE M. BARRE

### « On écoute trop Mourousi et pas assez Mitterrand »

Tours. — S'il est vrai que M. Raymond Barre divise l'opposition, il faut croire que les électeurs de l'opposition ne lui en tiennent pas rigueur. L'ancien premier ministre a fait un tabac jeudi soir 6 février devant les trois mille personnes massées au palais des sports de Tours où il était venu témoigner sa sympathie au maire de la ville, M. Jean Royer, qui conduit sa propre liste en Indre-et-Loire, en concurrence avec celle du RPR dirigée par M. Bernard Debré.

## M. Chirac précise sa politique sociale

### « Les salariés ne courront aucun risque »

M. Chirac a participé, jeudi 6 février à Paris, à une réunion du conseil national du RPR, organisme créé depuis un an et qui regroupe environ deux cents personnalités adhérentes et sympathisantes du mouvement. L'intervention du maire de Paris a été uniquement consacrée aux problèmes sociaux et aux solutions qu'il propose. En exemple, M. Chirac a rappelé le concept de triple rupture qu'il préconise en disant :

« Il est urgent d'opérer une véritable rupture. Rupture politique, bien sûr, car des socialistes mal repents ne seront jamais que des libéraux manqués, rupture économique, avec toute une série de pratiques de type étatisé, dirigiste ou social-démocrate, rupture dans les mentalités, enfin, pour qu'une solidarité active et réaliste se substitue à l'assistance et à ses corollaires, dont le moindre n'est pas l'irresponsabilité. »

## SITUATIONS 86

### FINISTÈRE

#### L'opposition de plus en plus divisée

Brest. — L'opposition nationale est de plus en plus divisée dans le Finistère. L'annonce de la candidature de M. Marc Bécam, RPR, sénateur maire de Quimper en position de chef de file aux élections régionales sur une liste lancée par M. Gabriel de Pouliquet, ancien député gaulliste, a eu pour effet d'accentuer la cassure entre les « légitimistes » et les « dissidents ».

## EST-OUEST

### Confirme l'imminence de la réduction de prisonniers

Quatre heures d'échanges ont eu lieu mardi à Bonn. Les deux camps ont convenu de la réduction de prisonniers. Les négociations ont été très constructives. Les deux camps ont convenu de la réduction de prisonniers. Les négociations ont été très constructives.

## LES REPRÉSENTANTS ONT ÉTÉ IMMÉDIATES APRÈS L'EXPULSION PAR L'ITALIE DE DEUX SOVIÉTIQUES

L'URSS a répliqué dans les quatre heures à l'expulsion par l'Italie de deux Soviétiques pour espionnage. M. Gorbatchev a déclaré qu'il apprendrait à Rome que MM. Viora et Kopytchik ont été expulsés de l'ambassade d'URSS à Rome. « C'est une violation de l'accord de Rome », a-t-il déclaré. « Les deux hommes ont été expulsés de l'ambassade d'URSS à Rome. C'est une violation de l'accord de Rome. »

## CORRESPONDANCE

### Remous au CNIP du Val-d'Oise

À la suite de notre article consacré dans nos éditions datées du 6 février, à « La belle reconversion d'un ingénieur de combat », M. Thierry Gallois, conseiller municipal d'Argenteuil, candidat du CNIP sur la liste conduite par M. Hélène Missoffe (RPR), dans le Val-d'Oise, nous adresse la lettre suivante, en invoquant le droit de réponse, conformément à la législation sur la presse :

Je souhaite apporter les précisions suivantes :

1° Je n'ai jamais été membre ou un proche du PFN ;

2° Je n'ai donc jamais été un quelconque pion d'une « OPA » sur le CNIP ;

3° Je ne suis pas le soldat d'une « guerre » contre M. Briant, que, du reste, je ne connais absolument pas. Mais, avec mes amis, j'applique avec détermination dans le Val-d'Oise l'accord national conclu entre le CNIP et le RPR dont, par ailleurs, je suis le fervent partisan ;

4° M. Briant n'a reçu aucune investiture des instances dirigeantes du CNIP (comité directeur, bureau politique et président du CNIP),

ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

En outre, le président du CNIP, M. Philippe Mahani, a déclaré, mercredi 5 février, au cours d'une conférence de presse tenue à Paris — ainsi que l'a rapporté YAF — que « le bilan politique » de son parti avait « entraîné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national », ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

Enfin, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a déclaré, le 6 février, à Paris, devant les députés de l'Assemblée nationale, que « le bilan politique » de son parti avait « entraîné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national », ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

Enfin, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a déclaré, le 6 février, à Paris, devant les députés de l'Assemblée nationale, que « le bilan politique » de son parti avait « entraîné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national », ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

Enfin, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a déclaré, le 6 février, à Paris, devant les députés de l'Assemblée nationale, que « le bilan politique » de son parti avait « entraîné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national », ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

Enfin, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a déclaré, le 6 février, à Paris, devant les députés de l'Assemblée nationale, que « le bilan politique » de son parti avait « entraîné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national », ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

Enfin, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a déclaré, le 6 février, à Paris, devant les députés de l'Assemblée nationale, que « le bilan politique » de son parti avait « entraîné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national », ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

Enfin, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a déclaré, le 6 février, à Paris, devant les députés de l'Assemblée nationale, que « le bilan politique » de son parti avait « entraîné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national », ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

Enfin, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a déclaré, le 6 février, à Paris, devant les députés de l'Assemblée nationale, que « le bilan politique » de son parti avait « entraîné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national », ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

Enfin, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a déclaré, le 6 février, à Paris, devant les députés de l'Assemblée nationale, que « le bilan politique » de son parti avait « entraîné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national », ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

Enfin, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a déclaré, le 6 février, à Paris, devant les députés de l'Assemblée nationale, que « le bilan politique » de son parti avait « entraîné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national », ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

Enfin, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a déclaré, le 6 février, à Paris, devant les députés de l'Assemblée nationale, que « le bilan politique » de son parti avait « entraîné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national », ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

Enfin, le président du RPR, M. Jacques Chirac, a déclaré, le 6 février, à Paris, devant les députés de l'Assemblée nationale, que « le bilan politique » de son parti avait « entraîné les candidatures CNIP sur les listes du Rassemblement national », ce qui concerne directement le cas de M. Briant, qui connaît la liste d'exécution émise dans le Val-d'Oise.

## LA CAMPAGNE DE M. BARRE

### « On écoute trop Mourousi et pas assez Mitterrand »

Tours. — S'il est vrai que M. Raymond Barre divise l'opposition, il faut croire que les électeurs de l'opposition ne lui en tiennent pas rigueur. L'ancien premier ministre a fait un tabac jeudi soir 6 février devant les trois mille personnes massées au palais des sports de Tours où il était venu témoigner sa sympathie au maire de la ville, M. Jean Royer, qui conduit sa propre liste en Indre-et-Loire, en concurrence avec celle du RPR dirigée par M. Bernard Debré.

Alternant avec habileté dans son propos la gravité, l'ironie et la polémique à l'égard des socialistes en général, de M. Mitterrand en particulier, mais aussi parfois de ses rivaux, M. Barre prend de toute évidence beaucoup de plaisir à cette campagne.

Du plaisir à rendre à la gauche la monnaie de sa pièce d'avant mai 1981 : « Si la situation économique tend à s'améliorer, c'est uniquement en raison de facteurs extérieurs à notre pays. Les socialistes ne sont pour rien dans la baisse du dollar et la baisse du prix du pétrole. Je me souviens qu'ils disaient naguère que le prix du pétrole était un alibi pour ceux qui ne savaient pas gouverner. Aujourd'hui, ils sont bien heureux de bénéficier de cette baisse du prix du pétrole. »

Du plaisir aussi à souligner les fluctuations de ses adversaires : « Non seulement les socialistes disent le contraire de ce qu'ils disent auparavant mais ils font preuve d'ostentation dans le reniement. Je n'ai jamais vu de gens capables de s'engouffrer avec autant de force de faire le contraire de ce qu'ils avaient promis. »

Du plaisir surtout à braver sans désemparer les autres chefs de l'opposition dans le débat sur la cohabitation. M. Barre ne se soucie pas du tout des commentaires que provoque sa thèse personnelle. C'est ainsi que tout en affirmant vouloir se garder d'accroître « la confusion et les turbulences », l'ancien premier ministre a invité

les Français à ne pas se laisser obnubilés par... Yves Mourousi. « On n'est pas assez attentif aux propos de M. Mitterrand quand il est face à M. Mourousi », estime M. Barre. « Tout le monde regarde Mourousi qui parle « chébran », « bécot », et pendant qu'on est en train de chercher ce que peut signifier ce langage moderne le président de la République dit, lui, en bon français : « Je ne serai pas inerte. Si je reste, je reste, il ne faut pas compter me mettre dans le trou. Il ne faut pas croire que je serai au pot de fleurs... » Et il conclut en disant : « La Constitution, c'est moi, je suis le président, et s'il y a une interprétation à donner, celui qui tranche, c'est moi. »

« Eh bien ! mon slogan, ajoute M. Barre, « je l'ai emprunté à M. le président de la République. À l'époque où il était candidat, M. Mitterrand avait employé en 1981 une formule qui s'applique très bien à la période que nous vivons, « pour changer de politique » il faut changer de président. »

Le maire de Tours M. Jean Royer a abondé en ce sens en recourant lui à un autre argument : « En 1981 le nouveau président de la République a refusé d'accepter la présence de la majorité parlementaire élue en 1978 et il a prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale pour avoir une majorité de gouvernement. Comment pourrait-il donc se faire que le même président de la République accepte le 16 mars de pouvoir gouverner avec une majorité qui lui serait hostile ? »

Entre un ancien et un futur candidat à l'élection présidentielle, qui de plus normal au fond que ce plaisir partagé de la dialectique ?

ALAIN ROLLAT.

## RESEAU LOCAL ARCNET

### Toutes les fonctions font écran commun.

Le Réseau Local Arcnet est une solution innovante pour les entreprises qui souhaitent partager leurs ressources informatiques. Il permet à tous les utilisateurs d'accéder à un même jeu de données, ce qui améliore la collaboration et la productivité.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

## LA CAMPAGNE DE M. BARRE

### « On écoute trop Mourousi et pas assez Mitterrand »

Tours. — S'il est vrai que M. Raymond Barre divise l'opposition, il faut croire que les électeurs de l'opposition ne lui en tiennent pas rigueur. L'ancien premier ministre a fait un tabac jeudi soir 6 février devant les trois mille personnes massées au palais des sports de Tours où il était venu témoigner sa sympathie au maire de la ville, M. Jean Royer, qui conduit sa propre liste en Indre-et-Loire, en concurrence avec celle du RPR dirigée par M. Bernard Debré.

Alternant avec habileté dans son propos la gravité, l'ironie et la polémique à l'égard des socialistes en général, de M. Mitterrand en particulier, mais aussi parfois de ses rivaux, M. Barre prend de toute évidence beaucoup de plaisir à cette campagne.

Du plaisir à rendre à la gauche la monnaie de sa pièce d'avant mai 1981 : « Si la situation économique tend à s'améliorer, c'est uniquement en raison de facteurs extérieurs à notre pays. Les socialistes ne sont pour rien dans la baisse du dollar et la baisse du prix du pétrole. Je me souviens qu'ils disaient naguère que le prix du pétrole était un alibi pour ceux qui ne savaient pas gouverner. Aujourd'hui, ils sont bien heureux de bénéficier de cette baisse du prix du pétrole. »

Du plaisir aussi à souligner les fluctuations de ses adversaires : « Non seulement les socialistes disent le contraire de ce qu'ils disent auparavant mais ils font preuve d'ostentation dans le reniement. Je n'ai jamais vu de gens capables de s'engouffrer avec autant de force de faire le contraire de ce qu'ils avaient promis. »

Du plaisir surtout à braver sans désemparer les autres chefs de l'opposition dans le débat sur la cohabitation. M. Barre ne se soucie pas du tout des commentaires que provoque sa thèse personnelle. C'est ainsi que tout en affirmant vouloir se garder d'accroître « la confusion et les turbulences », l'ancien premier ministre a invité

les Français à ne pas se laisser obnubilés par... Yves Mourousi. « On n'est pas assez attentif aux propos de M. Mitterrand quand il est face à M. Mourousi », estime M. Barre. « Tout le monde regarde Mourousi qui parle « chébran », « bécot », et pendant qu'on est en train de chercher ce que peut signifier ce langage moderne le président de la République dit, lui, en bon français : « Je ne serai pas inerte. Si je reste, je reste, il ne faut pas compter me mettre dans le trou. Il ne faut pas croire que je serai au pot de fleurs... » Et il conclut en disant : « La Constitution, c'est moi, je suis le président, et s'il y a une interprétation à donner, celui qui tranche, c'est moi. »

« Eh bien ! mon slogan, ajoute M. Barre, « je l'ai emprunté à M. le président de la République. À l'époque où il était candidat, M. Mitterrand avait employé en 1981 une formule qui s'applique très bien à la période que nous vivons, « pour changer de politique » il faut changer de président. »

Le maire de Tours M. Jean Royer a abondé en ce sens en recourant lui à un autre argument : « En 1981 le nouveau président de la République a refusé d'accepter la présence de la majorité parlementaire élue en 1978 et il a prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale pour avoir une majorité de gouvernement. Comment pourrait-il donc se faire que le même président de la République accepte le 16 mars de pouvoir gouverner avec une majorité qui lui serait hostile ? »

Entre un ancien et un futur candidat à l'élection présidentielle, qui de plus normal au fond que ce plaisir partagé de la dialectique ?

ALAIN ROLLAT.

## RESEAU LOCAL ARCNET

### Toutes les fonctions font écran commun.

Le Réseau Local Arcnet est une solution innovante pour les entreprises qui souhaitent partager leurs ressources informatiques. Il permet à tous les utilisateurs d'accéder à un même jeu de données, ce qui améliore la collaboration et la productivité.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.

En choisissant Arcnet, vous bénéficiez d'une solution fiable et performante. Contactez-nous dès maintenant pour en savoir plus sur les avantages de ce réseau local.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.



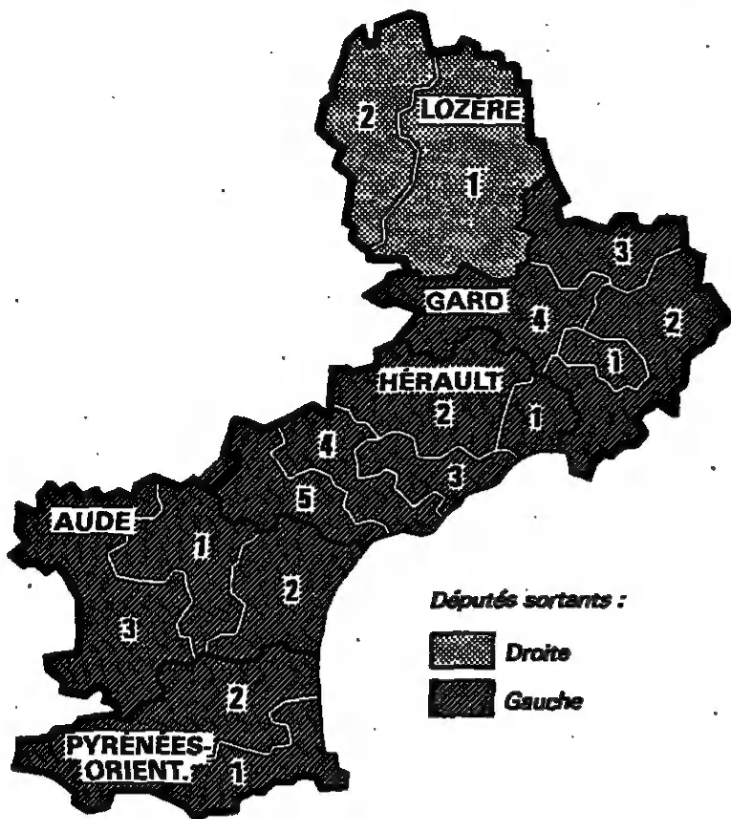
**Datapoint**  
MATRA  
INFORMATIQUE

Le Réseau Local Arcnet est une solution innovante pour les entreprises qui souhaitent partager leurs ressources informatiques. Il permet à tous les utilisateurs d'accéder à un même jeu de données, ce qui améliore la collaboration et la productivité.

Les fonctionnalités de ce réseau sont multiples : partage de fichiers, accès à des bases de données, utilisation de logiciels en commun. Arcnet est compatible avec les standards de l'industrie, ce qui facilite son intégration dans votre environnement informatique existant.



# LANGUEDOC-ROUSSILLON (II)



## L'assaut désordonné de l'opposition

L'opposition remplacera-t-elle le Parti socialiste à la présidence de la région Languedoc-Roussillon ? Cette hypothèse, vraisemblable, n'a pas favorisé l'union au sein de la droite languedocienne, qui part à la bataille dans un certain désordre. Son candidat déclaré à la succession de M. Robert Capdeville, qui dirige le conseil régional depuis trois ans et ne se représente pas pour cette fonction, est

M. Jacques Blanc, député de la Lozère. On ne peut assurer que M. Blanc, si ce moment vient, ralliera sans difficulté tous les suffrages de l'opposition sur son nom.

La concurrence du RPR, les dissensions au sein de l'UDF, rendent cette perspective plus aléatoire qu'on pourrait le croire. La rupture, dans le Gard, entre le maire de Nîmes, M. Jean Bousquet, et le mouvement chiracien illustre la

complexité de la politique locale, accrue par les enjeux nationaux qui y interviennent.

Le parti communiste, puissance déclinante depuis 1983, bien qu'il se situe, ici, au-dessus de sa moyenne nationale, tente de reconquérir le terrain perdu et de ne pas céder à la tentation du repli.

La bipolarisation de la campagne - maintien de la présidence socialiste ou basculement à droite ? - ne lui facilite pas la tâche.

## L'union RPR-UDF mise à mal

De notre envoyé spécial

Montpellier. - Le désordre règne dans l'opposition languedocienne. En gagnant des positions depuis 1981, notamment aux élections municipales, la droite s'est enrichie de personnalités dont les ambitions sont difficiles à harmoniser. Dans les Pyrénées-Orientales, le RPR et l'UDF sont parvenus à s'entendre, mais, partout ailleurs, écartée d'emblée par les états-majors, rompue totalement ou maintenue pour les seules élections législatives, l'union de l'opposition est mise à mal.

La menace du Front national - avec le débat qu'elle entraîne sur le thème « susciter une dynamique d'union ou ratifier large » - n'est pas étrangère à cette situation, mais d'autres facteurs interviennent. Les stratégies départementales personnelles et la perspective de prendre la majorité au conseil régional font des rapports de forces au sein de cette future assemblée un enjeu très disputé. Certains pressent, aussi, un changement de loi électorale promis par l'opposition si elle est majoritaire à l'Assemblée nationale, et ont le souci de s'assurer d'une présence à la région au cas où leur réélection au scrutin majoritaire ne serait pas assurée.

Dans deux départements - l'Aude et la Lozère - les électeurs de l'opposition n'auront pas à choisir pour les élections législatives, mais ils devront trancher entre deux listes pour le conseil régional. Dans le Gard, le RPR et l'UDF présentent des listes séparées pour les deux scrutins. Il en est de même dans l'Hérault, mais les choses pourraient s'y compliquer en raison de désaccords au sein de l'UDF.

Le conflit oppose M. Willy Diméglio, chef de file du Parti républicain et tête de liste de l'UDF pour les élections législatives, et M. Yves Marchand (CDS), maire de Sète, tête de liste pour les élections régionales. Deux fois vainqueur des élections municipales à Sète - le scrutin de mars 1983, annulé, avait été refait en février 1984 - conseiller général, M. Marchand, à trente-sept

ans, était prêt à prendre la tête de l'UDF pour la bataille de mars prochain. Cette place est revenue à M. Diméglio, cinquantenaire et un an, conseiller général lui aussi, qui retire enfin le bénéfice d'une longue patience derrière l'ancien maire de Montpellier, M. François Delmas.

Après avoir envisagé de se retirer complètement de la compétition, M. Marchand a accepté la tête de liste pour les élections régionales, mais pour en chasser M. Diméglio et mettre à sa place - la deuxième - M. Delmas. Opération habile, justifiée par la popularité que conservait M. Delmas auprès des électeurs de droite de Montpellier, et qui vise à limiter l'emprise de M. Diméglio sur l'UDF dans le département, tout en introduisant l'ancien maire comme un facteur d'incertitude supplémentaire au conseil régional.

Apolitisme prudent

Dans l'Aude, c'est le maire de Narbonne, M. Hubert Monly, fidèle depuis quinze ans à un « apolitisme » prudent, qui a rendu impossible un accord de l'opposition pour les élections régionales. A la tête de liste que le RPR lui proposait, il a ajouté, pour accepter l'union, des conditions qui ont paru inacceptables à M. Jean-Pierre Cassabel, le maire de Castelnaudary, délégué régional du RPR et chef de file de l'opposition pour les élections législatives dans l'Aude. C'est donc M. Raymond Chéza, le maire de Carcassonne, qui conduira la liste du RPR aux élections régionales, M. Monly ayant formé sa propre liste.

Faute d'accord, dans le Gard, entre le maire de Nîmes, M. Jean Bousquet, et le RPR, l'opposition se présente divisée pour les deux scrutins. Comme dans l'Hérault, le RPR et l'UDF présentent chacun ses listes, mais cette situation ne résulte pas d'un état de fait reconnu dès le départ. Aussi la délimitation entre les deux formations concurrentes est-elle litigieuse, le maire du Grand-Roi, M. Etienne Mourat, étant exclu du RPR pour avoir accepté de conduire la liste régionale au côté de

M. Bousquet, tandis que M<sup>me</sup> Francine Gomez envisage de se mettre « en coupe » du RPR si son engagement à la même place, au côté de M. Alain Boule (RPR) continue de provoquer des remous à Paris.

M. Blanc en piste

En Lozère, enfin, M. Jacques Blanc, député (UDF-PR) sortant, conduisait les listes de l'opposition pour les deux scrutins, a refusé, pour les élections régionales, de prendre comme colistier le secrétaire départemental du RPR, M. Jean-Claude Mourgues. M. Blanc a choisi lui-même, tant au RPR qu'à l'UDF, les personnes liées avec lesquelles il mènera cette bataille. La formation chiracienne a refusé de s'incliner devant l'ancien secrétaire général du RPR et a décidé de former sa propre liste pour les élections régionales sous la direction du maire d'Annonay-Aubrac, M. Pierre Atrazic.

Candidat déclaré à la présidence de la région, M. Blanc, qui présidait jusqu'à maintenant l'intergroupe de l'opposition au conseil régional, n'a pas de concurrent officiel. Cette apparence ne peut tromper. Le RPR, en premier lieu, ne soutiendra le candidat de l'UDF à la présidence que si cette formation est, en effet, majoritaire au sein de l'opposition. En second lieu, le choix du représentant de l'UDF ne sera pas si facile que M. Blanc donne à le croire.

M. Bousquet s'étant retiré du conseil régional, M. Paul Alduy, maire de Perpignan, ayant déclaré qu'il soutiendrait M. Blanc, ce sont deux obstacles de moins sur la route du patron de la Lozère. Mais M. Mouly estime sans doute que ce qui a été bon pour Narbonne jusqu'à maintenant pourrait l'être demain pour la région. Quant à M. Marchand, il ne cache pas que, à ses yeux, « tout est négociable ». Le coup de poker engagé par le maire de Sète pourrait, s'il réussissait, lui donner des ailes, et sa combinaison avec M. Delmas porter ses fruits au-delà des élections elles-mêmes.

Dans tous les cas, l'opposition devra compter avec le Front national, qui, s'il ne peut espérer qu'un siège de député, est du moins assuré d'être présent au conseil régional.

Le parti communiste, puissance déclinante depuis 1983, bien qu'il se situe, ici, au-dessus de sa moyenne nationale, tente de reconquérir le terrain perdu et de ne pas céder à la tentation du repli. La bipolarisation de la campagne - maintien de la présidence socialiste ou basculement à droite ? - ne lui facilite pas la tâche.

A deux voix près

Le Languedoc-Roussillon géré par la droite, c'est une perspective plus que surprenante pour cette région où la gauche a toujours été chez elle. Cela se jouera, pourtant, à une ou deux voix près, peut-être, dans la future assemblée régionale. L'opération tentée par le RPR avec M. Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard, exclu du PS l'été dernier, ayant échoué, la formation chiracienne apparaît en moins bonne position que l'UDF pour prétendre à la présidence. Il reste que, avec M. René Couvignes, maire de La Grande-Motte, son chef de file pour les élections régionales dans l'Hérault, ou même avec M. Boule dans le Gard, le RPR ne manque pas de personnalités sur lesquelles il puisse parier.

L'UDF, elle, en aurait presque trop, qui parient parfois sur elles-mêmes. Si l'on tient compte aussi, comme dit M. Cassabel, de « ceux qui se voient ministres », au RPR et à l'UDF, la partie qui s'engagera peut-être le 17 mars ne sera pas facile à dénouer.

PATRICK JARREAU.

## Les communistes hésitent entre le repli et la reconquête

De notre envoyé spécial

Montpellier. - Le Languedoc-Roussillon avait été, pour le Parti communiste, une terre d'espoir au plus fort de la bataille qui avait suivi la rupture de l'union de la gauche en 1977. Face à un PS victime d'une certaine usure du pouvoir, les communistes, misant sur la menace que représentait l'éparpillement du Marché commun pour les viticulteurs et sur le sentiment régionaliste, faisaient mieux que résister électoralement. Ils progressaient avec, en 1978, quatre sièges de députés sur quatre dans le Gard, deux sur cinq dans l'Hérault, un sur deux dans les Pyrénées-Orientales.

Les élections européennes de 1979, marquées par la présence sur la liste du PCF de M. Emmanuel Maffre-Beaugé, dirigeant des viticulteurs, avaient confirmé que la stratégie élaborée et conduite par M. Maurice Verdier, premier secrétaire fédéral de l'Hérault, était fructueuse. Adhérant à Bézier, Sète, Nîmes et Aude, le PCF paraissait avoir trouvé un second souffle et renouveau son implantation chez les cultivateurs, les petits viticulteurs et les salariés de l'industrie, ceux-ci essentiellement dans le bassin d'Aude.

Cette évolution, qui s'inscrivait dans un déplacement global de l'audience du Parti communiste des grandes concentrations industrielles vers les zones rurales - amorcé avant la rupture de l'union de la gauche et se soldant, globalement, par un déficit - s'est révisée conjoncturellement et n'a pas résisté au double choc de l'élection présidentielle de 1981 et de la participation au gouvernement.

Les élections municipales de mars 1983 ont été marquées, pour le PCF, par une série de défaites. Les communistes sem-

blent hériter, aujourd'hui, entre le repli et la reconquête. Prudent dans les Pyrénées-Orientales, où il présente de nouveau son député sortant, M. André Tourné, qui jouit d'une bonne « cote » personnelle - le maire de Cabestany, M. Jean Vité, préparant la succession, - le PCF se montre plus audacieux dans l'Hérault, où sa liste pour les élections législatives est conduite par M. Jacques Roux, auquel ses fonctions sous le gouvernement d'union de la gauche ont valu la présidence de l'Organisation mondiale de la santé. Dans le Gard, c'est M. Bernard Deschamps, ancien député, ancien premier secrétaire fédéral, qui conduit la bataille pour les élections législatives (avec M. Gilbert Millet, maire d'Aude, pour les élections régionales), choix qui n'a pas satisfait tout le monde.

C'est dans l'Hérault, surtout, que la division interne du PCF depuis les élections européennes de 1984 est la plus nette, les maires de Bédarieux et Pézenas incarnant la ligne « modernisatrice » contre une direction fédérale qui apparaît, aujourd'hui, conservatrice. La taxe de chômage dans la région - le plus élevé de France - l'arrivée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun, offrent aux communistes des arguments dont ils peuvent espérer tirer profit, encore que la question viticole soit considérée par beaucoup, dans la région, comme dépassée. La présence de M. Maffre-Beaugé sur la liste du PCF dans l'Hérault pourrait ne pas produire autant d'effet qu'en 1979.

Quant à la critique de la gestion régionale socialiste, elle bute sur la perspective d'une alliance entre les deux partis si, demain, la gauche peut conserver la présidence de la région...

P. J.

## Une élection municipale partielle à Louviers (Eure)

De notre correspondant

Evreux. - Les électeurs de Louviers sont convoqués, dimanche 9 février, pour élire un nouveau conseil municipal. Cette élection fait suite à la démission du maire, M<sup>me</sup> Odile Proust, RPR, et de quinze des ses collègues (Le Monde du 9 janvier).

L'opposition RPR-UDF avait repris cette mairie à la gauche en mars 1983. Mais il n'est pas du tout sûr qu'elle la conserve. Cette cité de vingt mille habitants, en effet, a tendance à voter de bord assez aisément. Et, depuis le passage de Pierre Mendès France il y a trente ans, une seule équipe a pu tenir jusqu'à un bout de son mandat.

On pensait que le conseil municipal mis en place il y a trois ans ne consacrerait pas les affaires des précédents. D'autant que M<sup>me</sup> Odile Proust, qui remportait sa seconde victoire (débarquant de Paris, elle avait été élue conseillère générale en un supéramant), se voyait déjà député et envisageait même une carrière ministérielle.

Mais sa gestion trop personnelle des affaires lui attirait rapidement des inimitiés, même parmi ses amis politiques. La situation se dégradait en 1984 et culminait en 1985. Une dizaine d'élus RPR, UDF et sans étiquette entrèrent en dissidence. Et, l'an dernier, la gauche s'associait tacitement à eux pour faire chuter le maire et ses fidèles. Par deux fois l'ordre du jour fut rejeté à la majorité. Et, alors qu'on s'attendait à une dissolution du conseil municipal, M<sup>me</sup> Odile Proust prit les devants en démissionnant.

Comme elle l'avait annoncé, M<sup>me</sup> Proust conduisit à nouveau une liste avec comme chef de file, M. André Cronin, ancien adjoint au maire. Le Front national s'est également mis sur les rangs : il fixe sa barre à 15 % des suffrages.

A gauche, le Parti communiste (un élu dans la précédente assemblée) a décidé de faire cavalier seul. Le Parti socialiste (deux élus en 1983) et le Comité d'action de gauche (six élus) ont fait liste commune. C'est M. André Fromentin, maire jusqu'en 1983, qui a conduit.

J. L.

De notre envoyé spécial

Nîmes. - Etrange spectacle ! Le 23 janvier, les partisans du RPR dans le Gard (et quelques-uns de l'Hérault voisin) sont réunis au Palais des congrès de Nîmes pour entendre M. Jacques Chirac, venu soutenir les listes de son mouvement pour les élections législatives et régionales dans ce département. Certes, comme les orateurs qui l'ont précédé, le président du RPR souligne que l'adversaire est à gauche et pas ailleurs. M. Chirac soulignera même : « Bon vent, oui, bon vent ! » aux listes de l'UDF ; mais, avant d'utiliser cette expression volontairement ambiguë, il aura administré au maire de Nîmes, M. Jean Bousquet, qui patronne ces listes, une vigoureuse volée de bois vert.

Or, qui est assis au premier rang de l'assistance, le visage impassible ? M. Bousquet. Le PDG de la maison de couture Cacharel écoute sans sourciller le président du RPR évoquer le dernier meeting de la campagne des élections municipales de 1983 et le soutien personnel qu'il lui avait apporté pour enlever la

ERRATUM. - Dans nos éditions de 7 février une coquille nous a fait écrire que le département des Pyrénées orientales serait onze départements. Les élections législatives, est, de quatre-vingt onze étant, comme nous l'indiquions par ailleurs, le nombre des futurs conseillers régionaux.

D'autres part, une coquille, dans l'article consacré aux socialistes languedociens, a transformé en « Gubret » la ville de Céret, dans les Pyrénées orientales, dont M. Henri Sière est le maire et le conseiller général.

## Le maire de Nîmes face à M. Chirac : défi, rupture et malentendu

mairie au PCF. Malentendu ? M. Bousquet avait invité M. Chirac à faire, à son arrivée à Nîmes, un détour par la mairie. La réponse ayant été négative, il avait décidé de se rendre, lui, au Palais des congrès, où il avait été accueilli par des sifflets. Le lendemain, la rencontre manquée donna lieu à une petite polémique, une de plus.

Que M. Chirac ait rompu avec M. Bousquet, c'est l'évidence. Que le maire de Nîmes ne se résigne pas à cette rupture, c'est tout aussi évident. Et l'on n'y comprend rien. A en croire M. Bousquet, tout vient de la tentative de ralliement du président du conseil général, M. Gilbert Baumet, ex-socialiste, au RPR, opération dans laquelle le maire voit une trahison, menée par M. Charles Pasqua, le président du groupe RPR du Sénat, et la complexité des responsables locaux du mouvement chiracien.

Le mauvais coup

Etrangement, M. Bousquet se refuse à admettre que l'affaire avait commencé par une rencontre entre MM. Chirac et Baumet à l'Hôtel de Ville de Paris, qu'elle avait été menée au plus haut niveau du RPR et que, localement, certains dirigeants chiraciens, au moins, étaient plutôt réservés. M. Jean-Pierre Cassabel, délégué régional du mouvement, dit, par exemple, qu'il avait été « informé » de ce qui se tramait et qu'il « regrette que ce se soit passé comme cela ». Pour le maire de Nîmes, le secrétaire départemental du RPR, M. Alain Boule, qui était l'un de ses adjoints au conseil municipal, a été « complice » de ce mauvais coup. Il était normal qu'il se vît retirer sa délégation, ce qui n'a pas empêché le maire, de tout faire,

par la suite, pour maintenir le contact avec la direction nationale du RPR.

A cette thèse s'en oppose une autre, qui paraît plus éclairante. M. Bousquet, entré en politique il y a trois ans, s'est toujours voulu indépendant des partis, affirmant que ce n'est qu'en 1988 qu'il lui faudra faire le choix d'un candidat à l'élection présidentielle. C'est le genre d'attitude que M. Chirac apprécie, d'autant moins que le président du RPR estime avoir beaucoup fait pour l'élection de M. Bousquet à la mairie de Nîmes. Puisque le PDG de Cacharel refusait de s'engager en faveur du RPR régionalement et nationalement, puisqu'il entendait conserver pour lui-même, d'abord, puis utiliser à sa guise le prestige qu'il n'aurait pas pu acquérir, à la tête de sa ville, s'il n'y avait d'abord été porté, le mouvement chiracien pouvait chercher ailleurs le concours que le maire lui refusait.

Un président de conseil général élu à l'unanimité de l'assemblée départementale, maître d'un réseau d'élus dont certains lui doivent beaucoup, ce n'était pas à négliger dans une région où la droite doit, pour progresser, disputer le terrain rural et « ruralisa » à un Parti socialiste implanté de longue date. L'hypothèse Baumet valait d'être essayée.

M. Bousquet contraint de choisir

La logique, à partir de ce moment - et même si les pressions des amis socialistes de M. Baumet l'avaient contraint à annuler précipitamment son inscription au groupe RPR du Sénat, - ne pouvait conduire, pour les élections de mars, qu'à des listes d'union sans M. Bousquet, qui aurait fait cavalier seul, ou à une

division RPR-UDF, le maire de Nîmes étant contraint de faire cause commune, contre ses principes, avec une des deux formations de l'opposition contre l'autre.

M. Bousquet est parvenu à entrer avec lui, pour diriger ses listes intitulées « On y va ! », le maire du Grand-Roi, M. Etienne Mourat, dont M. Jacques Tonbou, secrétaire général du RPR, a annoncé aussitôt l'exclusion de cette formation. Grâce aux maires et aux autres élus UDF qu'elles réunissent, les listes de M. Bousquet, sur lesquelles figure à la deuxième place, pour les élections législatives, l'ancien député Jean Foudevigne (CDS), balaissent à la critique de non-représentativité départementale que leur adresse le RPR.

M. Boule, qui conduira la liste de cette dernière formation aux élections législatives, a obtenu l'appui de M<sup>me</sup> Francine Gomez, qui n'ayant pas obtenu du Parti républicain la place éligible qu'elle espérait, conduira la liste du RPR aux élections régionales. Conseiller municipal du Vigan, le PDG de Watermaes fait pendant à celui de Cacharel sur le plan de la compétence gestionnaire - qu'elle conteste, d'ailleurs, à M. Bousquet.

Pour le maire de Nîmes, la partie est serrée. Affronté à la personnalité nationale qu'est M<sup>me</sup> Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, qui conduit la liste socialiste aux élections législatives, il peut mener une de ces batailles d'« image » et de « communication » qu'il maîtrise bien. Au-delà de mars et des ambitions parisiennes qu'on prête à M. Bousquet, c'est aussi sa réélection à la mairie de Nîmes, en 1989, qui se joue aujourd'hui.

P. J.

La représentation

Le mardi 10 février 1986, à 20 heures, au théâtre de la Ville de Paris, sera représenté le spectacle de M. Chirac, intitulé « Le défi ». Ce spectacle sera précédé d'un concert de M. Chirac, intitulé « Le défi ». Le spectacle sera précédé d'un concert de M. Chirac, intitulé « Le défi ».

MEETING

J.-P. CHEVÈNE

Edwige AVIC

le mardi 11 février de 18 heures

MONTFARNASSE PAR



POLITIQUE

Opposition

Le 16 mars, date de l'unique tour de scrutin, les électeurs français sont appelés à voter deux fois (1), une première fois pour élire 577 députés (555 en métropole, 15 dans les départements d'outre-mer, 7 dans les territoires d'outre-mer et collectifs territoriaux) une seconde fois pour élire 1 840 conseillers régionaux (1 682 dans les 22 régions métropolitaines, 158 dans les quatre régions d'outre-mer, Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).

à mal

mal, qui, s'il ne peut espérer qu'un siège de député, est du moins assuré d'être présent au conseil régional. Au RPR comme à l'UDF, on affirme que les amis de M. Jean-Marie Le Pen seront mis devant leurs responsabilités et devront choisir entre soutenir un président de droite ou faire le jeu de la gauche. Sans contrepartie ? C'est la loi, assure M. Diméglio, qui rendra obligatoire la présence de Front national au bureau du conseil régional puisque ce bureau sera composé à la proportionnelle des groupes. La loi ne dit pas, cependant, quelles places doivent être accordées aux différents groupes. En outre, la question du bureau étant réglée, il restera au président à s'assurer d'une majorité sur chacun de ses projets. A quoi l'opposition répond que les socialistes, s'ils conservent la présidence, auront, eux, besoin de communistes.

A deux voix près

Le Languedoc-Roussillon sera plus que surpris par cette région où la gauche a toujours été chez elle. Cela se jouera, pour ainsi dire, entre deux voix près, soit dans la future assemblée régionale. L'opération menée par le RPR avec M. Gilbert Baumer, président du conseil général du Gard, élu du PS l'été dernier, ayant conduit la formation chiraquienne à une position de moins bonne position que l'UDF pour prétendre à la présidence. Il reste que, avec M. René Couvinières, maire de La Grande-Motte, son chef de file pour les élections régionales dans l'Hérault, se situe avec M. Boule dans le Gard. Le RPR ne manque pas de perspectives sur lesquelles il puisse partir.

L'UDF, elle, en aura profité trop, qui parent parfois sur elle-même. Si l'on tient compte aussi, comme dit M. Cassabon, de ce que se voient manifestes au RPR et à l'UDF, la partie qui s'agit peut-être la 17 mars ne sera pas facile à dénouer.

PATRICK JARREAU

M. Chirac : perdu

division RPR-UDF, le maire de Nîmes étant contraint de faire une commune, contre ses propres intérêts, une des formations de l'opposition. M. Bousquet est parvenu à établir un lien avec lui, pour diriger les listes régionales. On a vu, le maire du Grand-Roi, M. Etienne Mouraud, dont M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a annoncé l'exclusion de cette liste. Grâce aux maîtres et aux amis de l'UDF qu'elles réunissent, les listes de M. Bousquet, sur lesquelles figurent les deuxièmes places de Jean-Pierre Poulévigne (CDS), délégué à la critique de non-représentativité départementale que leur propose le RPR. M. Boule, qui conduit la liste de cette dernière formation, a obtenu deux sièges législatifs, a obtenu l'appui de M. Francis Gomez, qui n'ayant pas obtenu du Parti républicain la place éligible qu'il espérait, a rejoint la liste du RPR aux élections régionales. Conseiller municipal du Vigan, le PDG de l'agriculture fait pendant à celui de Cabaret, sur le plan de la compétence gestionnaire - qu'elle constitue, d'ailleurs, à M. Bousquet. Pour le maire de Nîmes, la partie est servie. Affronté à la personnalité nationale qu'est M. Georges Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, qui porte parole du gouvernement, qui conduit la liste socialiste aux élections législatives, il peut mener une de ces batailles d'impasse qui sont la communication - et de l'ambition. Au-delà de mars et des élections parisiennes, qui ont précédé M. Bousquet, c'est dans le cadre de la mairie de Nîmes, en 1984, qui se joue aujourd'hui.

La représentation proportionnelle à la plus forte moyenne : mode d'emploi

Le 16 mars, date de l'unique tour de scrutin, les électeurs français sont appelés à voter deux fois (1), une première fois pour élire 577 députés (555 en métropole, 15 dans les départements d'outre-mer, 7 dans les territoires d'outre-mer et collectifs territoriaux) une seconde fois pour élire 1 840 conseillers régionaux (1 682 dans les 22 régions métropolitaines, 158 dans les quatre régions d'outre-mer, Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).

Le 16 mars, date de l'unique tour de scrutin, les électeurs français sont appelés à voter deux fois (1), une première fois pour élire 577 députés (555 en métropole, 15 dans les départements d'outre-mer, 7 dans les territoires d'outre-mer et collectifs territoriaux) une seconde fois pour élire 1 840 conseillers régionaux (1 682 dans les 22 régions métropolitaines, 158 dans les quatre régions d'outre-mer, Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).

Le 16 mars, date de l'unique tour de scrutin, les électeurs français sont appelés à voter deux fois (1), une première fois pour élire 577 députés (555 en métropole, 15 dans les départements d'outre-mer, 7 dans les territoires d'outre-mer et collectifs territoriaux) une seconde fois pour élire 1 840 conseillers régionaux (1 682 dans les 22 régions métropolitaines, 158 dans les quatre régions d'outre-mer, Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).

Le vote par procuration

Le 16 mars, date de l'unique tour de scrutin, les électeurs français sont appelés à voter deux fois (1), une première fois pour élire 577 députés (555 en métropole, 15 dans les départements d'outre-mer, 7 dans les territoires d'outre-mer et collectifs territoriaux) une seconde fois pour élire 1 840 conseillers régionaux (1 682 dans les 22 régions métropolitaines, 158 dans les quatre régions d'outre-mer, Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion).

Recherche projet, désespérément !

Recherche projet, désespérément ! (Suite de la première page.) L'ancien premier ministre de M. Valéry Giscard d'Estaing avait, au début du septennat, mis le doigt sur une vérité : les Français ne veulent pas changer de société, ils veulent simplement changer la société. L'ancien ministre de l'Agriculture de M. Mitterrand lui fit écho, aujourd'hui, en proclamant la victoire de « l'alternance sur l'alternance ». Et M. Michel Rocard de se féliciter que l'enjeu du combat ne soit plus de « substituer une société à une autre », mais plus modestement « une politique à une autre ».

CALENDRIER DE LA CAMPAGNE

Table with 3 columns: Action, Législatives, Régionales. Rows include: Ouverture du délai de dépôt des candidatures, Clôture de délai de dépôt des candidatures, Ouverture de la campagne électorale, Clôture de la campagne électorale.

J.G. Macquenn Les Hittites Aux origines de la Turquie Une synthèse actuelle sur cette civilisation d'une exceptionnelle richesse Un vol. : 75 F Collection "Civilisations" ARMAND COLIN

Toute l'Amérique avec un seul billet: 2.290 F.

Advertisement for TWA flights to the USA. Includes images of the Golden Gate, Statue of Liberty, Hollywood, and Everglades. Text: 'Le nouveau TWAIRPASS TWA. Il vous suffit d'acheter le vol transatlantique pour bénéficier du nouveau TWAIRPASS TWA à 2.290 F. Vous donnez droit à 8 escalers. Sur n'importe quelle ligne TWA, à l'intérieur des USA, pour n'importe quelle distance. Et pour la somme moyenne de 287 francs par vol. Pensez donc! Un voyage aux Etats-Unis qui vous emmène où vous avez toujours rêvé d'aller: Hollywood, les Montagnes Rocheuses, le Grand Canyon, la Floride, l'Ouest sauvage, le Vieux Sud, la Nouvelle Angleterre, le cœur du Texas... Toute l'Amérique. TWA dessert plus de 60 villes aux USA, vous n'avez que l'embaras du choix. Tirez le meilleur parti de votre voyage en le planifiant à l'avance: souvenez-vous que plus d'un vol peut être nécessaire pour aller d'une ville à l'autre. Contactez votre agent de voyages ou appelez TWA au 47.20.62.11. Conditions: Achat du billet 21 jours à l'avance. Date limite d'achat 1er mars 1986. Validité du billet: 60 jours à partir du début du voyage.'

MEETING avec J.-P. CHEVENEMENT Ministre de l'Education Nationale sous la présidence de Edwige AVICE Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense le mardi 11 février de 18 heures à 20 heures au MONTPARNASSE PARC HOTEL 19, rue du Commandant-Mouchotte métro Montparnasse avec la participation des candidats socialistes aux élections législatives et régionales des XIVe et XVe arrondissements de Paris.

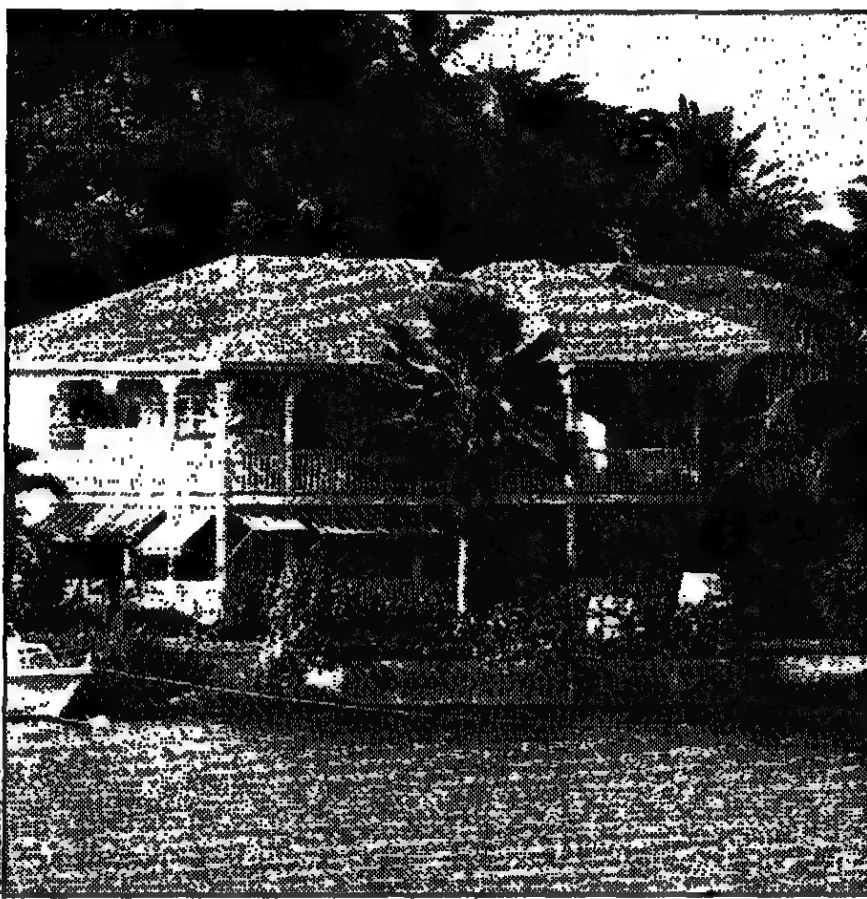






# Dépression tropicale

## Paradis sous l'alizé, la Guadeloupe perd des clients depuis les troubles indépendantistes.



destination touristique, constitue le capital le plus précieux : son image de marque. Responsable de la zone « loisirs » des Antilles Méridien (4), Jacques Motet avoue, pour 1985, une baisse de 30 % de la clientèle de l'hôtel de la chaîne en Guadeloupe. Ce qui n'a pas empêché sa société de décider d'investir, en trois ans, 10 millions de francs dans cet établissement, soit 10 fois sa valeur initiale. Objectif : démarquer ce « 4 étoiles » de ses concurrents, le situer entre l'hôtel traditionnel et le club de vacances, jouer la carte du « luxe dans la rusticité », améliorer la qualité du service, du décor et de la cuisine, développer l'animation pour satisfaire ceux qui, désormais de plus en plus nombreux, refusent de bronzer idiots. En espérant que ce pari sur l'avenir sera payé de retour et que les gens finiront par oublier « un petit problème amplifié par les médias ».

Comme si, pour la Guadeloupe, le saint touristique passait désormais par le « petit problème ». Après tout, les quatrièmes journées médico-sportives antillaises qui s'y tenaient en décembre n'avaient-elles pas choisi, pour thème de leur colloque médical, « l'anxiété et les métamorphoses de la peur ». Avec, pour faire passer la pilule, un tournoi de golf quotidien...

PATRICK FRANÇOIS.

ARRIVÉE du président dans un département où règne le « climat de la peur », titrait un quotidien local lors de la visite de François Mitterrand aux Antilles, en décembre dernier. Un président de la République venu rassurer ces « îles amères » (le Monde des 1 et 2 décembre) en proie à la peur d'elles-mêmes. Au même moment débarquaient à Pointe-à-Pitre un bataillon de journalistes européens, rassemblés au chevet d'une Guadeloupe considérée, par nombre de professionnels, comme touristiquement moribonde. A l'origine de cette initiative, la Société des hôtels Méridien, bien décidée à montrer à ses hôtes, à l'occasion d'un original « rallye-découverte », que cette île, aujourd'hui boudeuse, avait toujours de quoi séduire le visiteur en quête de paradis qui peuplent les hivers européens : « mer et soleil, cocotiers et de riches hôtels, de parfums de rhum et de vanille, de plages propices à la baignade de corps blancs et fatigués » (1). Une terre capable, telle le Désirade, découverte en 1493 par Christophe Colomb, de « concrétiser pleinement nos idéaux ».

Pourtant, depuis plusieurs mois, « la Guadeloupe se faisait peur ». Résultat : le songe antillais s'est transformé en mauvais rêve, il y a de l'insécurité dans l'air, les villas s'entourent de clôtures et les hôtels de vigiles, dont la présence même confirme rumeurs et récits de sacs à main arrachés ou de voitures dévalisées.

Hier paradis, peut-être artificiel, aujourd'hui paradis presque perdu. Et ce d'autant plus facilement que la perfection de l'image se traduit souvent par la fragilité de la réalité. Que le miroir se brise, et voilà que réapparaissent ces fameuses « faiblesses structurales ». Citons, dans le cas de la Guadeloupe, « la mauvaise qualité de l'accueil et du service », l'insuffisance de la promotion touristique et la saleté de certains sites (2). Ainsi, au-delà des incidents de juillet, on découvre une destination, sinon

malade, du moins boiteuse depuis quelque temps déjà.

En 1984, le nombre des visiteurs métropolitains - gros bataillons de la clientèle - a diminué de 23 % par rapport à l'année précédente, une baisse non compensée par l'augmentation des vacanciers nord-américains. Et l'année 1985 devrait se solder par une nouvelle baisse. A en croire la direction des services de la chaîne Méridien, l'ensemble des hôtels de l'île aurait perdu environ 7 000 clients en juillet, début août, « à cause de la mauvaise presse due aux événements » (3).

« En rajouter », les journalistes, mis en garde, n'en sont pas moins appelés à la rescousse lorsqu'il s'agit de redorer le blason terni d'un paradis vacillant. Pour constater, de visu, que le paradis en question n'est encore de beaux restes. A l'image, par exemple, de la plage de rêve du Méridien de Saint-François, qui offre à l'œil une mer (même somptueusement colorée) laisse sur leur faim le sable moins accueillant des bunkers du splendide golf qui le jouxte. Ou de certains sites (la pointe des Châteaux, la porte d'Enfer, et de certains itinéraires (la route de la Traversée, sur Basse-Terre), à travers la forêt tropicale du parc naturel) qui méritent presque, à eux seuls, le voyage.

Histoire, également, de vérifier que ceux qui ne se contentent pas d'effleurer les rives littorales de ce joli papillon exotique (la forme de l'île rappelle, en effet, celle d'un lépidoptère) découvrent, au gré de leurs pégrinations, une population qui vaut assurément mieux que la réputation qui lui est souvent faite. Une île à brûler et une hospitalité à mériter. Un minimum de tact permet par exemple de converser avec le propriétaire de la maison coloniale - et privée - de Zévalos, un radiologue au fin qu'érudivit.

« Il n'y a pas de quoi fouter le chat », nous confiera ce dernier au sujet

de la situation régnant dans son île tout en regrettant le « laxisme des forces de l'ordre ». Et tout en insistant sur l'intérêt, pour le visiteur, de découvrir l'île par l'intérieur, à la fin, on ouvre toutes les portes ». Une approche qui passe sans doute par la diversification de l'hébergement et le développement de

Forces est de constater, en effet, que la quasi-totalité des hôtels existants, concentrés sur le littoral (surtout entre Gosier et Saint-François), sont avant tout au culte des trois « S » (sea, sun and sand, mer, soleil et sable), et qui tire son nom de l'ancien moulin à broyer la canne à sucre noyé au milieu des bougainvilliers et des hibiscus.

sportives. Ce qui permettrait à certains établissements de constater, après les troubles de juillet, que « les gens qui avaient les pieds dans l'eau ne s'étaient rendus compte de rien ». Exacte, l'observation n'en règle pas pour autant le problème qui se pose lorsqu'il s'agit de choisir, de Paris ou d'ailleurs, la destination où l'on ira justement « mettre les pieds dans l'eau ».

### Luxe rustique

A force de se faire peur, la Guadeloupe a fini par faire peur et à se mettre au ban des paradis de vacances. Détruisant ou écornant ainsi ce qui, pour une

(1) En Guadeloupe, Guide Via (Hachette). Parmi d'autres, il lire également, les Antilles, dans la collection « Des pays et des hommes » (Larousse), et les Antilles françaises, d'André Bourguignon (Solar).

(2) « Les promesses du tourisme », le Monde du 5 décembre.

(3) Cité dans l'Echo touristique du 2 septembre.

(4) Figurent dans les Méridien Loisirs les établissements de Guadeloupe, de Martinique, de Dakar, de Mohammedia (Maroc) et de l'île Maurice.

Méridien Réservations International, Tél. : 42-56-01-01. Voir les agences de voyages.

France, 119, Champs-Élysées, 75008 Paris. Tél. : 42-99-23-64. Tarifs spéciaux du 17 août au 5 septembre (3 800 F).

# Vue sur l'intérieur

## Pour vivre la Caraïbe, les Relais créoles.

ENVERS du décor et la qualité de l'accueil en plus : c'est ainsi que se présentent les Relais créoles, chaîne volontaire de petits hôtels guadeloupéens à martiniquais qui ont été constitués pour offrir au voyageur attiré par les Tropiques un que ne peuvent lui procurer les grands établissements avec pignon sur les longues plages de sable blanc. Situés en arrière-pays qui méritent d'être patiemment découverts, ces petites installations, qui comprennent dix à quinze chambres dans la plupart des cas, les Relais de quarante à cinquante chambres constituent l'exception, permettent, à huit heures d'avion de Paris ou de Lyon, de prendre un contact privilégié avec Karukera, « l'île aux Belles-Eaux », le nom que donnaient les Indiens à l'actuelle Guadeloupe, et avec la Martinique, là où se déroule « une histoire d'amour sur ciel et terre ».

Antilles d'adoption ou installés depuis des générations, fils de « békés » ou simple métropolitain qui s'est pris de passion pour la Caraïbe française, tous s'emploient à conjuguer une ambiance familiale recherchée par trois mille habitants qui s'offrent une semaine ou quinze jours d'évasion et la qualité professionnelle que requiert véritable industrie - le tourisme - dont le chiffre d'affaires supplante largement celui de la banane et de la canne à sucre réunies.

Installée en Guadeloupe depuis quatre ans, Patricia Marin est elle-même par sa jeune femme, elle a pris la succession paternelle au Relais du moulin, un établissement regroupant vingt bungalows - climatisés, c'est indispensable - et qui tire son nom de l'ancien moulin à broyer la canne à sucre noyé au milieu des bougainvilliers et des hibiscus.

### Inégalité

A quelques kilomètres à vol de colibri, sur une même commune de Sainte-Anne, il existe de sa voisine Gosier, mais au tourisme « banalisé », le Toubana surplombe une crique privée perdue à l'arrière-pays aux Grenades-Fonds, et à la pointe des Châteaux, deux sites touristiques particulièrement appréciés. Frais émoulu d'une école hôtelière suisse, un apprentissage complété par trois ans de pratique à l'étranger, Patrick Vial-Collet dirige, à vingt-six ans, avec l'aide de sa sœur Christine, qui a fait la main dans un restaurant de Pointe-à-Pitre, un ensemble de vingt-deux bungalows avec accès direct à la mer... et à ce qui est considéré dans la région comme l'une des meilleures tables par les amateurs de cuisine antillaise...

« Les gens en ont assez d'être connus de la réception uniquement par le numéro de leur chambre. Ici, dans les Relais créoles, ils croisent la journée le patron de l'établissement, à qui ils adressent leurs remerciements pour telle ou telle atten-

tion », explique Lucien Hérouard, un ancien géomètre, fonctionnaire de l'État, comme sa femme, mais deux s'étant reconvertis depuis quelques années à l'enseignement du Rotabas, contigu au « Club Méd », l'hôtellerie à visage humain.

Englobant eux aussi une trentaine d'établissements qui répondent aux mêmes critères que leurs homologues guadeloupéens, les Relais martiniquais n'ont d'autre ambition que d'aider le touriste à mieux découvrir « l'île des Revenants ». Un objectif que justifient de justifier la compagnie Air France, avec ses vols directs et ses divers initiatives visant à encourager - durant la période estivale pour la métropole - l'écoulement d'évasion, et Nouvelles Frontières, qui, associée au transporteur Minerve, s'efforce de tailler des croupières à la compagnie nationale.

Que ce soit en Guadeloupe ou en Martinique, les Relais créoles regroupent des établissements de qualité très inégale, ce qui nuit naturellement à ceux qui prétendent figurer au haut du panier.

BERGÉ MARTI.

(1) Office du tourisme des Antilles de la Guyane française, 12, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : (16-1) 42-68-11-07.

(2) Office départemental du tourisme de la Guadeloupe, 5, square de la Banque, BP 1099, 97181 Pointe-à-Pitre. Tél. : 590-82-09-30.

(3) Office départemental du tourisme de la Martinique, 97206 Fort-de-France, BP 520. Tél. : 596-71-79-60.

# Basse-Terre à la trace

LES montagnes aux formes variées sont dominées par le volcan de la Soufrière qui culmine à 1 967 m. On trouve là-bas trois cents arbres différents mais la faune est assez pauvre et la racoon, raton levreur, se fait rare.

Comment découvrir à pied cette nature et les paysages guadeloupéens ? La forêt du massif montagneux de Basse-Terre est à portée de main, grâce à des itinéraires à « traces » balisées et à des aires de pique-nique. En outre, trois centres d'exposition permettent une approche approfondie : de la Maison de la forêt partent trois sentiers de découverte ; la Maison du bois, à Pointe-Noire, donne une information synoptique sur la filière bois ; la Maison du charbon, au Fort Charles, en présente le cycle ainsi que l'activité récente de la Soufrière.

Le parc naturel de la Guadeloupe a édité un guide sur l'histoire de la nature : un topoguide présente vingt-cinq itinéraires pédestres au sud de Basse-Terre. Il s'agit de courtes promenades, pour monter en deux heures à la Soufrière par exemple, depuis la savane de Mulots ; des randonnées de cinq-six heures ou des parcours plus sportifs pouvant aller jusqu'à huit heures, comme la « trace » des chutes de la Soufrière ; les « traces » de Merveilleux et Victor-Hugues sont, dit-on, les plus prestigieuses ; la « trace » des crêtes (six heures) parcourt les pitons de Bouillante (1 088 m) : départ entre les deux Mamelles, arrivée à

le Village, puis le Village, à Bouillante... En prime, il y a les « traces » des Caraïbes !

Le Club des montagnards de Pointe-à-Pitre, expérimenté, compte deux cent cinquante membres et peut accueillir des marcheurs lors de ses sorties. Il est possible de randonner plusieurs jours en combinant divers sentiers, mais il n'existe pas actuellement de véritable continuité. En 1986, un sentier de grande randonnée (avec gîtes d'étape), tracé dans le massif forestier, demandera une semaine de marche. Actuellement, il n'existe pas d'hébergement spécifique sur les itinéraires ; il faut donc utiliser les hébergements abandonnés, les gîtes ou les chalets sous la tente.

ANNICK MOURARET.

### Quand ?

La température est en moyenne de 27° toute l'année. Il n'y a pas de serpents. Éviter les mois de septembre/octobre, où il y a plus de risques d'averses.

### Avec qui ?

Association des amis du parc naturel, BP 286, 97100 Basse-Terre. Sorties à thème : flore, faune, zoologie.

Club des montagnards, BP 1085, 97181 Pointe-à-Pitre Cedex. Randonnées sportives, topoguides itinéraires.

### Où se renseigner ?

Office du tourisme Antilles-Guyane à Paris. On y trouve un dépliant « promenades et randonnées en Guadeloupe ».



## AKIOU

L'ART DU BEAU VOYAGE  
la marque des grands voyages de qualité  
en petits groupes accompagnés  
par des conférenciers

CHINE - TIBET - INDE - LADAKH - YEMEN  
SYRIE - EGYPTE - URSS - AMERIQUE DU SUD

brochure demande dans toutes les agences de voyages et  
2, rue de la Paix - 75002 Paris - Tél. : 42.61.58.04

SALON DU TOURISME STAND F03

# tionnelle

Les attentats de ces derniers jours à Paris et les autres des quatre otages français au Liban... a fait, les convictions des spécialistes en matière de la libération des otages - un chapitre de l'histoire précise des terroristes qui ne s'arrête pas. En tout cas, comme le révèle notre enquête, l'enquête sur les attentats de la veille s'éloigne sur une piste chère, dans le monde du jihad islamique, déjà ouverte en 1984.

# 250 000 FRANCS

# Indemnités par l'Etat

meilleures indemnités que les autres... Selon l'Etat, les trois informations judiciaires de la tour Eiffel et de la librairie Grasset ont été confiées à M. Alain Marsand, le procureur déjà chargé des dossiers des attentats de 1984. Selon l'Etat, les trois informations judiciaires de la tour Eiffel et de la librairie Grasset ont été confiées à M. Alain Marsand, le procureur déjà chargé des dossiers des attentats de 1984. Selon l'Etat, les trois informations judiciaires de la tour Eiffel et de la librairie Grasset ont été confiées à M. Alain Marsand, le procureur déjà chargé des dossiers des attentats de 1984.

# AIR HAVAS LES PRIX!

- à partir de 1 130 F
- à partir de 1 465 F
- à partir de 1 690 F
- à partir de 2 150 F
- à partir de 2 490 F
- à partir de 2 990 F

sejour minimum de 7 jours - Conditions catalogue Air Havas. 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. 156 et dans les 248 agences Havas Voyages.

# HAVAS VOYAGES

# RICOLE

Antilles - Nice - Toulon - Toulouse







olore

drapreau national.

l'association étroite des organismes régionaux de tourisme à la France.

Il en ira de même des vingt-sept représentations du tourisme français à l'étranger.

serve

et la Grèce ?

Les professionnels américains, qui se plaindront également de la rareté des voyages de familiarisation organisés à leur intention.

Se dégage ainsi l'image d'une France bien peu agressive quant à sa capacité à se vendre sur le marché américain.

ES-VOY

ÔTELS

- Provence ROUSSILLON - 84220 GORDES MAS DE GARRIGON... Italie VENISE HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES...

TOURISME

11210 PORT-LA-NOUVELLE Magnifique plage sable fine du Midi...

Vacances : le krach

Des congés en plus, mais des départs en moins.

RESPONSABLE, depuis 1973, du développement de la filière touristique de la grande entreprise du transport aérien, François Maurice est entré en tourisme comme d'autres entrent en religion.

Aujourd'hui, le « docteur » Maurice fait grise mine. Invité, dans le cadre d'un colloque sur le tourisme millénaire, à plancher sur « Les vacances à l'horizon 2000 », il s'est penché sur sa boule de cristal pour constater que, pour la première fois depuis 1969 (première enquête de l'INSEE sur les vacances annuelles des Français), le taux de départ des Français en 1984 et de l'hiver 1983-1984 a régressé.

Que le colloque ait été reporté au 10 juin prochain (après les élections...) ne change rien à l'affaire. Comme « possédé » par sa découverte, F. Maurice tente de déchiffrer les chiffres, pour essayer de comprendre et, si possible, de tirer les leçons de cet événement « historique ». Que s'est-il passé ?

En arrivant au pouvoir, la gauche réinjecta du pouvoir d'achat : + 2,7 % en 1981, + 2,2 % en 1982. Résultat : le taux de départ en vacances bondit de 56,2 % en 1980 à 57,2 % en 1981, puis 57,8 % en 1982. « Bravo ! », commenta-t-il. Mais, en juin 1982, blocage des salaires. En 1983, le revenu disponible des ménages chutait de 0,7 %. Le train continuait à rouler sur le machin (les salaires désemparés) et le taux de départ atteignit 58,3 %. Mais en 1984 « la fête est finie » : il n'y a plus de marge à manœuvrer et un

nouveau recul du pouvoir d'achat de 0,8 % entraîne une chute du taux de départ à 57,3 %.

Une enquête menée à l'époque par le CREDOC (Le Monde du 11 juillet 1985) montre que les Français sont de plus en plus nombreux à se restreindre dans les vacances et les loisirs. Ils broient du noir et sont pessimistes. « Frustrés », ajoute M. Maurice, qui estime que le gouvernement a introduit la cinquième semaine de congés payés et les chèques-vacances dans un contexte économique très défavorable et alors même que le plan de mai 1983 contraignait les Français à se restreindre encore davantage.

Vers une reprise

De plus, la réduction de l'indemnité des congés payés d'hiver (de 103 jours en 1981 à 80 jours en 1985) a largement contribué, selon lui, à faire régresser le taux de départ d'hiver de 26,2 % en 1983-1984 à 24,9 % en 1984-1985. Quant à la diminution de l'amplitude des congés payés d'été (de 91 jours en 1981 à 83 jours en 1984), elle explique en partie l'importante régression enregistrée durant l'hiver 1984 au niveau du départ des jeunes de moins de dix-neuf ans.

« D'une manière générale, observe-t-il, on voit revenir les jeunes qui ont payé les pots cassés... »

Soucieux de remettre les pendules à l'heure, visiblement agacé par les « cris de victoire » lancés par les « (-) on n'aurait jamais n'importe quoi », l'expert dénonce certaines idées acquises au départ en vacances des Français au sursis parmi les plus répandues d'Europe occidentale. En 1980, précise-t-il, il était de 56,2 % contre 57,7 % en Allemagne fédérale, 56 % au Danemark, 61 % aux Pays-Bas, 62 % au Royaume-Uni, 76 % en Suisse et plus de 70 % en Scandinavie.

Jouant volontiers le sociologue, il estime que, « lorsqu'une société part en vacances, c'est qu'elle se porte bien ; dans le cas contraire, il y a régression de la qualité de la vie ». Au travers des indicateurs enregistrés, la France lui paraît ainsi « recroquevillée sur elle-même, et l'objectif des « vacances pour tous » en prend un rude coup ».

Même les sports d'hiver, contrairement à certaines déclarations, ont été touchés, avec un taux de départ qui, revenant de 11,6 % durant l'hiver 1983-1984 à 12,8 % durant l'hiver 1984-1985, régresse au niveau de 1982.

Pour François Maurice, on peut expliquer l'évolution de la consommation des ménages français - et celle de leur consommation vacancière - par les circonstances politiques, économiques et sociales du moment. Selon le « coureur des vents », au travers desquels les ménages voient l'avenir, ils augmentent au minimum cette consommation. « Dans l'immédiat, observe-t-il, c'est bien parti, car chacun, de gauche comme de droite, pense qu'il va gagner ; cela incite à l'optimisme. A moyen terme, et quelle que soit l'issue des élections, on va voir une reprise. Certes, la situation de la France demeurera inchan-

gée en ce qui concerne le chômage et l'endettement, mais l'inflation sera maîtrisée et il y aura un nouveau mouvement de progression du pouvoir d'achat, donc de la consommation des ménages. »

Reste, au-delà d'une reprise économique assez déterminante, la capacité d'un gouvernement à influencer sur le taux de départ en vacances l'arrivée de nouvelles industries au niveau du tourisme, François Maurice préconise la création d'un ministère des industries touristiques, qui dépendrait directement du ministère de l'économie et des finances, privilégierait les secteurs les plus susceptibles d'augmenter le taux de départ. Un ministère qu'il propose de confier aux « des politiciens fiers » - « des hommes-phares de l'industrie du tourisme », à des gens du métier capables de définir une politique pour l'horizon 2000 et de réaliser « le souffle créateur des années 70 ».

Des visionnaires qui tiendraient compte des nouvelles modes de vie et des modifications prévisibles des structures de la société française. A commencer par le vieillissement de la population (près de 30 % de plus de soixante ans en l'an 2000 ?), le doublement des dépenses liées à la culture et aux loisirs, un meilleur étagement de vacances plus actives et une augmentation importante du temps libre. Mais sans perdre de vue qu'il ne faut pas diminuer le temps de travail et d'accroître les congés pour faire automatiquement progresser la demande vacancière. Une demande qui, tout d'abord, en effet, fonction du travail disponible. Vain les vacances comme pour la guerre, l'argent demeure l'incontournable nerf.

(1) Les Annuaires des Français. Les statistiques de l'INSEE, M 118 et M 114. Disponibles dans les observatoires économiques régionaux de l'INSEE.

Table with 5 columns: Année, Hiver, Été, Annuel, 1975, 1980, 1983, 1984, 1985. Data shows departure rates for winter, summer, and annual periods across different years.

Sources : les vacances des Français en 1983 et 1984 - INSEE (1) l'annuaire de l'année.

Les VVF se rebiffent

VILLAGES VACANCES FAMILLES (VVF) relève le défi. Alors que l'association des gîtes ruraux du tourisme se fait aujourd'hui connaître à une échelle de questions inquiétantes pour son avenir (réduction du pouvoir d'achat, dégradation des congés scolaires, réorientation des politiques d'aides aux vacances), VVF ne sombre pas, pour autant, dans le pessimisme. Son président, M. André Guignand, vient, en effet, d'annoncer l'ouverture de deux nouveaux villages (Evian et Veules-les-Roses), la mise à la disposition, pour les jeunes notamment, de chalets de week-end dans l'Ardenne et la Vercors, la signature, à l'échelle régionale, de conventions avec différents partenaires sociaux et la réouverture de centres de vacances gérés par l'association afin de mieux répondre à la demande de ses adhérents.

« Nous sommes certes moins nombreux en question, mais nous défendons nous-même face à ceux qui voudraient nous faire perdre nos jours de vacances », déclare M. Guignand. Il ajoute : « Le gouvernement ne peut pas poser les conditions de la majorité des familles sur les mêmes périodes que déplorables ». Le gouvernement, il ajoute : « Le gouvernement ne peut pas poser les conditions de la majorité des familles sur les mêmes périodes que déplorables ».

Créé en 1958, VVF, la plus importante association de tourisme familial, gîte aujourd'hui cent cinquante villages, réalisant cinq cent mille participations par an en faveur d'un chiffre d'affaires de 420 millions de francs. Mais pour la première fois, cette année, ses comptes sont « légèrement déficitaires ». Il est vrai que l'on retrouve ici le même phénomène qui caractérise les congés des Français : « l'éloignement, le temps cher, les longs temps ». Ainsi, selon VVF, on constate que la durée moyenne

des séjours diminue régulièrement : 16,5 jours en 1979, 13,7 jours pour la période complète en 1985. La demande pour les vacances d'hiver a, elle aussi, globalement diminué, pour se concentrer sur les vacances de février. La baisse de nouveaux produits et de nouvelles initiatives (thèmes, vacances sportives et thermalisme) devraient permettre à VVF - c'est l'espoir de ses responsables - de passer un cap difficile.

« La situation n'est pas facile, à une échelle économique nationale, s'ajoute aujourd'hui la question du calendrier des vacances scolaires. A VVF, on sait très bien que la décision du gouvernement de « consacrer les départs et les séjours des vacances de la majorité des familles sur les mêmes périodes que déplorables », déclare M. Guignand. Il ajoute : « Le gouvernement ne peut pas poser les conditions de la majorité des familles sur les mêmes périodes que déplorables ».

« Nous sommes certes moins nombreux en question, mais nous défendons nous-même face à ceux qui voudraient nous faire perdre nos jours de vacances », déclare M. Guignand. Il ajoute : « Le gouvernement ne peut pas poser les conditions de la majorité des familles sur les mêmes périodes que déplorables ».

CV Laser logo and text: Votre parcours professionnel est compliqué, vous devez vous organiser, vous en avez assez de tout perdre... Découvrez vous sur CURRICULUM VITAE SERVICES

Stages de ski de fond en LAPONIE départ de Paris. 10 jours 9 nuits. 6990 à 7530. ALANT'S TOURS

Cyril Aldred Les Egyptiens L'Empire des Pharaons. Une synthèse complète et claire de 40 siècles d'une fabuleuse civilisation. Un vol : 85 F. Collection "Civilisations" ARMAND COLIN

SAHARA PASSION. Des escapades mémorables, de dunes en canyons, de rive au désert, à pied - souvent en 4x4 parfois. Brochure : 30, av. des Ternes - 75017 PARIS. Téléphone : 47 29 06 00 (12 h - 20 h)

RÉSIDENCES CAMPAGNE MONTAGNE. COTE D'AZUR Mer 600 m. Petits Studios. Plage. 2 pers. 1100 F/sem., 2 sem. 1715 F., 4 sem. 2770 F (of vac. scol.). BON SOLEIL. 153, boul. Kennedy, 06600 ANTIBES. Tél. 97-61 42 33. PLAGE DU MIDI. Des vacances. Départ gratuit. 34 VALRAS. 67-37-33-94. STATION DE SKI ALPIN, FOND Location des appartements. Ag. Nicolas CHATEL 108, T. Champany. 65260 SAINT-MICHEL-DE-CHAILLOL.

Notre-Dame-du-Prés, SAVOIE (hiver-été) Domaine de la GRANDE-PLAGNE. Vue panoramique sur la vallée de la TAPIAGNE. Du studio au 4 pièces. RUFFIER MONT Promotion. 73350 CHAMPIGNY-EN-VAISOISE - Tél. 73-33-89-82. NOM: Prénom: Adresse: Tél:

DEMAIN DANS LE TOURNEMENT DU MONDE LES FRANÇAIS ET LEUR RÉGION. Les Français perdent-ils un bout de leur région dans leur cœur ? Y a-t-il un chauvinisme régional ? Les gens du Nord croient-ils à l'avenir de leur région ? Et les Lyonnais, les Bordelais ? Une enquête du CNRS y répond. Le Monde en publie les résultats et les commentaires en exclusivité. Egalement au sommaire : Norman Foster, l'architecture du Musée d'art moderne de Nîmes. Les grandes enquêtes de la rédaction Le Monde AUJOURD'HUI

Faites vous des amis partout en France avec votre Minitel. Lûte à Montpellier, Brest jusqu'à Metz. Funitel partenaires de jeu dans toute la France. Faites 36,15.91.77, appez FUNITEL. 50 jeux pour vous divertir avec votre Minitel.





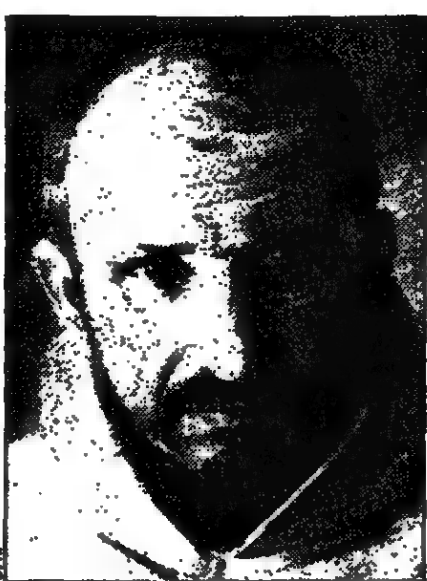


TELEVISION

Le secret de Charles de Foucauld

Itinéraire d'un moine au quotidien.

QUI ÉTAIT Charles de Foucauld ? Converti il y a cent ans de cette année, le moine...



départ d'un train de banlieue emmenant un disciple de Foucauld à son travail...

Un parcours vers l'humain

Alors, le secret de Charles de Foucauld ? Très modestement, ce film apporte un nouvel éclairage sur une vie qui semblait vouée à l'échec...

Evian, lorsqu'il décide de quitter sa maîtrise et de rejoindre ses frères d'armes...

Et ils ont de bonnes raisons de le faire. C'est à partir de là, en effet, qu'il ne signe plus que lettres...

Ce qui est extraordinaire chez Charles de Foucauld, c'est son besoin d'aller toujours plus loin...

ALAIN WOODROW

Deux émissions sur Charles de Foucauld dans « Le jour du Seigneur »...

(1) Choix parmi les plus connues : Charles de Foucauld, explorateur du Maroc...

(2) Les seuls films réalisés sur la vie de Charles de Foucauld...

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

DIMANCHE 8 FÉVRIER

Le Coup de sirocco

Film français d'Alexandre Arcady (1978), avec R. Hanin, M. Vitellongo, M. Aucier, P. Bruel, P. Slez.

Les Cent Fusils

Film américain de Tom Gries (1969), avec J. Brown, R. Welch, B. Reynolds, F. Lamas, D. O'Herfity.

Carnet de

Film français de Jean Duvivier (1937), avec M. Bell, F. Rosay, L. Jouvet, Harry Baur, P. Raimu, P. Blanchard, Fernandel (N.).

Le Chômeur de Clochemerle

Film français de Jean Boyer (1957), avec Fernandel, G. Leclerc, M. Rollys, H. Vilbert, M. Pâris (N.).

LUNDI 10 FÉVRIER

Le Gaucher

Film américain de George Cukor (1938), avec P. Newman, L. Miller, J. Dehner, H. Hatfield, J. Congdon (N.).

La Légende de William Bonney

Film américain de William Dieterle (1936), avec J. Cagney, J. Barrymore, J. Brennan, J. Conroy, J. Donaghy, J. Egan, J. G. Hannon, J. McGuire, J. Quinn, J. Schilder, J. S. Shaw, J. S. White, J. S. White, J. S. White.

Le Pigeon

Film italien de Mario Mattioli (1958), avec V. Gassman, Toto, M. Mammì, R. Salvatori, C. Cardinale (N.).

MARDI 11 FÉVRIER

Entrée des artistes

Film français de Marc Mager (1938), avec L. Jouvet, E. Dauphin, O. Joyeux, J. Darcay, J. Carotta (N.).

Un jeune comédien, élève du Conservatoire

devient sincèrement amoureux pour la première fois de sa vie et provoque la jalousie d'une jeune fille qu'il a déçue...

Les films de l'Ouest

Film américain d'Andrew V. McLaglen (1969), avec J. Wayne, R. Hudson, T. Aguilar, G. Gabriel (N.).

MERCREDI 12 FÉVRIER

La Puce et le Privé

Film français de Roger Kay (1980), avec B. Cremer, C. Alric, C. Vanel, B. Tiouloug, J.-P. Daras.

La Palombière

Film français de Jean-Pierre Denis (1983), avec J.-C. Bourgaïn, C. Miller, D. Jagou, M. Renaud, G. Vaux.


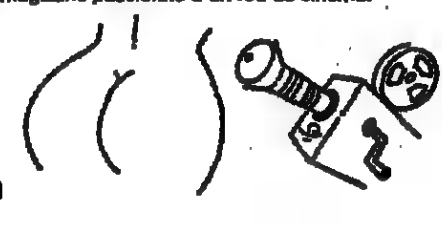
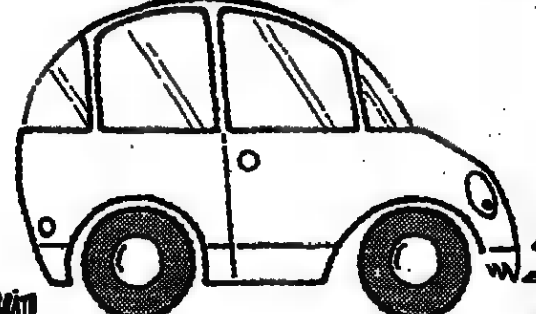
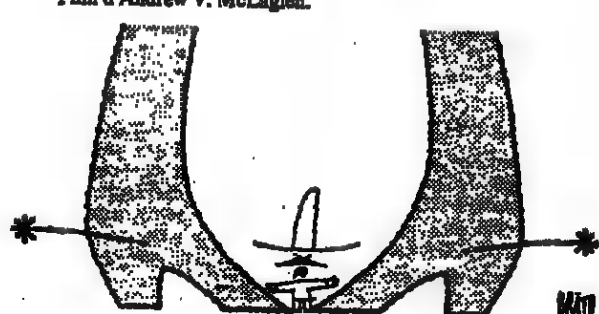
Le Voleur de Bagdad

Film américain de Rowol (1924), avec D. Fairbanks, J. Johnston, A.-M. Wong, Sojin, N. Johnson (Mus. N.).

Table with TV schedule for Saturday, February 8th, 1986. Columns include time, channel, and program name. Includes sections for 'Samedi 8 février', 'ANTENNE 2', 'FRANCE RÉGIONS', and 'PÉRIPHÉRIE'.

Vertical sidebar containing various puzzles and games. Includes 'ÉTUDE' with a grid, 'L. SIGAL 1928' with a chessboard, and 'SOLUTION DU N° 391' with a grid.



	Dimanche 9 février	Lundi 10 février	Mardi 11 février
<b>TÉLÉVISION FRANÇAISE</b> <b>1</b>	<p>8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; C. de Foucauld (1<sup>er</sup> partie, lire notre article) ; 11.00 Messe célébrée en la paroisse Notre-Dame-de-la-Merci, à Frumes, prédicateur : Père Philippe Maillard ; 12.00 Télé-foot.</p> <p>13.00 Journal.</p> <p>13.25 Série : Starzky et Hatch (redif.).</p> <p>14.20 Les habits du dimanche. Avec Hervé Vilard.</p> <p>15.05 Alice aux pays des merveilles.</p> <p>15.30 Sports dimanche.</p> <p>Ski : Coupe du monde super-giant messieurs ; tiercé à Vincennes ; ski artistique et acrobatique en différé de Tignes.</p> <p>16.45 Scoop à la une. Invité : Claude Basacur.</p> <p>17.00 Les sports du monde : L'aigle au décollage.</p> <p>17.15 Pour l'amour du risque.</p> <p>18.00 Sept sur sept.</p> <p>Magazine de la semaine de J. Lami et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.</p> <p>Invité : M. Jacques Chirac, maire de Paris, président du RPR.</p>  <p>20.00 Journal.</p> <p>20.35 Cinéma : le Coup de sirocco.</p> <p>Film d'Alexandra Arady.</p> <p>21.15 Sports dimanche.</p> <p>21.30 Télé-foot.</p> <p>22.30 C'est à lire.</p>	<p>10.15 ANTOIPE 1 ; 10.45 Croque vacances ; 11.00 La Une chez vous ; 12.00 Tourné... manège.</p> <p>13.00 Journal.</p> <p>Série : Dallas (redif.).</p> <p>Cinéma : le Gaucher.</p> <p>Film d'Arthur Penn.</p> <p>Croque-vacances.</p> <p>Variétés, feuilletons, Informations...</p> <p>17.25 Feuilleton : les Aventures de Pinocchio (redif.).</p> <p>18.25 Mini-Journal pour les jeunes.</p> <p>18.40 Série : La Vie des Botes (et à 19 h 10).</p> <p>18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit (redif.).</p> <p>19.40 Cocoricocoboy.</p> <p>20.00 Journal.</p> <p>Cinéma : le Pigeon.</p> <p>Film de Mario Monicelli.</p> <p>22.25 Etoiles et toiles.</p> <p>Emission de F. Mitterand et M. Jouanda.</p> <p>Au sommaire : Un reportage de P. Le Gall sur le cinéma japonais Nagisa Oshima ; le cinéma sexy, ses acteurs et ses metteurs en scène, par P. Venault ; Hercule, un montage d'extraits de péplums, par J.-C. Rosé ; Le magazine passionné d'un fou du cinéma.</p>  <p>22.30 Journal.</p> <p>23.35 C'est à lire.</p> <p>23.50 RFE.</p> <p>Quand l'entreprise fait du cinéma.</p>	<p>9.55 Antiope ; 10.25 Le chemin des écoliers, du CNRP ; 10.45 Croque-vacances ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tourné... manège.</p> <p>13.00 Journal.</p> <p>Série : Dallas (redif.).</p> <p>14.35 Transcontinental, magazine des voyages.</p> <p>En direct du CNIT pour la semaine mondiale du tourisme et des voyages.</p> <p>16.05 Le rendez-vous des champions.</p> <p>16.25 Croque-vacances.</p> <p>17.25 Feuilleton : les Aventures de Pinocchio (redif.).</p> <p>18.25 Mini-Journal pour les jeunes.</p> <p>18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10).</p> <p>18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit.</p> <p>19.40 Cocoricocoboy.</p> <p>20.00 Journal.</p> <p>20.30 D'accord, pas d'accord (INC).</p> <p>20.35 Les grands écrans de TF1 : Samantha.</p> <p>de Victor Vicas, scénario et adapt. de P. André et B. Rabreau, avec P. Mondy, D. Evonou, M. Luccioni... (redif.).</p> <p>Une jeune folle (Samantha) entre à la suite d'un choc violent (contre un arbre) dans la vie d'un médecin. Amour, toujours ? Une comédie légère, avec présentation. A regarder... une famille.</p> <p>22.10 Les battants : histoire d'entreprendre.</p> <p>Série de L. Clero et I. Walter.</p> <p>Nouvelle étape dans cette passionnante exploration de l'univers des créateurs d'entreprise. On découvre, ce soir, deux équipes d'universitaires qui ont décidé de lancer leur projet... d'abord, au Gerni, fondé par des chercheurs qui sont devenus des industriels de biotechnologie de l'environnement ; à Grenoble, ensuite, à l'ITMI, une entreprise, la seule peut-être au monde, à fabriquer tous les éléments du puzzle qui mène au robot intelligent.</p> <p>23.05 Journal.</p> <p>23.20 C'est à lire.</p>
<b>ANTENNE 2</b> <b>2</b>	<p>9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonie ; 9.45 Les chevaux du terroir ; 10.00 Récré A2 (Bibifoc ; Zorro ; Mafalda ; L'empire des chats) ; 11.30 Entrez les artistes.</p> <p>12.45 Journal.</p> <p>Tout le monde le sait.</p> <p>Série : Magnum (redif.).</p> <p>15.20 L'école des fans.</p> <p>16.15 Kloukou à musique.</p> <p>17.00 Les cinq dernières minutes : La mémoire longue.</p> <p>L'enquête du commissaire Cabrol conduit celui-ci chez des antiquaires et des brocanteurs parisiens (redif.).</p> <p>18.30 Stade 2.</p> <p>19.00 Feuilleton : Meguy.</p> <p>20.00 Journal.</p> <p>20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret se venge. D'après G. Simenon, adapt. J. Remy et St-Berlin.</p> <p>Un crime étrange est commis à Nancy... Les pistes tournent autour d'un médecin dont la personnalité attire autant de haine que de passions (redif.).</p> <p>22.05 Magazine : Projection privée.</p> <p>Marcel Jullian reçoit Jean Rouch, l'ethnologue-cinéma, père du « cinéma vérité », qui parlera bien sûr de l'Afrique, du Niger, du cinéma (de Lumière à Godard), de la Cinéma-thèque (d'Haut-Languois) et de l'actualité culturelle.</p> <p>22.45 Musiques au cœur : Roccini dans tous ses états.</p> <p>Magazine d'E. Ruggieri.</p> <p>« Moltso espigolo », avec « Duo des chats », de la « Cenerentola », du « Voyage à Reims », du « Barbier de Séville ». Une musique adrienne et gaie.</p> <p>23.30 Journal.</p>	<p>8.45 Télématin ; 9.00 RFE ; 9.30 Antiope ; 10.20 Reprise : Apostrophes ; 11.20 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.30 de S. Richard ; Mongolie chinoise, derrière la Grande Muraille ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.</p> <p>12.45 Journal.</p> <p>13.35 Feuilleton : La vallée des peupliers.</p> <p>14.00 Aujourd'hui la...</p> <p>Regard (d'un invité) sur (les émissions de) la 2.</p> <p>15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).</p> <p>15.55 Encore mieux l'après-midi.</p> <p>17.30 Récré A2.</p> <p>18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).</p> <p>18.30 Jeux : Les lettres.</p> <p>18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.</p> <p>19.10 D'accord, pas d'accord (INC) (émission privée).</p> <p>19.15 Emissions régionales.</p> <p>19.40 Jeu : La trappe.</p> <p>20.00 Journal.</p> <p>20.30 Loto sportif.</p> <p>20.35 Série : A l'est d'Eden.</p> <p>D'après J. Steinbeck, adapt. R. Shapiro, réal. H. Hart et K. Walek. Avec T. Bottom, Ann Baxter, J. Seymour, B. Boxleitner...</p> <p>Premier épisode d'un feuilleton américain adapté du roman de Steinbeck. On pensera évidemment au film d'Elia Kazan... James Dean interprétait le rôle du fils.</p> <p>On n'a pas vu cette version télévisée en quatre parties qui a remporté un États-Unis in Valentin Ours Award 1971.</p> <p>Signalons aussi les actrices : Jean Seymour et Jeanne Baccar.</p> <p>22.10 Magazine : Les jours de notre vie.</p> <p>De D. Thibault.</p> <p>La contraception : un dossier sur les méthodes actuelles, de la pilule au stérilet, en passant par tous les autres moyens anticonceptionnels. Des témoignages de femmes et de médecins. La deuxième partie de ce dossier (la contraception du futur) sera diffusée lundi prochain.</p> <p>23.05 Journal.</p>	<p>Télématin ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Les carnets de l'aventure (sonar, désert des conquistadors) ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.</p> <p>12.45 Journal.</p> <p>13.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.</p> <p>Aujourd'hui la...</p> <p>Sous l'empire de la colère. Débordements et conséquences, colères tactiques ou professionnelles, une émission préparée par P. Chabou. Des avocats, des psychologues seront sur le plateau.</p> <p>15.00 Feuilleton : Chateaufort.</p> <p>16.00 C'est encore mieux l'après-midi.</p> <p>17.30 Récré A2.</p> <p>18.00 Jeux : C'est chouette ; Super doc ; Lataci et Livell ; Téléchat ; Les mandes engouttes...</p> <p>18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée (redif.).</p> <p>18.30 Jeux : Les lettres.</p> <p>18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.</p> <p>19.15 Emissions régionales.</p> <p>19.40 Jeu : La trappe.</p> <p>20.00 Journal.</p> <p>20.30 Loto sportif.</p> <p>20.35 Cinéma : Entrée des artistes.</p> <p>Film de Jean Allégret.</p> <p>22.20 Mardi soir.</p> <p>avec P. Tchernia et J. Rouland.</p> <p>Avec Catherine Koprisky...</p> <p>23.20 Journal.</p> <p>23.45 Bonsoir les clips.</p>
<b>FRANCE RÉGIONS</b> <b>3</b>	<p>9.00 Debout les enfants.</p> <p>10.00 Mosaïque.</p> <p>Vivre ensemble : « Une journée dans la vie d'Abdul », reportage sur un chef d'équipe et sur un chantier, de Moustapha Diop, auteur à la télévision nigérienne et auteur du long métrage « Le Malin de Gafir », qui passe actuellement à Paris.</p> <p>12.00 D'un soleil à l'autre, magazine du monde rural.</p> <p>14.30 Espace 3 : groupe d'assurances agricole.</p> <p>16.15 Emissions pour les jeunes (et à 19 h 10).</p> <p>17.00 Décibels.</p> <p>Avec Pete Shelley, Rod Stelm, Certain General...</p> <p>Culture clap.</p> <p>Le magazine de la culture qui bouge, signé Populus, avec Nikko Papatakis, créateur du cabaret La Rose rouge, à Saint-Germain-des-Près, avec Yves Robert, etc.</p> <p>18.30 Jeu : Documents secrets.</p> <p>19.00 RFO hebdo.</p> <p>20.00 Météo : Fousourires.</p> <p>20.35 L'effet France quinze jours en Europe.</p> <p>Réalisé par J. Baromet, avec la participation de R. Debesy.</p> <p>Après l'effet France en Chine, cette deuxième émission montre l'importance ou la présence de la culture française en Europe. Reste la « capitale » pour l'allemand Syberberg, c'est à Paris que vit Xenakis, Giorgio Strehler parle de l'Italie de la France...</p> <p>21.25 Aspects du court métrage français.</p> <p>« Blue Lady », d'Agnès Nassery ; « Night Feeling », de Marc Allaveny ; « Non, non, n'arrêtez pas le carnaval ! », de GH...</p> <p>21.55 Journal.</p> <p>22.30 Cinéma de minuit : Un carnet de bal.</p> <p>Film de Julien Davivier.</p> <p>Préface à la nuit.</p> <p>« Caprice en la mineur, pour deux violons » de Wieniawski, par Itzhak Perlman et Pinchas Zukerman.</p>	<p>13.00 Espace 3 : à travers champs.</p> <p>14.00 Télévision régionale.</p> <p>Programme autonome des douze régions. Sauf à 16 h 5, où l'on verra sur tout le réseau le film de Tom Griès les Cent Fusils ; à 17 h 50, Actualités de jadis ; à 18 h 55 : la Paix-thère rose ; à 19 h 35 : Opération Condor.</p> <p>20.05 Les jeux.</p> <p>20.35 Cinéma : le Chômeur de Clochemerle.</p> <p>Film de Jean Boyer.</p> <p>22.10 Journal.</p> <p>22.35 Le magazine de la ville de Dominique Bailland.</p> <p>Au sommaire : Festivals en Bernes (une politique de circulation à Bernes) ; Paris-bouillon (les embouteillages dans la capitale) ; circuler, c'est cher, encore plus ; la rue appartient à tout le monde ; objectif ville avec le photographe Robert Doisneau ; mini-journal, architecture du monde.</p>  <p>23.10 Prélude à la nuit.</p> <p>« Le Quatuor en ut opus 20 n° 3 », d'Ignaz Pleyel, par l'Ensemble Secolo Barocco.</p>	<p>17.00 Télévision régionale.</p> <p>Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.5, où l'on verra sur tout le réseau : l'Age en fleur ; à 17.15 Dynastie ; à 18.55 le Panthère rose ; à 19.35 Opération Condor.</p> <p>19.55 Dessin animé : Les entrecochats.</p> <p>20.05 Les jeux.</p> <p>20.30 D'accord, pas d'accord (INC).</p> <p>20.35 Cinéma : les Géants de l'Ouest.</p> <p>Film d'Andrew V. McLaglen.</p>  <p>22.35 Journal.</p> <p>23.00 Emissions régionales.</p> <p>Les télévisions régionales, à Nancy-Reims : Dijon-Besançon ; Focales, à Strasbourg ; Débats politiques, à Rennes-Nantes ; Les Mans ; Limoges-Poitiers ; à Bordeaux ; Divers magazines, à Toulouse-Montpellier ; à Lille-Andens ; La réunion ; moulins mentaux, à Marseille-Nice-Corse ; La recherche en apesanteur, à Lyon-Grenoble-Clermont-Ferrand ; Le prix du polar, à Rouen-Caen ; Venise sous les masques, Jean-Claude Brialy dans la Cité des doges en plein Carnaval, à Paris-Orléans.</p> <p>0.15 Prélude à la nuit.</p> <p>« Etude en forme de valse », de Saint-Saëns, par d'Arco au piano.</p>
<b>PÉRIPHÉRIE</b>	<p>RTL, 20 h, Audrey Rose, film de R. Wise ; 22 h, Grand écran.</p> <p>TMC, 20 h, Série : « V » ; 21 h, Chronique policière ; 22 h 50, Forum ; 23 h, Spécial festival TV de Monte-Carlo.</p> <p>RTB, 20 h 5, L'esprit de famille ; 21 h 30, Téléfilm : le Joueur.</p> <p>TSE, 20 h, Série : Au nom de tous les miens ; 20 h 50, Dis-moi ce que tu lis ; 21 h 45, Les confidences du Ritz.</p>	<p>RTL, 20 h, Série : Dynastie ; 21 h, Piège à flics, film de D. Osherson-Gérard.</p> <p>TMC, 20 h, Dynastie ; 21 h, Cycle cinéma australien : la Famille, de A. Bowman ; 22 h 30, Spécial festival TV de Monte-Carlo.</p> <p>RTB, 20 h, Ecran-témoignage : Macadam cowboy, film de J. Schlesinger. Débat : les pouvoirs occultes.</p> <p>RTB-TELE 2, 20 h 5, Le temps retrouvé ; 20 h 30, Théâtre wallon : Cabaret tournésol ; 22 h 5, Semaine de l'agriculture.</p> <p>TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 10, L'antenne est à vous.</p>	<p>RTL, 20 h, Cinéma : American graffiti, de G. Lucas ; 22 h 5, Le Roi de la jungle, film de M. Cano.</p> <p>TMC, 20 h, Les deux font la paire ; 21 h, L'Ainé des Fercheaux, film de J.-P. Melville ; 22 h 50, Spécial festival de Monte-Carlo.</p> <p>RTB, 20 h 5, Billet de faveur : le Train pour Venise ; 21 h 50, Série : le Louvre, le plus grand musée du monde ; 23 h 10, Tribune économique et sociale ; la CGSLB.</p> <p>RTB-TELE 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, Cycle turc : Derman, film de S. Gören.</p> <p>TSR, 20 h 10, Série : Vice à Miami ; 21 h 10, Champs magnétiques : Rondo molto allegro ; 22 h 5, Regards ; 22 h 50, Hockey sur glace.</p>

**Mercure**  
12 février

12.00 RFE 10.15 ANTOIPE 1 ; 10.45 Croque vacances ; 11.00 La Une chez vous ; 12.00 Tourné... manège.

13.00 Journal.

Série : Dallas (redif.).

14.35 Transcontinental, magazine des voyages.

En direct du CNIT pour la semaine mondiale du tourisme et des voyages.

16.05 Le rendez-vous des champions.

16.25 Croque-vacances.

17.25 Feuilleton : les Aventures de Pinocchio (redif.).

18.25 Mini-Journal pour les jeunes.

18.40 La vie des Botes (et à 19 h 10).

18.45 Feuilleton : Huit, ça suffit.

19.40 Cocoricocoboy.

20.00 Journal.

20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

20.35 Les grands écrans de TF1 : Samantha.

de Victor Vicas, scénario et adapt. de P. André et B. Rabreau, avec P. Mondy, D. Evonou, M. Luccioni... (redif.).

Une jeune folle (Samantha) entre à la suite d'un choc violent (contre un arbre) dans la vie d'un médecin. Amour, toujours ? Une comédie légère, avec présentation. A regarder... une famille.

22.10 Les battants : histoire d'entreprendre.

Série de L. Clero et I. Walter.

Nouvelle étape dans cette passionnante exploration de l'univers des créateurs d'entreprise. On découvre, ce soir, deux équipes d'universitaires qui ont décidé de lancer leur projet... d'abord, au Gerni, fondé par des chercheurs qui sont devenus des industriels de biotechnologie de l'environnement ; à Grenoble, ensuite, à l'ITMI, une entreprise, la seule peut-être au monde, à fabriquer tous les éléments du puzzle qui mène au robot intelligent.

23.05 Journal.

23.20 C'est à lire.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aimée (redif.).

18.30 Jeux : Les lettres.

18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19.15 Emissions régionales.

19.40 Jeu : La trappe.

20.00 Journal.

20.30 Loto sportif.

20.35 Cinéma : Entrée des artistes.

Film de Jean Allégret.

22.20 Mardi soir.

avec P. Tchernia et J. Rouland.

Avec Catherine Koprisky...

23.20 Journal.

23.45 Bonsoir les clips.

14.00 Journal.

14.30 Feuilleton : La vallée des peupliers.

14.45 Aujourd'hui la...

15.00 Feuilleton : Chateaufort (redif.).

15.55 Encore mieux l'après-midi.

17.30 Récré A2.

18.00 Jeux : Ma sorcière bien-aim



lardi 11 février

Le chemin des écoliers, du CNRP; 11.45 La Une chez vous; 12.00 Tournez-maniège; 13.00 Journal; 13.50 Vitrine (dessins animés, feuilletons, variétés...); 14.35 Série: Kourak, le lynx fidèle; 15.05 Feuilleton: Les aventures de Pinocchio (rediff.); 16.00 Mini-journal pour les jeunes; 16.25 Série: La vie des Botes (et à 19 h 10); 16.45 Feuilleton: Huit, ça suffit; 17.00 Loto sportif; 17.40 Cocoricocoboy; 17.55 Tirage Tac-O-Tac; 18.00 Journal et tirage du Loto; 18.40 Feuilleton: Grand Paris; 19.00 De J. Kerschbaumer, scénario et dialogues de A.-M. Demamme, avec P. Guers, D. Magnich, G. Pivank; 19.15 Dans le deuxième épisode de ce feuilleton langoureux, les choses s'animent quelque peu avec la séquestration de Lucie. Il faudra de la patience pour démêler toutes les intrigues - mais - l'appétit vient en regardant...; 19.30 Les battants: histoire d'entreprendre; 20.00 Suite de l'excellent document sur les créateurs d'entreprises. Ce soir, deux portraits: celui de Claire Barrat, une styliste de trente-deux ans qui a mis sur la mode tout soie. En cinq ans, elle est devenue la sisième consummatrice, en Europe, de ce tissu de rêve... Et celui de Jean-Paul Capitani, un ingénieur agronome qui s'est lancé, avec succès, dans l'industrie culturelle; 20.35 Performances; 21.00 Magazine de l'actualité culturelle de Michel Cardon; 21.15 J'ai vu... J'ai vu... Galliano, responsable d'une compagnie de danse contemporaine. Reportages sur la danse (qu'est-ce qui se passe dans les jeunes compagnies aujourd'hui?), sur la pub (les créatifs), sur la prison de Muret (un condamné peint sur email) et sur le Théâtre de Campagnol; 23.05 Journal; 23.20 U'ssi à 19h.

ord (INC); 19.00 Le TP1: Samanthia; 19.15 et 19.30 de P. Andréota et B. Rubino; 19.35 Euron, M. Lucioni... (rediff.); 19.40 Samanthia; 19.45 à la suite d'un choc (bre) dans la vie d'un médecin. Amour, vieillesse, sans présentation. A regarder; 19.55 histoire d'entreprendre; 20.00 et I. Walter; 20.15 dans passionnante exploration de réseaux d'entreprises. On découvre ce que font les entreprises qui ont décidé de passer à l'ordinateur; 20.30 A Marseille, une entreprise par des chercheurs qui ont développé la biotechnologie de l'environnement, ensuite, l'ITMI, une entreprise, la plus au monde, il fabrique des éléments de robot intelligent.

Les rendez-vous d'Antenne 2; 12.00 L'aventure sonore, départ des 12.00 Journal et météo; 12.05 Jeu; 12.10

des peupliers; 12.45 Journal; 13.30 Feuilleton: La vallée des peupliers; 14.00 La Puce et le Privé; 14.05 Film de Roger Kay; 15.55 Révisé A2; 16.00 Les Schtroumpfs; les Poupées; Clémentine; Flip Bouc; 17.00 Magazine: Terre des hommes; 17.30 Super plaisir; 17.45 Simply Red; Renaud; Chorus Line; Johnny Hallyday; 18.00 Mait Bianco; C. Jérôme; 18.05 Série: Ma sorcière bien-aimée (rediff.); 18.30 C'est la vie; 18.50 Jeu: Des chiffres et des lettres; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC); 19.15 Emissions régionales; 19.40 Jeu: La trappe; 20.00

colère. Débordements et conséquences professionnelles, émission préparée par des psychologues; 19.15

chouettes; Super doc; L'atlas des mondes engloutis; 19.15

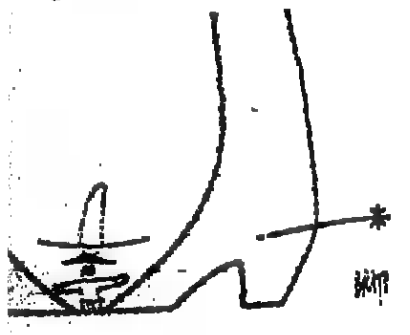
des lettres; 19.40

entrée des artistes; 19.40

mis et J. Rouland; 19.40

des douze régions, sauf à 17 h 30; 17.30 l'Age en fleur; à 17 h 30; 17.35 Opération Condor; 17.40

INC); 19.55 Géants de l'Ouest; 19.55



des; 19.55 à Nancy-Reims; 20.00 à Nancy-Reims; 20.05 Débats politiques à Rennes-Nantes; 20.10 à Bordeaux; Divers magazines; 20.15 à Montpellier et à Lille-Amiens; 20.20 à Marseille-Nice-Corles; 20.25 à Lyon-Genève; 20.30 Le prix du polar; à Rouen-Clermont; 20.35 à Paris-Orléans; 20.40 à Paris-Orléans; 20.45 à Paris-Orléans; 20.50 à Paris-Orléans; 20.55 à Paris-Orléans; 21.00 à Paris-Orléans; 21.05 à Paris-Orléans; 21.10 à Paris-Orléans; 21.15 à Paris-Orléans; 21.20 à Paris-Orléans; 21.25 à Paris-Orléans; 21.30 à Paris-Orléans; 21.35 à Paris-Orléans; 21.40 à Paris-Orléans; 21.45 à Paris-Orléans; 21.50 à Paris-Orléans; 21.55 à Paris-Orléans; 22.00 à Paris-Orléans; 22.05 à Paris-Orléans; 22.10 à Paris-Orléans; 22.15 à Paris-Orléans; 22.20 à Paris-Orléans; 22.25 à Paris-Orléans; 22.30 à Paris-Orléans; 22.35 à Paris-Orléans; 22.40 à Paris-Orléans; 22.45 à Paris-Orléans; 22.50 à Paris-Orléans; 22.55 à Paris-Orléans; 23.00 à Paris-Orléans; 23.05 à Paris-Orléans; 23.10 à Paris-Orléans; 23.15 à Paris-Orléans; 23.20 à Paris-Orléans; 23.25 à Paris-Orléans; 23.30 à Paris-Orléans; 23.35 à Paris-Orléans; 23.40 à Paris-Orléans; 23.45 à Paris-Orléans; 23.50 à Paris-Orléans; 23.55 à Paris-Orléans; 24.00 à Paris-Orléans; 24.05 à Paris-Orléans; 24.10 à Paris-Orléans; 24.15 à Paris-Orléans; 24.20 à Paris-Orléans; 24.25 à Paris-Orléans; 24.30 à Paris-Orléans; 24.35 à Paris-Orléans; 24.40 à Paris-Orléans; 24.45 à Paris-Orléans; 24.50 à Paris-Orléans; 24.55 à Paris-Orléans; 25.00 à Paris-Orléans; 25.05 à Paris-Orléans; 25.10 à Paris-Orléans; 25.15 à Paris-Orléans; 25.20 à Paris-Orléans; 25.25 à Paris-Orléans; 25.30 à Paris-Orléans; 25.35 à Paris-Orléans; 25.40 à Paris-Orléans; 25.45 à Paris-Orléans; 25.50 à Paris-Orléans; 25.55 à Paris-Orléans; 26.00 à Paris-Orléans; 26.05 à Paris-Orléans; 26.10 à Paris-Orléans; 26.15 à Paris-Orléans; 26.20 à Paris-Orléans; 26.25 à Paris-Orléans; 26.30 à Paris-Orléans; 26.35 à Paris-Orléans; 26.40 à Paris-Orléans; 26.45 à Paris-Orléans; 26.50 à Paris-Orléans; 26.55 à Paris-Orléans; 27.00 à Paris-Orléans; 27.05 à Paris-Orléans; 27.10 à Paris-Orléans; 27.15 à Paris-Orléans; 27.20 à Paris-Orléans; 27.25 à Paris-Orléans; 27.30 à Paris-Orléans; 27.35 à Paris-Orléans; 27.40 à Paris-Orléans; 27.45 à Paris-Orléans; 27.50 à Paris-Orléans; 27.55 à Paris-Orléans; 28.00 à Paris-Orléans; 28.05 à Paris-Orléans; 28.10 à Paris-Orléans; 28.15 à Paris-Orléans; 28.20 à Paris-Orléans; 28.25 à Paris-Orléans; 28.30 à Paris-Orléans; 28.35 à Paris-Orléans; 28.40 à Paris-Orléans; 28.45 à Paris-Orléans; 28.50 à Paris-Orléans; 28.55 à Paris-Orléans; 29.00 à Paris-Orléans; 29.05 à Paris-Orléans; 29.10 à Paris-Orléans; 29.15 à Paris-Orléans; 29.20 à Paris-Orléans; 29.25 à Paris-Orléans; 29.30 à Paris-Orléans; 29.35 à Paris-Orléans; 29.40 à Paris-Orléans; 29.45 à Paris-Orléans; 29.50 à Paris-Orléans; 29.55 à Paris-Orléans; 30.00 à Paris-Orléans; 30.05 à Paris-Orléans; 30.10 à Paris-Orléans; 30.15 à Paris-Orléans; 30.20 à Paris-Orléans; 30.25 à Paris-Orléans; 30.30 à Paris-Orléans; 30.35 à Paris-Orléans; 30.40 à Paris-Orléans; 30.45 à Paris-Orléans; 30.50 à Paris-Orléans; 30.55 à Paris-Orléans; 31.00 à Paris-Orléans; 31.05 à Paris-Orléans; 31.10 à Paris-Orléans; 31.15 à Paris-Orléans; 31.20 à Paris-Orléans; 31.25 à Paris-Orléans; 31.30 à Paris-Orléans; 31.35 à Paris-Orléans; 31.40 à Paris-Orléans; 31.45 à Paris-Orléans; 31.50 à Paris-Orléans; 31.55 à Paris-Orléans; 32.00 à Paris-Orléans; 32.05 à Paris-Orléans; 32.10 à Paris-Orléans; 32.15 à Paris-Orléans; 32.20 à Paris-Orléans; 32.25 à Paris-Orléans; 32.30 à Paris-Orléans; 32.35 à Paris-Orléans; 32.40 à Paris-Orléans; 32.45 à Paris-Orléans; 32.50 à Paris-Orléans; 32.55 à Paris-Orléans; 33.00 à Paris-Orléans; 33.05 à Paris-Orléans; 33.10 à Paris-Orléans; 33.15 à Paris-Orléans; 33.20 à Paris-Orléans; 33.25 à Paris-Orléans; 33.30 à Paris-Orléans; 33.35 à Paris-Orléans; 33.40 à Paris-Orléans; 33.45 à Paris-Orléans; 33.50 à Paris-Orléans; 33.55 à Paris-Orléans; 34.00 à Paris-Orléans; 34.05 à Paris-Orléans; 34.10 à Paris-Orléans; 34.15 à Paris-Orléans; 34.20 à Paris-Orléans; 34.25 à Paris-Orléans; 34.30 à Paris-Orléans; 34.35 à Paris-Orléans; 34.40 à Paris-Orléans; 34.45 à Paris-Orléans; 34.50 à Paris-Orléans; 34.55 à Paris-Orléans; 35.00 à Paris-Orléans; 35.05 à Paris-Orléans; 35.10 à Paris-Orléans; 35.15 à Paris-Orléans; 35.20 à Paris-Orléans; 35.25 à Paris-Orléans; 35.30 à Paris-Orléans; 35.35 à Paris-Orléans; 35.40 à Paris-Orléans; 35.45 à Paris-Orléans; 35.50 à Paris-Orléans; 35.55 à Paris-Orléans; 36.00 à Paris-Orléans; 36.05 à Paris-Orléans; 36.10 à Paris-Orléans; 36.15 à Paris-Orléans; 36.20 à Paris-Orléans; 36.25 à Paris-Orléans; 36.30 à Paris-Orléans; 36.35 à Paris-Orléans; 36.40 à Paris-Orléans; 36.45 à Paris-Orléans; 36.50 à Paris-Orléans; 36.55 à Paris-Orléans; 37.00 à Paris-Orléans; 37.05 à Paris-Orléans; 37.10 à Paris-Orléans; 37.15 à Paris-Orléans; 37.20 à Paris-Orléans; 37.25 à Paris-Orléans; 37.30 à Paris-Orléans; 37.35 à Paris-Orléans; 37.40 à Paris-Orléans; 37.45 à Paris-Orléans; 37.50 à Paris-Orléans; 37.55 à Paris-Orléans; 38.00 à Paris-Orléans; 38.05 à Paris-Orléans; 38.10 à Paris-Orléans; 38.15 à Paris-Orléans; 38.20 à Paris-Orléans; 38.25 à Paris-Orléans; 38.30 à Paris-Orléans; 38.35 à Paris-Orléans; 38.40 à Paris-Orléans; 38.45 à Paris-Orléans; 38.50 à Paris-Orléans; 38.55 à Paris-Orléans; 39.00 à Paris-Orléans; 39.05 à Paris-Orléans; 39.10 à Paris-Orléans; 39.15 à Paris-Orléans; 39.20 à Paris-Orléans; 39.25 à Paris-Orléans; 39.30 à Paris-Orléans; 39.35 à Paris-Orléans; 39.40 à Paris-Orléans; 39.45 à Paris-Orléans; 39.50 à Paris-Orléans; 39.55 à Paris-Orléans; 40.00 à Paris-Orléans; 40.05 à Paris-Orléans; 40.10 à Paris-Orléans; 40.15 à Paris-Orléans; 40.20 à Paris-Orléans; 40.25 à Paris-Orléans; 40.30 à Paris-Orléans; 40.35 à Paris-Orléans; 40.40 à Paris-Orléans; 40.45 à Paris-Orléans; 40.50 à Paris-Orléans; 40.55 à Paris-Orléans; 41.00 à Paris-Orléans; 41.05 à Paris-Orléans; 41.10 à Paris-Orléans; 41.15 à Paris-Orléans; 41.20 à Paris-Orléans; 41.25 à Paris-Orléans; 41.30 à Paris-Orléans; 41.35 à Paris-Orléans; 41.40 à Paris-Orléans; 41.45 à Paris-Orléans; 41.50 à Paris-Orléans; 41.55 à Paris-Orléans; 42.00 à Paris-Orléans; 42.05 à Paris-Orléans; 42.10 à Paris-Orléans; 42.15 à Paris-Orléans; 42.20 à Paris-Orléans; 42.25 à Paris-Orléans; 42.30 à Paris-Orléans; 42.35 à Paris-Orléans; 42.40 à Paris-Orléans; 42.45 à Paris-Orléans; 42.50 à Paris-Orléans; 42.55 à Paris-Orléans; 43.00 à Paris-Orléans; 43.05 à Paris-Orléans; 43.10 à Paris-Orléans; 43.15 à Paris-Orléans; 43.20 à Paris-Orléans; 43.25 à Paris-Orléans; 43.30 à Paris-Orléans; 43.35 à Paris-Orléans; 43.40 à Paris-Orléans; 43.45 à Paris-Orléans; 43.50 à Paris-Orléans; 43.55 à Paris-Orléans; 44.00 à Paris-Orléans; 44.05 à Paris-Orléans; 44.10 à Paris-Orléans; 44.15 à Paris-Orléans; 44.20 à Paris-Orléans; 44.25 à Paris-Orléans; 44.30 à Paris-Orléans; 44.35 à Paris-Orléans; 44.40 à Paris-Orléans; 44.45 à Paris-Orléans; 44.50 à Paris-Orléans; 44.55 à Paris-Orléans; 45.00 à Paris-Orléans; 45.05 à Paris-Orléans; 45.10 à Paris-Orléans; 45.15 à Paris-Orléans; 45.20 à Paris-Orléans; 45.25 à Paris-Orléans; 45.30 à Paris-Orléans; 45.35 à Paris-Orléans; 45.40 à Paris-Orléans; 45.45 à Paris-Orléans; 45.50 à Paris-Orléans; 45.55 à Paris-Orléans; 46.00 à Paris-Orléans; 46.05 à Paris-Orléans; 46.10 à Paris-Orléans; 46.15 à Paris-Orléans; 46.20 à Paris-Orléans; 46.25 à Paris-Orléans; 46.30 à Paris-Orléans; 46.35 à Paris-Orléans; 46.40 à Paris-Orléans; 46.45 à Paris-Orléans; 46.50 à Paris-Orléans; 46.55 à Paris-Orléans; 47.00 à Paris-Orléans; 47.05 à Paris-Orléans; 47.10 à Paris-Orléans; 47.15 à Paris-Orléans; 47.20 à Paris-Orléans; 47.25 à Paris-Orléans; 47.30 à Paris-Orléans; 47.35 à Paris-Orléans; 47.40 à Paris-Orléans; 47.45 à Paris-Orléans; 47.50 à Paris-Orléans; 47.55 à Paris-Orléans; 48.00 à Paris-Orléans; 48.05 à Paris-Orléans; 48.10 à Paris-Orléans; 48.15 à Paris-Orléans; 48.20 à Paris-Orléans; 48.25 à Paris-Orléans; 48.30 à Paris-Orléans; 48.35 à Paris-Orléans; 48.40 à Paris-Orléans; 48.45 à Paris-Orléans; 48.50 à Paris-Orléans; 48.55 à Paris-Orléans; 49.00 à Paris-Orléans; 49.05 à Paris-Orléans; 49.10 à Paris-Orléans; 49.15 à Paris-Orléans; 49.20 à Paris-Orléans; 49.25 à Paris-Orléans; 49.30 à Paris-Orléans; 49.35 à Paris-Orléans; 49.40 à Paris-Orléans; 49.45 à Paris-Orléans; 49.50 à Paris-Orléans; 49.55 à Paris-Orléans; 50.00 à Paris-Orléans; 50.05 à Paris-Orléans; 50.10 à Paris-Orléans; 50.15 à Paris-Orléans; 50.20 à Paris-Orléans; 50.25 à Paris-Orléans; 50.30 à Paris-Orléans; 50.35 à Paris-Orléans; 50.40 à Paris-Orléans; 50.45 à Paris-Orléans; 50.50 à Paris-Orléans; 50.55 à Paris-Orléans; 51.00 à Paris-Orléans; 51.05 à Paris-Orléans; 51.10 à Paris-Orléans; 51.15 à Paris-Orléans; 51.20 à Paris-Orléans; 51.25 à Paris-Orléans; 51.30 à Paris-Orléans; 51.35 à Paris-Orléans; 51.40 à Paris-Orléans; 51.45 à Paris-Orléans; 51.50 à Paris-Orléans; 51.55 à Paris-Orléans; 52.00 à Paris-Orléans; 52.05 à Paris-Orléans; 52.10 à Paris-Orléans; 52.15 à Paris-Orléans; 52.20 à Paris-Orléans; 52.25 à Paris-Orléans; 52.30 à Paris-Orléans; 52.35 à Paris-Orléans; 52.40 à Paris-Orléans; 52.45 à Paris-Orléans; 52.50 à Paris-Orléans; 52.55 à Paris-Orléans; 53.00 à Paris-Orléans; 53.05 à Paris-Orléans; 53.10 à Paris-Orléans; 53.15 à Paris-Orléans; 53.20 à Paris-Orléans; 53.25 à Paris-Orléans; 53.30 à Paris-Orléans; 53.35 à Paris-Orléans; 53.40 à Paris-Orléans; 53.45 à Paris-Orléans; 53.50 à Paris-Orléans; 53.55 à Paris-Orléans; 54.00 à Paris-Orléans; 54.05 à Paris-Orléans; 54.10 à Paris-Orléans; 54.15 à Paris-Orléans; 54.20 à Paris-Orléans; 54.25 à Paris-Orléans; 54.30 à Paris-Orléans; 54.35 à Paris-Orléans; 54.40 à Paris-Orléans; 54.45 à Paris-Orléans; 54.50 à Paris-Orléans; 54.55 à Paris-Orléans; 55.00 à Paris-Orléans; 55.05 à Paris-Orléans; 55.10 à Paris-Orléans; 55.15 à Paris-Orléans; 55.20 à Paris-Orléans; 55.25 à Paris-Orléans; 55.30 à Paris-Orléans; 55.35 à Paris-Orléans; 55.40 à Paris-Orléans; 55.45 à Paris-Orléans; 55.50 à Paris-Orléans; 55.55 à Paris-Orléans; 56.00 à Paris-Orléans; 56.05 à Paris-Orléans; 56.10 à Paris-Orléans; 56.15 à Paris-Orléans; 56.20 à Paris-Orléans; 56.25 à Paris-Orléans; 56.30 à Paris-Orléans; 56.35 à Paris-Orléans; 56.40 à Paris-Orléans; 56.45 à Paris-Orléans; 56.50 à Paris-Orléans; 56.55 à Paris-Orléans; 57.00 à Paris-Orléans; 57.05 à Paris-Orléans; 57.10 à Paris-Orléans; 57.15 à Paris-Orléans; 57.20 à Paris-Orléans; 57.25 à Paris-Orléans; 57.30 à Paris-Orléans; 57.35 à Paris-Orléans; 57.40 à Paris-Orléans; 57.45 à Paris-Orléans; 57.50 à Paris-Orléans; 57.55 à Paris-Orléans; 58.00 à Paris-Orléans; 58.05 à Paris-Orléans; 58.10 à Paris-Orléans; 58.15 à Paris-Orléans; 58.20 à Paris-Orléans; 58.25 à Paris-Orléans; 58.30 à Paris-Orléans; 58.35 à Paris-Orléans; 58.40 à Paris-Orléans; 58.45 à Paris-Orléans; 58.50 à Paris-Orléans; 58.55 à Paris-Orléans; 59.00 à Paris-Orléans; 59.05 à Paris-Orléans; 59.10 à Paris-Orléans; 59.15 à Paris-Orléans; 59.20 à Paris-Orléans; 59.25 à Paris-Orléans; 59.30 à Paris-Orléans; 59.35 à Paris-Orléans; 59.40 à Paris-Orléans; 59.45 à Paris-Orléans; 59.50 à Paris-Orléans; 59.55 à Paris-Orléans; 60.00 à Paris-Orléans; 60.05 à Paris-Orléans; 60.10 à Paris-Orléans; 60.15 à Paris-Orléans; 60.20 à Paris-Orléans; 60.25 à Paris-Orléans; 60.30 à Paris-Orléans; 60.35 à Paris-Orléans; 60.40 à Paris-Orléans; 60.45 à Paris-Orléans; 60.50 à Paris-Orléans; 60.55 à Paris-Orléans; 61.00 à Paris-Orléans; 61.05 à Paris-Orléans; 61.10 à Paris-Orléans; 61.15 à Paris-Orléans; 61.20 à Paris-Orléans; 61.25 à Paris-Orléans; 61.30 à Paris-Orléans; 61.35 à Paris-Orléans; 61.40 à Paris-Orléans; 61.45 à Paris-Orléans; 61.50 à Paris-Orléans; 61.55 à Paris-Orléans; 62.00 à Paris-Orléans; 62.05 à Paris-Orléans; 62.10 à Paris-Orléans; 62.15 à Paris-Orléans; 62.20 à Paris-Orléans; 62.25 à Paris-Orléans; 62.30 à Paris-Orléans; 62.35 à Paris-Orléans; 62.40 à Paris-Orléans; 62.45 à Paris-Orléans; 62.50 à Paris-Orléans; 62.55 à Paris-Orléans; 63.00 à Paris-Orléans; 63.05 à Paris-Orléans; 63.10 à Paris-Orléans; 63.15 à Paris-Orléans; 63.20 à Paris-Orléans; 63.25 à Paris-Orléans; 63.30 à Paris-Orléans; 63.35 à Paris-Orléans; 63.40 à Paris-Orléans; 63.45 à Paris-Orléans; 63.50 à Paris-Orléans; 63.55 à Paris-Orléans; 64.00 à Paris-Orléans; 64.05 à Paris-Orléans; 64.10 à Paris-Orléans; 64.15 à Paris-Orléans; 64.20 à Paris-Orléans; 64.25 à Paris-Orléans; 64.30 à Paris-Orléans; 64.35 à Paris-Orléans; 64.40 à Paris-Orléans; 64.45 à Paris-Orléans; 64.50 à Paris-Orléans; 64.55 à Paris-Orléans; 65.00 à Paris-Orléans; 65.05 à Paris-Orléans; 65.10 à Paris-Orléans; 65.15 à Paris-Orléans; 65.20 à Paris-Orléans; 65.25 à Paris-Orléans; 65.30 à Paris-Orléans; 65.35 à Paris-Orléans; 65.40 à Paris-Orléans; 65.45 à Paris-Orléans; 65.50 à Paris-Orléans; 65.55 à Paris-Orléans; 66.00 à Paris-Orléans; 66.05 à Paris-Orléans; 66.10 à Paris-Orléans; 66.15 à Paris-Orléans; 66.20 à Paris-Orléans; 66.25 à Paris-Orléans; 66.30 à Paris-Orléans; 66.35 à Paris-Orléans; 66.40 à Paris-Orléans; 66.45 à Paris-Orléans; 66.50 à Paris-Orléans; 66.55 à Paris-Orléans; 67.00 à Paris-Orléans; 67.05 à Paris-Orléans; 67.10 à Paris-Orléans; 67.15 à Paris-Orléans; 67.20 à Paris-Orléans; 67.25 à Paris-Orléans; 67.30 à Paris-Orléans; 67.35 à Paris-Orléans; 67.40 à Paris-Orléans; 67.45 à Paris-Orléans; 67.50 à Paris-Orléans; 67.55 à Paris-Orléans; 68.00 à Paris-Orléans; 68.05 à Paris-Orléans; 68.10 à Paris-Orléans; 68.15 à Paris-Orléans; 68.20 à Paris-Orléans; 68.25 à Paris-Orléans; 68.30 à Paris-Orléans; 68.35 à Paris-Orléans; 68.40 à Paris-Orléans; 68.45 à Paris-Orléans; 68.50 à Paris-Orléans; 68.55 à Paris-Orléans; 69.00 à Paris-Orléans; 69.05 à Paris-Orléans; 69.10 à Paris-Orléans; 69.15 à Paris-Orléans; 69.20 à Paris-Orléans; 69.25 à Paris-Orléans; 69.30 à Paris-Orléans; 69.35 à Paris-Orléans; 69.40 à Paris-Orléans; 69.45 à Paris-Orléans; 69.50 à Paris-Orléans; 69.55 à Paris-Orléans; 70.00 à Paris-Orléans; 70.05 à Paris-Orléans; 70.10 à Paris-Orléans; 70.15 à Paris-Orléans; 70.20 à Paris-Orléans; 70.25 à Paris-Orléans; 70.30 à Paris-Orléans; 70.35 à Paris-Orléans; 70.40 à Paris-Orléans; 70.45 à Paris-Orléans; 70.50 à Paris-Orléans; 70.55 à Paris-Orléans; 71.00 à Paris-Orléans; 71.05 à Paris-Orléans; 71.10 à Paris-Orléans; 71.15 à Paris-Orléans; 71.20 à Paris-Orléans; 71.25 à Paris-Orléans; 71.30 à Paris-Orléans; 71.35 à Paris-Orléans; 71.40 à Paris-Orléans; 71.45 à Paris-Orléans; 71.50 à Paris-Orléans; 71.55 à Paris-Orléans; 72.00 à Paris-Orléans; 72.05 à Paris-Orléans; 72.10 à Paris-Orléans; 72.15 à Paris-Orléans; 72.20 à Paris-Orléans; 72.25 à Paris-Orléans; 72.30 à Paris-Orléans; 72.35 à Paris-Orléans; 72.40 à Paris-Orléans; 72.45 à Paris-Orléans; 72.50 à Paris-Orléans; 72.55 à Paris-Orléans; 73.00 à Paris-Orléans; 73.05 à Paris-Orléans; 73.10 à Paris-Orléans; 73.15 à Paris-Orléans; 73.20 à Paris-Orléans; 73.25 à Paris-Orléans; 73.30 à Paris-Orléans; 73.35 à Paris-Orléans; 73.40 à Paris-Orléans; 73.45 à Paris-Orléans; 73.50 à Paris-Orléans; 73.55 à Paris-Orléans; 74.00 à Paris-Orléans; 74.05 à Paris-Orléans; 74.10 à Paris-Orléans; 74.15 à Paris-Orléans; 74.20 à Paris-Orléans; 74.25 à Paris-Orléans; 74.30 à Paris-Orléans; 74.35 à Paris-Orléans; 74.40 à Paris-Orléans; 74.45 à Paris-Orléans; 74.50 à Paris-Orléans; 74.55 à Paris-Orléans; 75.00 à Paris-Orléans; 75.05 à Paris-Orléans; 75.10 à Paris-Orléans; 75.15 à Paris-Orléans; 75.20 à Paris-Orléans; 75.25 à Paris-Orléans; 75.30 à Paris-Orléans; 75.35 à Paris-Orléans; 75.40 à Paris-Orléans; 75.45 à Paris-Orléans; 75.50 à Paris-Orléans; 75.55 à Paris-Orléans; 76.00 à Paris-Orléans; 76.05 à Paris-Orléans; 76.10 à Paris-Orléans; 76.15 à Paris-Orléans; 76.20 à Paris-Orléans; 76.25 à Paris-Orléans; 76.30 à Paris-Orléans; 76.35 à Paris-Orléans; 76.40 à Paris-Orléans; 76.45 à Paris-Orléans; 76.50 à Paris-Orléans; 76.55 à Paris-Orléans; 77.00 à Paris-Orléans; 77.05 à Paris-Orléans; 77.10 à Paris-Orléans; 77.15 à Paris-Orléans; 77.20 à Paris-Orléans; 77.25 à Paris-Orléans; 77.30 à Paris-Orléans; 77.35 à Paris-Orléans; 77.40 à Paris-Orléans; 77.45 à Paris-Orléans; 77.50 à Paris-Orléans; 77.55 à Paris-Orléans; 78.00 à Paris-Orléans; 78.05 à Paris-Orléans; 78.10 à Paris-Orléans; 78.15 à Paris-Orléans; 78.20 à Paris-Orléans; 78.25 à Paris-Orléans; 78.30 à Paris-Orléans; 78.35 à Paris-Orléans; 78.40 à Paris-Orléans; 78.45 à Paris-Orléans; 78.50 à Paris-Orléans; 78.55 à Paris-Orléans; 79.00 à Paris-Orléans; 79.05 à Paris-Orléans; 79.10 à Paris-Orléans; 79.15 à Paris-Orléans; 79.20 à Paris-Orléans; 79.25 à Paris-Orléans; 79.30 à Paris-Orléans; 79.35 à Paris-Orléans; 79.40 à Paris-Orléans; 79.45 à Paris-Orléans; 79.50 à Paris-Orléans; 79.55 à Paris-Orléans; 80.00 à Paris-Orléans; 80.05 à Paris-Orléans; 80.10 à Paris-Orléans; 80.15 à Paris-Orléans; 80.20 à Paris-Orléans; 80.25 à Paris-Orléans; 80.30 à Paris-Orléans; 80.35 à Paris-Orléans; 80.40 à Paris-Orléans; 80.45 à Paris-Orléans; 80.50 à Paris-Orléans; 80.55 à Paris-Orléans; 81.00 à Paris-Orléans; 81.05 à Paris-Orléans; 81.10 à Paris-Orléans; 81.15 à Paris-Orléans; 81.20 à Paris-Orléans; 81.25 à Paris-Orléans; 81.30 à Paris-Orléans; 81.35 à Paris-Orléans; 81.40 à Paris-Orléans; 81.45 à Paris-Orléans; 81.50 à Paris-Orléans; 81.55 à Paris-Orléans; 82.00 à Paris-Orléans; 82.05 à Paris-Orléans; 82.10 à Paris-Orléans; 82.15 à Paris-Orléans; 82.20 à Paris-Orléans; 82.25 à Paris-Orléans; 82.30 à Paris-Orléans; 82.35 à Paris-Orléans; 82.40 à Paris-Orléans; 82.45 à Paris-Orléans; 82.50 à Paris-Orléans; 82.55 à Paris-Orléans; 83.00 à Paris-Orléans; 83.05 à Paris-Orléans; 83.10 à Paris-Orléans; 83.15 à Paris-Orléans; 83.20 à Paris-Orléans; 83.25 à Paris-Orléans; 83.30 à Paris-Orléans; 83.35 à Paris-Orléans; 83.40 à Paris-Orléans; 83.45 à Paris-Orléans; 83.50 à Paris-Orléans; 83.55 à Paris-Orléans; 84.00 à Paris-Orléans; 84.05 à Paris-Orléans; 84.10 à Paris-Orléans; 84.15 à Paris-Orléans; 84.20 à Paris-Orléans; 84.25 à Paris-Orléans; 84.30 à Paris-Orléans; 84.35 à Paris-Orléans; 84.40 à Paris-Orléans; 84.45 à Paris-Orléans; 84.50 à Paris-Orléans; 84.55 à Paris-Orléans; 85.00 à Paris-Orléans; 85.05 à Paris-Orléans; 85.10 à Paris-Orléans; 85.15 à Paris-Orléans; 85.20 à Paris-Orléans; 85.25 à Paris-Orléans; 85.30 à Paris-Orléans; 85.35 à Paris-Orléans; 85.40 à Paris-Orléans; 85.45 à Paris-Orléans; 85.50 à Paris-Orléans; 85.55 à Paris-Orléans; 86.00 à Paris-Orléans; 86.05 à Paris-Orléans; 86.10 à Paris-Orléans; 86.15 à Paris-Orléans; 86.20 à Paris-Orléans; 86.25 à Paris-Orléans; 86.30 à Paris-Orléans; 86.35 à Paris-Orléans; 86.40 à Paris-Orléans; 86.45 à Paris-Orléans; 86.50 à Paris-Orléans; 86.55 à Paris-Orléans; 87.00 à Paris-Orléans; 87.05 à Paris-Orléans; 87.10 à Paris-Orléans; 87.15 à Paris-Orléans; 87.20 à Paris-Orléans; 87.25 à Paris-Orléans; 87.30 à Paris-Orléans; 87.35 à Paris-Orléans; 87.40 à Paris-Orléans; 87.





Complices avec Ettore Scola

A quelques jours de la sortie en France de son dernier film, Mascherano interprète par les acteurs Lammon et Marcello Mastroianni... Canal Plus offre un portrait d'Ettore Scola réalisé par sa fille et son gendre.

Il est communiste ? En Italie, oui. Parce que « certaines idées peuvent vivre avec une totale liberté ». Mais il ne serait jamais communiste en France, dit-il, ni en Allemagne ni en Espagne... A propos de Mascherano, samedi 8 à 16 h 55.

Sélection

La vie est un cirque. Comment une jeune femme de bonne famille, timide et réservée, décide de rejoindre l'univers des enfants de la baie. Le 12 à 18 h 40, le 14 à 10 h 25.

SPORT

Football : Les couleuvres. Le 11 à 20 h 05 et à 20 h 30, en direct, Championnat de France, Nantes-Bordeaux.

Les films

ALICE, SWEET ALICE. - Film américain d'Alfred Hitchcock (1977), le 11 à 23 h 20, le 10 à 0 h 50, le 14/15 à 4 h 20.

SAO LINH CONTRE NINJA. - Film japonais (Hongkong), de Masaru Tate (1982), le 9 à 18 h, le 12 à 23 h 5, le 14 à 0 h 30.

Les moines chinois du temple. - Film japonais de Ninjya, de Kinji Fukasaku (1978), le 11 à 23 h 20, le 10 à 0 h 50, le 14/15 à 4 h 20.

APCALYPSE NOW. - Film américain de Francis Ford Coppola (1979), le 9 à 20 h 30, le 12 à 23 h 5, le 14 à 0 h 30.

Un officier américain au Vietnam doit aller éliminer un aventurier dans la jungle cambodienne. Atrocités, horreurs de la guerre. Réalisation magistrale.

BANZAI. - Film français de Claude Zidi (1982), le 11 à 20 h 35, le 13 à 8 h 30.

L'employé d'une compagnie d'assurance aux commandes d'un avion qui emporte dans un tourbillon d'aventures.

LES PRODUCTEURS. - Film américain de Mel Brooks (1967), le 11 à 20 h 30.

Un entrepreneur et un comptable ruiné à la suite d'un spectacle psychopathe pour une pièce nazie très mousmée. Étonnant mélange d'humour juif dans la dérision noire.

L'HOMME AU BRAS D'OR. - Film français d'Otto Preminger (1955), le 14 à 21 h.

Une université cherche à faire de la drogue un homme déchu. Un sujet dur, traité et interprété d'une façon tragique, bouleversante.

MANDINGO. - Film américain de Richard Fleischer (1975), le 11 à 21 h.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 15 FÉVRIER TF1. - 20 h 40, le Cœur du voyage; 22 h 15, Droit de réponse; 0 h 15, Ouvert la nuit.

A2. - 20 h 35, Champ-Elysées; 21 h 55, Alfred Hitchcock présente; 22 h 25, Les enfants du rock.

FR3. - 10 h 5, Disney Channel; 11 h 25, Dynastie; 23 h 10, Musicub.

DIMANCHE 16 FÉVRIER TF1. - 10 h 35, Cinéma: le Crabe-tambour, de P. Dorville; 22 h 35, Samedi-matin soir.

A2. - 10 h 35, Les enquêtes du commissaire Maigret; 22 h 20, Magazine: Projection privée; 11 h, Musiques au cœur.

FR3. - 20 h 35, L'offet France: les Etats-Unis; 21 h 25, Cinéma: métrage français; 11 h 30, Cinéma: métrage français; 0 h 05, Cinéma: métrage français.

France-Culture

SAMEDI 8 FÉVRIER

- 0.00 Les nuits de France-Culture. 7.00 Fréquence bulgarienne. 8.06 Littérature pour tous. 8.30 Séances de sa veillée couchée: la légende du café Hakam.

LUNDI 10 FÉVRIER

- 0.00 Les nuits de France-Culture. 7.00 Culture matin. 8.15 Les enjeux internationaux. 8.30 Les chemins de la connaissance: Richelieu ou l'aube des temps modernes (et à 10 h 50: Benjamin Fondane, le végétarien).

DIMANCHE 9 FÉVRIER

- 0.00 Les nuits de France-Culture. 7.16 Horizon, magazine religieux. 8.30 Protestantisme. 9.06 Ecoute Israël. 9.38 Divers aspects de la pensée contemporaine: la libre pensée française.

MARDI 11 FÉVRIER

- 1.00 Les nuits de France-Culture. 7.00 Culture matin. 8.15 Les enjeux internationaux. 8.30 Les chemins de la connaissance: Richelieu ou l'aube des temps modernes (et à 10 h 50: Benjamin Fondane, le végétarien).

MERCREDI 12 FÉVRIER

- 6.00 Feuilles: La semaine des Niberges. 7.00 Culture matin. 8.15 Les enjeux internationaux. 8.30 Les chemins de la connaissance: Richelieu ou l'aube des temps modernes (et à 10 h 50: Benjamin Fondane, le végétarien).

JEUDI 13 FÉVRIER

- 1.00 Les nuits de France-Culture. 7.00 Culture matin. 8.15 Les enjeux internationaux. 8.30 Les chemins de la connaissance: Richelieu ou l'aube des temps modernes (et à 10 h 50: Benjamin Fondane, le végétarien).

- 17.10 Le pays d'Ici, à Rome. 18.00 Subjectif. 19.30 Perspectives. 20.00 Musique, mode d'emploi: du disque compact. 20.30 Le journal du corps. 21.30 Dossiers, l'actualité de la chanson. 22.30 Nuits magnétiques. 0.10 Du jour au lendemain.

VENREDI 14 FÉVRIER

- 1.00 Les nuits de France-Culture. 7.00 Culture matin. 8.15 Les enjeux internationaux. 8.30 Les chemins de la connaissance: Richelieu ou l'aube des temps modernes (et à 10 h 50: Benjamin Fondane, le végétarien).

France-Musique

SAMEDI 8 FÉVRIER

- 2.00 Les nuits de France-Musique: Joseph Haydn. 7.02 A la recherche de: Mozart. 8.10 Concert de notes. 11.00 Moment musical: œuvres de Franz Schubert.

MARDI 11 FÉVRIER

- 1.00 Les nuits de France-Musique: Joseph Haydn. 7.10 L'imprévu: musique d'actualité. 8.06 Le matin des musiciens: le groupe Jeanne France, Yves Baudry.

DIMANCHE 9 FÉVRIER

- 2.00 Les nuits de France-Musique: nuit anglaise. 7.02 Concert promenade: musique viennoise et musique légère. 8.10 Musique sacrée: œuvres de Mozart.

MARDI 11 FÉVRIER

- 1.00 Les nuits de France-Musique: nuit anglaise. 7.10 L'imprévu: musique d'actualité. 8.06 Le matin des musiciens: le groupe Jeanne France, Olivier Messiaen.

MERCREDI 12 FÉVRIER

- 6.00 Musique légère. 7.10 L'imprévu: magazine de musique. 8.06 Les nuits de France-Musique: nuit anglaise. 12.10 Le temps de jazz: Mildred Bailey.

- 15.00 Les chants de la Terre, magazine des musiques traditionnelles. 16.30 Les après-midi de France-Musique: Vespas de Schönberg.

VENREDI 14 FÉVRIER

- 2.00 Les nuits de France-Musique: musique de luth d'Israël. 7.10 L'imprévu: magazine d'actualité musicale. 8.06 Le matin des musiciens: le groupe Jeanne France, Olivier Messiaen.

JEUDI 13 JANVIER

- 2.00 Les nuits de France-Musique: Arturo Toscanini. 8.06 L'oreille en conférence. 12.10 Le temps de jazz: Mildred Bailey.

J'AI UNE question... Les nuits de France-Musique... Les chemins de la connaissance...

Les nuits de France-Musique... Les chemins de la connaissance... Les enjeux internationaux...

Les nuits de France-Musique... Les chemins de la connaissance... Les enjeux internationaux...

Les nuits de France-Musique... Les chemins de la connaissance... Les enjeux internationaux...

Les nuits de France-Musique... Les chemins de la connaissance... Les enjeux internationaux...

Les nuits de France-Musique... Les chemins de la connaissance... Les enjeux internationaux...

Les nuits de France-Musique... Les chemins de la connaissance... Les enjeux internationaux...







Partir

Planche à voile

Cinq destinations (Grande-Canarie, Chypre, Barbade, Maldives, Espagne) où on est sûr de pouvoir pratiquer la planche à voile dans les meilleures conditions.

A proximité de chaque hôtel se trouve en effet un club Mistral, qui propose une des meilleures gammes de planches à voile disponibles sur le marché.

Faisans en Yougoslavie

Quatre semaines de chasse dans le Zagreb. Un week-end de faisans, le perdreau et le chevreuil. Deux jours de chasse à partir de 4 950 francs (trois jours, 6 060 francs).

● Nouvelles Frontières, 74, rue de la Harpe, 75015 Paris. Tél. : 42-73-25-25.

Palombes en Irlande

L'Irlande, grâce à son climat atlantique, attire pendant l'hiver, une importante avifaune migratrice : bécasses, colverts siffleurs, morillons, sarcelles, pélicans et pluviers dorés.

Sarcelles en Egypte

L'Egypte est l'une des principales zones de migrations des oiseaux, bécasses et autres anatides qui se chassent de novembre à mars.

Mickey en baisse

Mickey le dollar baisse, Mickey se fait plaisir. Avec Comptour, vous pouvez bénéficier de 5 % sur les prestations relatives des offres de sa brochure « Les Amériques ».

découverte du monde magique de Disney, en Floride (un voyage réservé aux enfants seuls ou accompagnés), est proposée à partir de 10 964 F (pour les plus de douze ans) et de 9 274 F pour les plus jeunes.

In vino veritas

Être initié à la viticulture et à la dégustation des vins par des spécialistes, d'œnologues dégustateurs et des exploitants : c'est ce que propose aux amateurs d'œnologie l'hôtel Villa de Villefranche-sur-Saône.

● Réservations et inscriptions : Ibis, Le Péage, commune de Limes, 69400 Villefranche-sur-Saône. Tél. : (16) 74-68-22-23. Animateur des stages : Alain Hurtad.

A 500 mètres en ballon

Vu de la nacelle, l'Anjou.

« Si j'ai trop chaud, je monte ; si j'ai froid, je descends : une montagne, je la dépasse ; un précipice, je la franchis ; un fleuve, je le traverse ; un orage, je le domine ; un torrent, je le rassomme un oiseau ! Je marche sans fatigue, je m'arrête sans avoir besoin de repos ! Je plane sur les ciels nouvelles ! »

Le docteur Fergusson, préparant son fabuleux voyage de cinq semaines en ballon, a fait rêver tous les jeunes lecteurs de Jules Verne.

Les Etats-Unis (3 ballons) ont passé quelques jours dans un exercice, pour lequel ils disposent de véritables flottes qui évoluent en groupes multicolores.

La plus française des régions de France joue ainsi de toutes les séductions, et Louis Marinetti y ajoute sa passion pour son Anjou natal.

Angers, dont l'office de tourisme ne manque pas d'imagination, n'a pas raté le coche et propose une promenade en ballon propre à pimenter la douceur angevine d'un frisson d'aventure.

500 mètres cubes, 26 mètres de hauteur et 21 mètres de diamètre, une nacelle en osier tressé capable d'embarquer sept passagers.

Côté douceur angevine, toutes les images attendues sont au rendez-vous des voyageurs : les bords de la Maine (Angers s'est fait une spécialité de la navigation fluviale) et les marais du Layon - qui, outre de fameux cras, accueillent de beaux villages (comme Rablay-sur-Layon) et ses maisons du XV<sup>e</sup> siècle.

Un one-man-show

La plus française des régions de France joue ainsi de toutes les séductions, et Louis Marinetti y ajoute sa passion pour son Anjou natal.

Angers, dont l'office de tourisme ne manque pas d'imagination, n'a pas raté le coche et propose une promenade en ballon propre à pimenter la douceur angevine d'un frisson d'aventure.

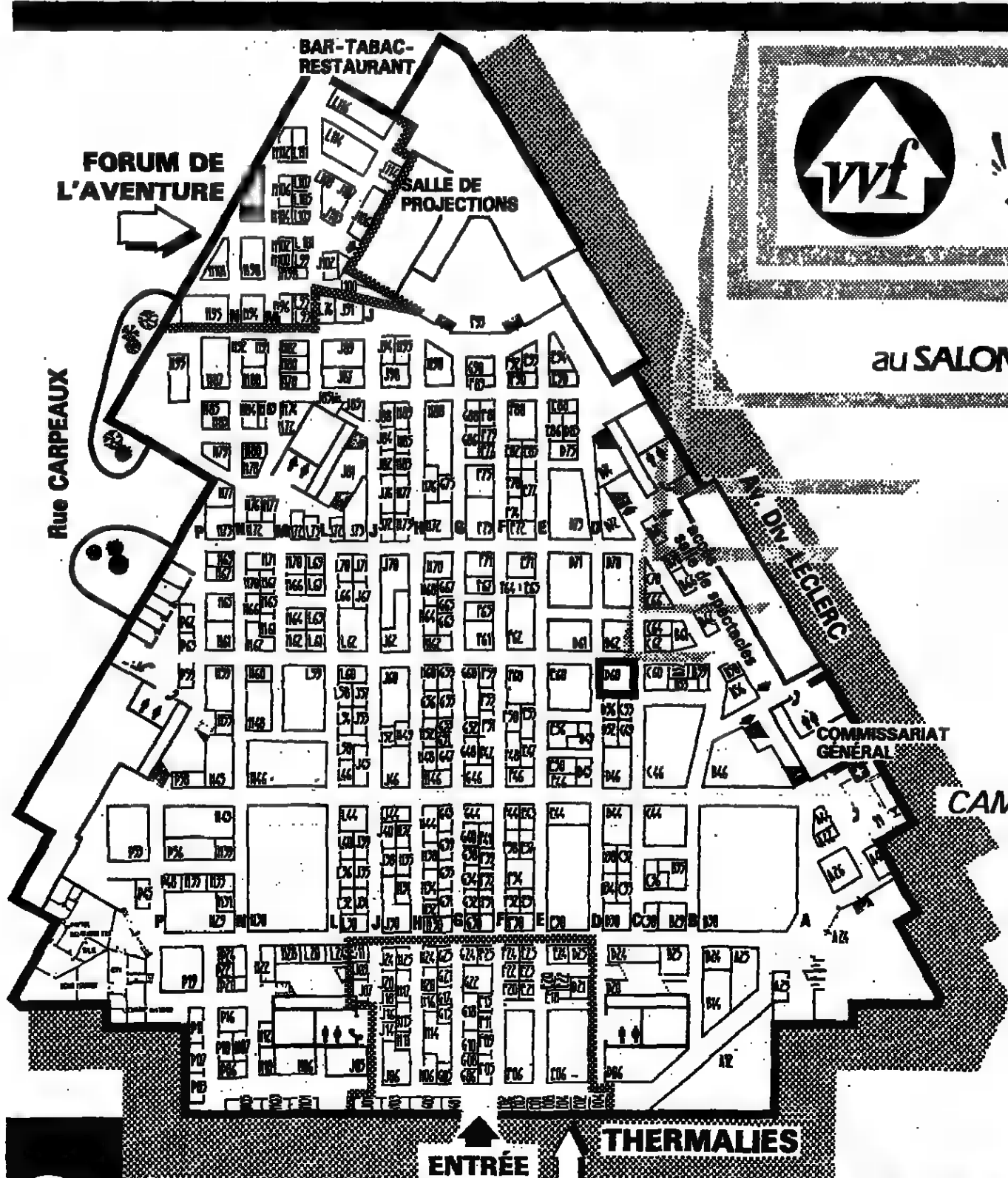
talent dans la nacelle. Un dernier coup de chaleur et, déjà, le sol se dérobe, la nacelle glisse sous les pieds, un troupeau d'ânes court vers la mare voisine, un nuage de grives plonge derrière la vigne et les toitures d'ardoise annoncent le prochain village.

A 500 ou à 1 000 mètres d'altitude, les passagers jouissent d'un calme absolu et, accoudés à la nacelle et nez au vent, éprouvent une émotion rare ! Seul le brûleur, actionné lorsque le ballon perd de l'altitude, trouble l'impressionnant silence du ciel.

Mais, les réserves de gaz s'épuisent, Louis informe par radio le véhicule d'accompagnement de l'atterrissage imminent et choisit le champ adéquat. Le sol glisse à nouveau au nez de la nacelle. Selon le vent, le ballon se pose à la verticale ou couché. Rien de méchant : les rembourss de cuir du champ fleuri dans lequel on pique du nez en riant amortissent le choc.

JEAN-PIERRE CHAMAL

Pour toute information concernant les vols en circuits à bord de Ville d'Angers, qui reprendront à partir de mars, on peut contacter l'office du tourisme, syndicat d'initiative de la ville d'Angers, place du Président-Kennedy, BP 2397, 49023 Angers Cedex. Tél. : 41-68-69-93.



vous invitent à réserver vos vacances sur le STAND D 60 au SALON MONDIAL DU TOURISME ET DES VOYAGES du samedi 8 au dimanche 16 février 1986

- Vacances à thème
● Séjours de mise en forme
● Stages sportifs et toujours le royaume des enfants
● L'invitation au voyage pour tous les âges en France et à l'étranger
● La première chaîne de camping-caravanage

Une OFFRE EXCEPTIONNELLE de VVF : ILE DE LA RÉUNION : 7 800 F pour 2 semaines du 10 avril au 8 juin 1986 : Ce prix comprend : voyage Air France aller-retour, studio avec cuisinette, 7 jours de location de voiture, crédit d'excursion de 300 F par personne

Propositions françaises sur deux pro...
la France la tenter d'organiser...
A 500 mètres en ballon...
JOURNAL



# Un ballon

talent dans la nacelle. Un dernier coup de chaleur et, déjà, le sol se dérobe. La forêt glisse sous les pieds. Un troupeau d'ovins court vers la mare voisine, un nuage de grives plonge derrière la vigne et les toitures d'ardoise annoncent le prochain village.

A 500 ou à 1 000 mètres d'altitude, les passagers jouissent d'un calme absolu et, accoudés à la nacelle et nez au vent, éprouvent une émotion rare ! Seul le brûleur, actionné lorsque le ballon perd de l'altitude, trouble l'impressionnant silence du ciel. On restera ainsi des heures suspendu à cette bulle d'air tiède, penché au-dessus des vallées de l'Anjou.

Mais, les réserves de gaz s'épuisent. Louis informe par radio le véhicule d'accompagnement de l'atterrissage imminent et choisit le champ adéquat. Le sol glisse à nouveau au ras de la nacelle. Selon le vent, le ballon se pose à la verticale ou couché. Rien de méchant : les rebours de cuir et le champ fleuri dans lequel on pique du nez en riant amortissent le choc. Les habitants du voisinage ne tardent pas à arriver. Je souviens des ballons qui survolaient la ligne Maginot.

Un ancien. « J'ai lu le livre de Jules Verne », ajoute un gamin. Un verre de vin du pays servi dans la ferme du bout du champ viendra rappeler aux douçour angevine aussi l'art de parler l'amitié.

**JEAN-PIERRE CHANIAL**  
 Pour toute information des vols et circuits à bord de Ville-d'Angers, qui reprendront à partir de mars, on peut contacter l'office du tourisme syndicat d'initiative de la ville d'Angers, place du Président Kennedy, BP 2397, 49123 Angers Cedex. Tél. : 41-88-09-43.

# APÉÔLES

réserver vos vacances sur le STAND D 60 ME ET DES VOYAGES dimanche 16 février 1986

thème mise en forme ifs royaume des enfants

le voyage s'ages à l'étranger

chaîne de voyage

INELLE de VVT : 7 900 F pour 2 semaines 8 juin 1986 :

nce aller-retour cuisinette stion de voiture sursion de 300 F

ormation du Montparnasse, 75015 PARIS

# DÉFENSE

## Propositions françaises de collaboration européenne sur deux projets d'avion de combat

La France a tenté d'organiser une collaboration avec le Royaume-Uni, l'Italie, l'Allemagne fédérale et l'Espagne dans la fabrication d'un avion de combat pour les années 1990. Le délégué général pour l'armement, M. Emile Blanc, a invité en début de semaine dernière à Paris, ses homologues des quatre autres pays, conformément à un vœu exprimé, l'an dernier, par M. François Mitterrand après des négociations de Turin.

En août 1985, en effet, la France a dû se séparer de ses quatre partenaires européens à la suite d'un différend sur les caractéristiques et les performances de l'avion de combat qui devait équiper les armées de l'air des cinq pays. La France souhaitait disposer d'un avion plus léger que le modèle (11 à 12 tonnes à vide) qui estimait avoir conçu la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne fédérale et l'Espagne. Le projet d'avion français (8,5 tonnes à vide) a ensuite été proposé à d'autres pays européens, comme les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark et la Norvège, mais sans représentants des ministères de la défense

venus récemment à Paris en discussion. A la fin de l'an dernier, cependant, le chef de l'Etat français a proposé au Royaume-Uni, à l'Allemagne fédérale, à l'Espagne et à l'Italie d'examiner sans aucune restriction les particularités des équipements des deux avions en cause pouvaient être réalisés. Les équipements (radar, systèmes hydrauliques ou électriques, train d'atterrissage, etc.) peuvent représenter jusqu'à 30 % de la valeur d'un avion de combat (prêt à voler, sans armements), le reste étant représenté par la cellule et la propulsion de l'avion. M. Mitterrand a imaginé que, dans ces circonstances, 5 à 10 % de la valeur des équipements pourraient être réalisés en coopération.

La rencontre, vendredi 7 février à Paris, devait être l'occasion pour M. Blanc de présenter les propositions françaises de la France aux quatre autres pays, les modalités de leur collaboration et les accords qui devaient en découler.

Le cours entre la France, d'une part, qui envisage le remplacement de ses Jaguar, de la Norvège, les Pays-Bas, la Belgique et le Danemark, d'autre part, qui songent à donner un avion à leurs forces armées à la fin de ce siècle. Le 20 et 21 janvier dernier, le directeur général pour l'armement a présenté à des responsables de ces quatre pays le projet d'un avion de combat qui serait dérivé de l'appareil de démonstration Rafale de Dassault. Rien n'empêche que soit instituée, à cette occasion, une participation « croisée », c'est-à-dire que l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne acceptent, en retour, de participer pour 5 à 10 % des équipements à la réalisation.

Ainsi, faute de s'être entendus sur un même type d'appareil, les pays européens concernés mettraient au point deux avions d'avion de combat complémentaires, mais rendus capables d'une certaine « interopérabilité » (ou capacité de manœuvrer ensemble) grâce à des lots d'équipement qui leur seraient communs.

# MÉDECINE

## Un plan anticancer

**Selon un Livre blanc remis au gouvernement, la mortalité par cancer diminuerait d'un tiers si les Français cessaient de fumer.**

La commission nationale des cancers, dirigée par le professeur Yves Cachin, vient de remettre au gouvernement un rapport sur « la lutte contre le cancer en France » (1). A cette occasion, M. Hervé a annoncé qu'il allait proposer un projet de loi, complémentaire de la loi Informatique et Libertés, permettant « le recueil de données médicales à des fins d'exploitations scientifiques sans pour autant divulguer les données personnelles relatives à chaque individu ».

Plus de deux ans de travail, centaine d'experts (médecins, chercheurs, représentants d'associations d'anciens malades ou gestionnaires de Sécurité sociale) : la commission nationale des cancers, le 25 août 1983 par M. Edmond Hervé, a remis au gouvernement un Livre blanc. Virtuellement, ce livre blanc est le lieu de la cancérologie française, assorti de plusieurs dizaines de propositions, le « rapport Cachin » deviendra sans doute un document de référence.

Tout a été passé au crible : l'organisation hospitalière, l'harmonisation de la coordination des actions de lutte, recherche, prévention et dépistage, l'assainis-

leur, d'une amélioration de la formation du personnel soignant en vue d'un « meilleur environnement psychologique ».

RECHERCHE ÉPIDÉMIOLOGIQUE. — Le rapport souligne le retard pris par la France dans la recherche des facteurs qui provoquent le cancer. Afin de faciliter la mise en place de telles études épidémiologiques, le Livre blanc propose un « assouplissement des règles de confidentialité », de manière à mettre sur pieds, dans les plus brefs délais, une « politique nationale de prévention et de dépistage ». L'appel a été entendu puisque M. Hervé a répondu qu'il allait déposer un projet de loi complémentaire de la loi Informatique et Libertés allant dans ce sens.

### Augmenter le prix du tabac et de l'alcool

Un chapitre important du Livre Blanc est consacré à la prévention et au dépistage des cancers. L'accent est mis sur le nombre de mesures, faciles à mettre en œuvre.

Ainsi, le dépistage du cancer du sein passe-t-il par l'autopalpation et le mammogramme (dépistage systématique pour les femmes de plus de quarante ans) ; celui du cancer du col de l'utérus repose sur la pratique régulière de frottis vaginaux (tous les six mois, tous les un, deux ou trois ans en fonction des facteurs à risque) ; le dépistage du cancer colo-rectal passe par la recherche systématique et régulière de sang dans les selles entre quarante-cinq et soixante-cinq ans. A propos du cancer du poumon, de l'œsophage et des tumeurs aéro-digestives supérieures, la prévention se limite en pratique à la lutte contre le tabagisme et l'alcool, responsables à eux seuls de 80 % de ces cancers. En outre, le rapport se prononce en faveur d'une diminution de la teneur en goudron des cigarettes et d'un respect de la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics et sur la publicité.

Le Livre blanc « bâille pas à propos d'une augmentation du prix des cigarettes (avec des taxes proportionnelles à la teneur en goudron) et de l'alcool. Ces mesures coercitives ne feront pas plaisir à tout le monde mais, à la longue, pourraient se révéler dissuasives et... efficaces.

Le Livre blanc « bâille pas à propos d'une augmentation du prix des cigarettes (avec des taxes proportionnelles à la teneur en goudron) et de l'alcool. Ces mesures coercitives ne feront pas plaisir à tout le monde mais, à la longue, pourraient se révéler dissuasives et... efficaces.

FRANCK NOUCHI.  
 (1) Ce rapport est édité par Documentaire français, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.

## JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

Une loi n'est jamais si forte que lorsqu'elle opprime, jamais si faible que lorsqu'elle protège. Certes, les États de droit sont ceux où la loi gouverne jusqu'à ceux qui la font ; ceux où triomphe l'équité et Force reste à la loi. Mais, dans un premier temps, force reste à celui qui détient le pouvoir d'ordonner, que la loi le lui reconnaisse ou non.

Alain Clavaud est un militant CGT de l'usine Dunlop de Montoupin. Il a été beaucoup question de cet établissement à l'époque où la tournée d'un pacifique postier pouvait emporter la foudre avec elle, sous la forme de lettres de licenciement. Puis survint le groupe japonais Sumitomo, qui reprit l'usine au mois de juillet 1984.

Le monde entier, sous la houlette de M<sup>me</sup> Edith Cresson, admire les performances économiques du Japon. On les vitra, on les cite en exemple. C'est faire bon marché des moyens par lesquels ces résultats sont obtenus. Ils ne s'affichent pas tout seuls. Ils n'exigent pas seulement une rigueur de gestion. Il y faut aussi la peine des hommes.

Dans le courant du mois dernier, l'Humanité avait entrepris une enquête sur les conditions de travail à Dunlop-Montoupin. Le reportage fut publié le 18 janvier. Il comprenait le témoignage d'un employé qui occupait alors les fonctions de finisseur sur une chaîne de fabrication de pneumatiques. C'était Alain Clavaud.

que plus supportables lorsqu'il fut jeté dehors. L'ancien Guy Robert dura moins. Mais elle ne fut pas moins riche en procédure, accumulant les tribunaux de la Cour où citation, autant de décisions des tribunaux d'instance, et ce qu'il faut d'appels, de révisions ou de cassations.

Un qui était sortent-ils de pareilles aventures les hommes qui ont voulu faire parler la loi ? Aurait-ils même pu gagner s'ils n'avaient pas eu l'appareil syndical puissant et obtiné ? Événement de son époque, le sympathique barbu luneté de Montoupin trouva-t-il à occuper son loisir à l'élevage des poules et des lapins qui entoure sa ferme des bords de la ville ? Ou est-ce qu'il maintenait qu'elle est, par la force des choses, revendiqué par plus fort que lui ; maintenant qu'indéfiniment il est entre les mains de ses acrobates ?

Millionnaire, propriétaire de plusieurs propriétés à Paris, M<sup>me</sup> Lisa Alexandre ne peut s'empêcher d'être un syndicat de millionnaires, s'il n'est constitué, mais sa défense. Voilà pourtant près de deux mois qu'elle a quitté, sans un gré, le confort de son appartement pour celui, plus spartiate, des hôpitaux psychiatriques.

# Lois

Il est sidérant de voir comment, à l'aube du troisième millénaire, il est facile d'expédier quelque un des plus beaux. On se gaussa, on se ricra par ce que les lois disposaient de la lettre de cachet : elle n'est plus que l'histoire d'un homme.

Le marquis de M... (1), qui obtint une de Louis XVI en 1777 pour faire enfermer son gendarme de fils, ne serait pas tellement désarmé de nos jours. Il lui suffirait de faire jouer la loi du 30 juin 1838. Elle joue vite, la guesse : une demande de la famille, un certificat médical, et voilà le malade, vrai ou prétendu, expédié dans les captifs.

Le marquis de M... c'est qu'une telle procédure est désignée sous le nom de « placement en asile ». L'explication de ce humour noir législatif provient de ce qu'il s'agit d'une procédure de placement en asile, et d'office, elle appartient aux préfets, en la circonstance héritiers des rois, qui peuvent, sur la seule foi d'un certificat médical, faire interner un quidam jugé « dangereux pour lui-même ou pour autrui » (2). Certes, il n'est pas signalé d'abus. Mais quel formidable pouvoir que la loi autorise, sans réel contrôle préventif. Nos codes permettent le goulap.

Qu'il est le caractère de son fils qui est venu dans le monde, par M<sup>me</sup> Alexandre a donc été « volontairement placée », d'abord dans un établissement psychiatrique du département de Seine-Saint-Denis, le 10 décembre dernier, puis à l'hôpital Sainte-Anne de Paris, à la fin du même mois. C'est Antoine 2 qui leva le livre, que court Marcel Trillet, chargé sur cette chaîne des questions de société.

Il semble que, en réalité, deux problèmes soient posés, l'un qui a trait à la santé mentale de la dame, l'autre qui touche à l'emploi de sa fortune personnelle. Mais il est évident qu'il apparaît qu'ils étaient traités distinctement.

Sur le premier point, ce sont des amis de M<sup>me</sup> Alexandre qui ont été inquiétés par son internement. Ils ont ordonné sans fondement, estimant-ils, les ont pour eux l'article L. 351 du code de la santé publique. Il permet pratiquement à toute personne de demander qu'il soit mis fin à une telle situation. Mais la demande ne fut pas déposée. C'est le parquet — dont on ne saurait oublier qu'il est aussi dans sa mission de protéger les libertés — qui la déposa. Mercredi 5 février, il a saisi le président du tribunal de Paris pour que des experts soient désignés. La réponse sera connue ce vendredi. Elle ne fait guère de doute.

D'autant que, d'ores et déjà, le juge des tutelles, qui a reconstruit M<sup>me</sup> Alexandre mardi, a désigné ses propres experts. Le magistrat n'est pas ressorti de sa rencontre très optimiste sur l'état de santé de la recluse. Elle aurait même souhaité demeurer à l'hôpital. Mais une telle incarcération n'est-elle pas de nature à troubler les esprits d'une personne de M... jusqu'à alors d'autant plus libre qu'elle est obligataire ?

Le deuxième point, qui a théoriquement rien à voir avec le premier, ce sont les dépenses inouïes de M<sup>me</sup> Alexandre sur ses dépenses personnelles de 200 000 F à son médecin traitant, pour fonder on ne sait quel établissement thérapeutique.

Il est à noter que les médecins sont tenus par des textes très rigoureux pour ce qui concerne les cadeaux à leurs malades. Ils ne peuvent être que des objets de valeur. C'est la fermeté de la loi sur le testament de l'aveu en faveur de son infirmière. Le médecin s'est-il mis dans son tort en acceptant une telle somme ? Certains l'affirment.

Pour autant, les procédures existent, qui permettent de modifier, sans d'interrompre, les libertés des prodigues. Ce sont la tutelle et la curatelle. Le marquis de Dion, fatigué de l'autorité avec ses convalescents Bouton et Trépocheux, en fut quelque chose au siècle dernier. Outre de ses dépenses, sa famille obtint en 1838 un décret. Mais il n'alla pas jusqu'à l'internement du marquis Albert, qui mourut nonagénaire et libre en 1948, ayant eu tout le loisir de vérifier, à l'aveu, le triomphe de sa passion.

La première obligation de l'affaire M... c'est donc de savoir si ce que nous ne saisissons pas confondus l'argent et la santé, le bien et l'un et l'appétit de l'autre.

Il reste que, quelle que soit l'issue de ce dossier, le gouvernement, lui, a failli à sa tâche. Il n'a pas su protéger les libertés de M... Elle n'est pas moins pénible pour les libertés de d'autres. Elle a été faite par les codes. Le gouvernement s'était pourtant engagé à cette abrogation. On ne voit pas quels intérêts l'ont empêché de tenir sa promesse. L'opposition pourrait, il est évident, la reprendre à son compte.

(1) Personnage qui, très versé dans l'économie, ami du physicien Quézney, prêchait la philanthropie et la liberté. Ce qui ne l'empêcha pas d'obtenir cinquante-quatre lettres de cachet contre des membres de sa famille, dont celle contre son fils, pour « rap et adultère ». Celui-ci fut enfermé dans le donjon de Vincennes, avant d'être prononcé les paroles que l'on sait sur « la volonté du peuple ». Mais le marquis avait lui-même fait connaissance avec le Bastille, pour avoir écrit en 1760 son *Théorie de l'impôt*.

(2) Plus héroïque encore : conformément à toutes les traditions françaises, le président de la République a le droit de faire grâce aux condamnés, ce qui est bien. Mais il ne peut riposamment rien pour cette autre forme d'incarcération dont le sujet est pourtant innocent et tout déçu.

## ÉDUCATION

### Un examen médical obligatoire

Réaliser systématiquement un bilan de santé de tous les élèves entre cinq et huit ans, en présence des parents, et généraliser l'éducation à la santé : telles sont les deux priorités fixées par M. Jean-Pierre Chevènement, jeudi 6 février. Le ministre de l'Éducation nationale a signé une convention avec le Comité français d'éducation pour la santé, qui prévoit l'organisation de campagnes annuelles d'information dans les établissements scolaires. Le thème retenu pour cette année est « Bien voir pour lire et écrire ». La généralisation d'un examen de santé à tous les élèves n'est pas à proprement parler un nouveauté puisque la réglementation prévoit que trois bilans doivent être effectués durant la scolarité obligatoire : le premier en grande section de maternelle ou au début du cours préparatoire, le second au CM2 ou en sixième, et le dernier en cinquième et sixième ans. La pénurie de médecins scolaires (un pour huit mille à dix mille élèves) ne permet pas d'assurer systématiquement ces visites obligatoires.

## ESPACE

### La Chine lancera un satellite suédois

Une fusée chinoise Longue Marche 2 mettra en orbite le satellite suédois Mail Star (Étoile des postes), vient de déclarer un dirigeant de l'Agence spatiale suédoise (Aérospatiale suédoise). La Chine proposait un prix (environ 30 millions de francs) toute concurrence, et les Suédois ont accepté. La Chine n'est pas habituée à agréablement surpris par la valeur du bagage technique des Chinois. Mail Star est un petit satellite de moins de 100 kilos, destiné aux communications par téléphone et par télex avec des pays du tiers-monde. Il ne sera pas placé sur orbite géostationnaire. La Chine n'est pas encore un concurrent sérieux sur le marché des services de lancement, mais elle n'a pas caché son intention de le devenir, et ce premier lancement d'un satellite étranger par une fusée chinoise a toutes chances d'en annoncer d'autres.

## MAUVAIS TEMPS

### Le plan ORSEC partiellement levé

Le plan ORSEC a été levé dans le Gard, l'Arèche et les Pyrénées-Orientales. Il n'est donc plus en vigueur que dans le Lozère et l'Aude. EDF continue les travaux de réparation des réseaux électriques. La situation s'améliore donc, mais le 6 au soir étaient encore prévus de couvrir deux mille cinq cents abonnés de l'Aude et deux mille dans les Pyrénées-Orientales. Mille cinq cents militaires de la région Rhône-Alpes et mille quatre cents gendarmes des départements portaient secours aux sinistrés et aux isolés victimes de ce phénomène météorologique.











culture

EXPOSITIONS

JAMES ENSOR

Masques et coquilles

Pour fêter ses soixante-dix ans, la galerie Isy Brachot a choisi d'exposer James Ensor dans ses salles bruxelloises d'abord, puis à Paris, rue Guénégaud. Les œuvres - peintures et dessins - réunies pour ce coup de prestige appartiennent à des collections privées de Belgique. L'ensemble surprend un peu, qui donne du grand peintre une image d'un réalisme de la satire sociale et de la trivialité des grandes mascarades qui ont fait sa célébrité sont un peu absentes.

On peut certes y faire sa maison de masques et de têtes de mort, mais les tableaux où l'on voit pierrots, arlequinades et travestis sont décrits du réel, tenus à l'écart de la place publique. Ce sont de curieuses scènes de mise à mort et d'arrestation, un peu gauches comme dans l'art populaire, et ramenées aux dimensions d'un théâtre de marionnettes, ou d'un petit théâtre de ventriloque. Oh plus qu'à la verge flamande, plus qu'à la grande tradition du grotesque, on pense à Watteau, ses rêves, et ses froissements satiriques.

L'exposition en fait propose peu de choses datant de la fin des années 80 et des années 90, le moment fort des règlements de comptes d'Ensor avec la société d'Ostende, « abominable purgatoire d'idolâtres » dira-t-il, dont il entend démasquer l'hypocrisie et la stupidité sur son propre terrain : sous les couleurs de carnaval.



Dessins de croix (1886)

Ce qui est montré à travers les tableaux venus à Paris, ce sont plutôt les croquis obscurs et un peu fous de l'œuvre, son électisme, ses bizarreries et, au-delà de sa grande virtuosité, sa fragilité. Depuis les sombres marines de jeunesse, jusqu'aux mythologies féminines des années 30, en passant par quelques très grandes natures mortes aux fleurs fanées et au côté bouillonné aux souvenirs (dont les parents de l'artiste faisaient commerce), quand le peintre accumule coquillages, bibelots, sbrinoiseries et masques grimaçants; le tout dans des couleurs roussies, passées, comme défranchies par trop d'exposition en vitrine, dans cette lumière sacrée, rassérénée et mouvante dont le traitement sculptural est proche de Bonnard.

Et voilà que cette formidable aisance du peintre qui se joue des distances et se méprise, par ses « esquisses turbulentes » (c'est de lui) semble finir par être exaspérée d'elle-même, à l'instar de l'étrange que l'artiste

REMBRANDT

L'apothéose de l'encre noire



Clement de Jonghe (1651)

« Dans l'histoire de l'art graphique, il arrive rarement qu'on puisse identifier complètement une technique à un génie d'un seul artiste; cependant, on peut dire que la gravure à l'eau-forte, au dix-septième siècle, c'est Rembrandt », écrit en 1978 K.-G. Boon, directeur du musée des estampes du Rijksmuseum, à Amsterdam, et spécialiste de l'œuvre gravée du maître hollandais. Une technique, l'eau-forte, et un artiste : rarement, exposition sera montrée aussi souverainement, aussi complètement, le lien et la passion qui unissent l'une à l'autre. Le Petit Palais n'a pas lésiné. Il en a les moyens, puisque les quelque cent soixante-dix épreuves présentées sortent des fonds propres du musée. Une richesse due à Eugène Dautit (1807-1886). Parmi d'autres collections, toutes entrées au Petit Palais en 1902, Dautit accumula en effet toutes les gravures de Rembrandt que le marché put mettre à sa portée : près de quatre cents feuilles. Seul en 1933 (onze) et en 1969 au Louvre (trente-deux), un trésor n'avait pas été montré au public.

Mais la richesse du Petit Palais n'aurait rien été sans le travail de Sophie de Bussière, conservateur du musée, commissaire de l'exposition et auteur d'un catalogue remarquable tout à la fois de précision, de clarté, et de sensibilité. A ces éloges il

convient d'ajouter d'autres pour la société Rank Xerox qui, se souvenant que la photocopie pour anéantir l'œuvre du graveur, a bien voulu jouer les mécènes : un léger regret pourtant : l'absence de présentation s'est traduite par une masse de papiers, dont les reliés nous envoient au-delà de notre propre image que les gravures exposées. Est-ce une manière de nous rappeler l'habitude de l'autoprotéger (1) ?

Cent-soixante-dix estampes (soit environ le tiers de la collection Dautit), cent cinquante sujets différents : cet écart de vingt points dissimule allégrement la variété des œuvres : les bésitations, les améliorations que Rembrandt faisait subir au cuivre, parfois les mutations, paroxystiques : ainsi pour le quatrièmè état des Trois Croix, le plus sombre, le plus lumineux, le plus impressionnant des planches de l'artiste. Sophie de Bussière est parvenue à associer de la façon la plus étroite l'étude des techniques, celle des sujets et de leur contexte, et même la compréhension chaleureuse d'un artiste qui n'est pas la vie facile.

film noir plus ou moins épais. C'est ainsi que chaque épreuve est une interprétation nouvelle de son œuvre par l'artiste lui-même.

Pourquoi ? L'eau-forte, avec la même facilité qu'il peignait, le maître pour traduire la luminosité ou l'intensité d'une ligne ? Moyen plus immédiat et plus efficace pour associer la liberté et la rapidité qu'antiquaire le dessin, avec la densité, la présence de la matière que permet la peinture ? L'exposition donne la pleine mesure du génie de Rembrandt, dans les années 1630, à la Femme à la flèche, gravée deux ans avant la mort de sa seconde femme, dernière eau-forte de l'artiste. Du plus détaillé, compliqué, surchargé (Ecce Homo), au plus rapide, au plus efficace, malgré la légèreté des coups de burin (Saint Jérôme, 1633), même leur « dévotion » (Le Dessinateur et son modèle, 1639). Du plus simple (La Petite Flamme juive) au plus étouffé (In Ervma Martie juive), ou au plus mystérieux (Clement de Jonghe, 1651).

Portraits (seuls ses vifs avaient droit au procédé, les autres, à la peinture), portraits, scènes bibliques, paysages, c'est tout Rembrandt enfin qu'on découvre au Petit Palais, en quatre ou cinq salles superbement éclairées.

FREDERIC EDELMANN.

THÉÂTRE

LE MENTEUR, de Corneille, à la Comédie-Française

L'apothéose du vice

« La pièce a réussi, quelque faible de style », écrit Corneille à propos du Menteur.

Faible de style, c'est peut-être. Les vers en sont plats, et comme mécaniques. Les protagonistes, femmes comme hommes, n'ont pas de substance, ils sont les éléments abstraits d'une combinaison laborieuse : une affaire de quiproquo. Il y a aussi des gaucheries, qui viennent de ce que Corneille n'est pas parvenu à transporter en cinq actes courts une comédie espagnole qui était bien plus longue, plus romanesque, et très « espagnole », c'est-à-dire remplie d'allusions à des coutumes de là-bas qui ne nous disent rien ici.

Et pourtant, c'est vrai, la pièce reconstruit un grand succès. Et elle a toujours été jouée. Et aujourd'hui, en 1986, elle plaît encore, beaucoup.

Pourquoi ? Oh ! c'est très simple : parce que le public, en écoutant cette comédie, est ravi, comblé, aux anges, d'entendre un personnage mentir.

Chaque fois que le Menteur se lance dans l'un de ses mensonges insensés, un irrépressible éclat d'assistance. A la Comédie-Française, on entend des « ah ! » de bonheur. Le public est ravi. C'est tout à fait comparable à l'enthousiasme qui s'empare des gradins d'un match de football, une attaque déchaînée d'ailier.

Le mensonge n'est pas un crime. Même dans le cas extrême du « faux témoignage », il est condamnable que dans des conditions restrictives. Et traiter quelque un de « menteur » n'est

rien pour une injure. Néanmoins, le mensonge est une « faute morale », fort mal vue.

Le Menteur de Corneille n'a pas de circonstances atténuantes. Il ment pour séduire une femme, pour se sortir d'une impasse, ou par rodomontade pure. Eh bien, le public ne se tient pas de joie à écouter ces mensonges. Il exulte.

Il est évident que Corneille a bien « calculé son coup ». Il a voulu faire une pièce amusante, à trouver, par son succès, que le théâtre n'avait rien à voir avec la vertu.

Pour parfaire sa démonstration, il écrit, aussitôt après le Menteur,

une autre pièce, qu'il appelle du Menteur, pièce mille fois meilleure, « remplie de beaux vers » comme il l'annonce lui-même, et très curieuse, notamment parce que l'action est située dans une prison, la prison de Lyon, ce qui est un tour de force pour une comédie.

Ce qui distingue d'autre part, cette seconde pièce de la première, c'est que les mensonges du Menteur et sont estimables, vertueux. Le Menteur est en prison parce qu'il a voulu empêcher un assassinat. Il est arrivé trois semaines trop tard : le meurtre était accompli. Il a bien vu l'assassin, qui a pris la fuite. « Trois sergents », surviennent, qui trouvent notre Men-

teur l'épée à la main, « les doigts sautés de sang ». Il s'incroyent.

Quelques jours après, le juge d'instruction amène à la prison un surveillant suspect, demande au Menteur s'il le reconnaît. Et oui, c'est lui, le meurtre l'assassin. Mais le Menteur n'est pas un dénonciateur. Il « ment » : il dit ne pas reconnaître cet homme, et il invente le portrait d'un criminel tout opposé, physique.

Cette pièce, pourtant très belle, ne fut pas un succès et n'est jamais jouée. Corneille nous explique pourquoi : il nous dit qu'il « perdait ses mauvaises habitudes », le Menteur « a perdu presque toutes ses grâces », et qu'il « semble avoir quitté le meilleur de ses agréments lorsqu'il a voulu corriger ses défauts ».

Il nous reste donc à croire que les directeurs de théâtre feront éternellement rejouer le Menteur, une pièce pas terrible, pour les délices du public, parce que l'acte de mentir est « servi » avec une ruse exceptionnelle par ce pervers de Corneille. Oui, vraiment, tout le charme de cette pièce repose sur le cynisme des mensonges du Menteur.

Dès lors, le spectateur ne peut espérer qu'une chose, c'est que le conditionnel qui intéresse le Menteur aura la séduction espérée. C'est aujourd'hui le cas : Richard Fontana, comme dit Corneille, indulgent, ses « friponneries d'écolier », « Présence d'esprit », « vivacité », « bonne grèce ». Toutes les qualités requises par Corneille pour son Menteur, Richard Fontana les a. Et comme il a, qui plus est, de la poésie, du mystère, des étrangetés d'invention, une magie, le Menteur est très apprécié.

Peu importe donc que le décor soit laid, une sorte d'IILM néo-classique en affreux crépi gris-beige granité. Peu importe que la mise en scène d'Adais François manque d'imagination, de style, de mouvement. Peu importe que certains acteurs débilitent les vers comme des distributeurs automatiques. Peu importe que les robes et les coiffures des comédiennes soient laides. Il suffit que, bien contournée par Marie-Armelle Deguy, grande actrice dans un petit rôle, par Christine Murillo, comme toujours étonnante, par une Dominique Valadié originale, oui, il suffit que Richard Fontana donne soleil et gaieté aux « finesse de notre Menteur », comme dit Corneille, pour que cette soirée soit réussie, même s'il est injurieux au spectateur, comme dit encore Corneille à propos du Menteur, qu'il « s'en vanter le but et bas que de le réduire à plaisir au peuple ».

MICHEL COURNOT. \* Comédie-Française, 20 à 30, en alternance.

THEATRE DE LA TEMPESTE
LA FORCE DE L'HABITUDE
Thomas Bernhard
mise en scène de Jean-Louis Kraemer
43 28 36 36

THEATRE DU SOLEIL
L'HISTOIRE TERRIBLE MAIS INACHEVÉE DE NORODOM SIHANOUK ROI DU CAMBODGE
DE HELENE CIXOUS
Les portes seront fermées dès le début du spectacle
CARTOUCHERIE 43.74.24.08
En alternance 1er et 2e parties
18 H 30

HUBERVILLIERS GROUPE
LA VIE DE CLARA GAZUL
de Danielle VÉZOLLES et Alfredo ARIAS
d'après Prosper Mérimée
Mise en scène : Alfredo ARIAS
« Jean-Marc Bory est un vice-roi redoutable et brochant. Martine Marini est divine. »
On sort de là, léger... Cette fête nous fait le coup de la barbe à papa, ce fou rire plaisir à la fois saugéux, inconsistant, délicieux, gamifié et iréductible.
LE MONDE LIBERATION
THEATRE DE LA COMMUNE
Tel. 48.34.67.57

AU LOUVRE ET AU CHATELET
L'urbanité du mobilier
17 heures, Châtelet.
18 heures, Louvre.
17 heures, Châtelet.
Elles sont plus hautes que les précédentes, les affiches y sont protégées par une gaine de plexiglas mais protégées assurément le matériel placardé : on reconstruit là l'inspiration Decaux. Mais, comme la mobilier urbain de Jean-Claude Decaux (notamment ses terribles sanisettes) ne donne pas que des palpitations heureuses aux esthètes parisiens, on a cherché à séduire ces derniers : les nouvelles colonnes ont un chapeau pointu et l'ancienne. On en a même rajouté, sans crainte de torse le cou à l'italienne et au style : les séparations verticales des plaques de plexiglas sont masquées par des sapèques de faïences républicaines du plus curieux effet. La collaboration dans l'ancien, indigeste (1).

MUSIQUES
NATY GANN, de Je...
L'adolescence...
RAI...
DIMANCHE 9 FEVRIER à 19H



MUSIQUES

SIMON RATTLE ET L'ORCHÈSTRE DE BIRMINGHAM

Toute la musique éparse dans l'air

Un visage d'adolescent gracieusement dessiné, mais signifiant sous une crierie bouclée de cheveux bruns, une ceinture rouge de pelotari...

Sa direction ressort d'une alchimie particulière : on ne saurait parler de sa « batuta », tant le mouvement est toujours ascensionnel, avec une décharge énergétique parcourant le bras qui s'élanche...

Dans le premier des deux programmes (1) qu'il donne au Théâtre des Champs-Élysées pour « quatre étoiles », l'anglais Furno, Rattle interprète merveilleusement le Concerto en 1 (1840) de Webern...

CINÉMA

NATTY GANN, de Jeremy Kagan

L'adolescente

Elle a quatorze ans. Elle s'habille en garçon avec la casquette « Kid » de Chaplin. A Chicago, en 1935, elle mène une vie dure dans les quartiers ouvriers. Elle n'a plus de mère ni de père...

Contemporaine d'Amie Rooney, l'orpheline vagabonde des bandes dessinées, Natty Gann est d'une autre trempe. Les productions Walt Disney renversent la vapeur...

Portrait (seuls ses amis savent qu'elle a précédé, les autres, la peinture), l'autoportrait, les bibliothèques, payant, c'est tout...

Les ruses souriantes de Djamel Allam

Il y a quelques années, Djamel Allam avait conçu à Paris et en province un vrai public avec des programmes qui...

A la suite des d'une petite maison phonographique indépendante tombée en faillite, Djamel Allam avait pris d'autres initiatives...

Un récent album (Safid) publié chez Colson et qui s'est bien vendu en Algérie lui permet de revenir sur une scène française...

JACQUES LONCHAMPT.

(1) L'autoportrait, au mercredi 7, au Théâtre des Champs-Élysées ; Concerto pour piano de Webern, au Concerto pour orchestre de Berlioz.

Sans sombrer dans le rétro : Jeremy Kagan a retrouvé ce qui a fait la grandeur. L'efficacité de la Warner, au temps de son administration...

Un magistral secteur de comédiens, dirigé dans le raffinement et l'émotion contenue. Le Monde.

JACQUES SICLER.

\* Voir les films nouveaux.

COMMUNICATION

M. Mexandean lance le réseau interactif de Montpellier

M. Mexandean, ministre des PTT, a inauguré, le 6 février, les premières installations du réseau de vidéocommunication de Montpellier. Ce réseau à part entière du plan de câblage de 1982...

Le ministre des PTT a profité de l'occasion pour rappeler la détermination du gouvernement à poursuivre le pari industriel du plan câble. Seize marchés ont déjà été signés avec des villes pour un total de 11 millions de foyers à raccorder...

Un virage difficile pour le plan câble

Les premiers du réseau de Montpellier peuvent apparaître comme la grande victoire des PTT qui ont inspiré le plan de câblage de novembre 1982...

Le câble américain souffre de la concurrence des 23 millions de magnétoscopes, et des 1,5 million d'appareils paraboliques qui captent directement les satellites...

Le programme de l'opposition veut retirer le monopole du câblage aux PTT, laisser aux collectivités locales le libre choix de la technologie à utiliser...

La crise du câble américain peut représenter la chance de l'industrie française. Elle est aussi une leçon pour tous ceux qui en France se préoccupent de la viabilité financière des réseaux...

CLAUDE FLÉOUTER.

\* Forum des Halles, vendredi 7 et samedi 8 à 21 heures, dimanche à 16 heures.

JEAN-FRANÇOIS LAGAN.

Télévisions privées

LES AGENCES DE PUBLICITÉ SAISISSENT LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE

L'Association des agences conseil de publicité (AACP) estime que la participation d'agences de publicité et d'acheteur d'espaces au capital d'une chaîne de télévision est contraire aux dispositions de 1984...

Cette dernière vise à financer la sixième chaîne musicale dont le capital a été obtenu à 75 % par le groupe Publicis, à la fois régisseur et directeur...



film noir plus ou moins épais. C'est ainsi que chaque époque est une interprétation nouvelle de son œuvre par l'artiste lui-même.

ET AU CHATELET du mobilier. réuni, et l'architecte Bouchan a réaménagé l'espace en un temps record. Tout l'espace de la cage d'escalier a été restitué et toute la surface du péristyle rendue au public.

THEATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU 45.45.49.77. CESARE PAVESE Le Plaisir des autres. Un magistral secteur de comédiens, dirigé dans le raffinement et l'émotion contenue. Le Monde.

OPERA DE PARIS. LE TOUR D'ECROU de BENJAMIN BRITTEN. Direction musicale: JOHN PRITCHARD/JOHN BURDEKIN. Mise en scène: MICHAËL HAMPE. Décors et costumes: JOHN GUNTER.

RAYMOND BARRE. EUROPE 1 CLUB DE LA PRESSE. animé par Gérard Carreyrou et Alain Duhamel. DIMANCHE 9 FEVRIER à 19H.











# économie

## REPÈRES

### Dollar : légère reprise à 7,34 F

Après deux jours de baisse, le dollar s'est un peu redressé, vendredi 7 février, sur toutes les grandes places financières internationales, pour coter 7,3450 F (contre 7,3195 F la veille) et 2,3950 DM (contre 2,3865 DM). Malgré le raffermissement des prix du pétrole, la livre sterling a, elle aussi, glissé à 1,3975 dollar (contre 1,40 dollar). Très agités ces derniers jours, les marchés sont redevenus assez calmes. D'après les cambistes, la spéculation attend de connaître le verdict des juges fédéraux, qui devaient se prononcer dans la journée de vendredi sur la recevabilité, ou non, de la loi Gramm-Rudman. Cette loi fait obligation au gouvernement américain de prendre les dispositions nécessaires pour réduire le déficit budgétaire. Une éventuelle démission de Reagan pourrait provoquer une remontée des taux d'intérêt, ce qui nuirait aux milieux financiers.

### Brevets français : bonne année 1985

Les Français déposent le plus de brevets dans le monde. Selon les statistiques de l'Institut de la propriété industrielle (INPI), 1985 a été une bonne année : douze mille cinquante brevets émanant de déposants français, soit 6,3 % de mieux qu'en 1984, et 12,8 % par rapport à 1983. Cependant, la comparaison avec les dépôts d'origine étrangère reste encore défavorable aux Français. « Il est donc nécessaire de poursuivre l'effort de sensibilisation, en particulier en ce qui concerne les entreprises », précise l'INPI.

### Réserves de change : baisse en décembre

Les réserves de change de la France ont baissé de 4,67 milliards de francs en décembre, du fait notamment du remboursement anticipé d'une partie de la dette extérieure de l'Etat. Les avoirs officiels s'élevaient, en fin d'année, à 412,9 milliards de francs. En un an, ils ont baissé de 44,8 milliards de francs (décembre 1984 comparé à décembre 1983). Les avoirs en or ont diminué de 2,2 milliards de francs, du fait de l'application d'un nouveau cours de référence (82 883 F le kilo, contre 96 809 F pendant la période précédente). Les avoirs en ECU ont augmenté de 1,89 milliard de francs, et les avoirs en devises baissé de 17,1 milliards de francs. Enfin, les créances de la France sur le FMI ont baissé de 897 millions de francs.

## CONJONCTURE

### En moyenne annuelle

#### La hausse des prix de détail

■ atteint 5,8 % en 1985 après 7,4 % en 1984

En France, la hausse des prix de détail a été de 5,8 % en 1985 par rapport à 1984. Ce chiffre est inférieur à celui annoncé jusqu'à présent (+4,7 %) car il est exprimé en moyenne annuelle. L'indice des prix de détail s'est en moyenne établi à 158 contre 149,3 pour 1984, sur la base 100 en 1980. La hausse de 4,7 % est quant à elle calculée différemment : en glissement, c'est-à-dire entre décembre 1984 (indice 153,1) et décembre 1985 (indice 160,3).

Ainsi, depuis 1980, la hausse des prix en moyenne annuelle n'a cessé de ralentir : 13,6 % en 1980, 13,4 % en 1981, 11,8 % en 1982, 9,6 % en 1983, 7,4 % en 1984, 5,8 % en 1985. Les progrès accomplis sont aussi un peu ralentis puisque, après être de 2,2 points en 1982, 1983, 1984, ils n'ont été que de 1,6 point l'année dernière.

Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 5 % en 1985, ce qui est supérieur à la moyenne (5,8 %), alors que les prix des produits manufacturés et ceux des services (6,1 % dans les deux cas) ont été supérieurs.

L'augmentation des prix des produits manufacturés apparaît importante en période de désinflation et compte tenu des progrès de productivité (l'industrie a supprimé quelque trente mille emplois l'année dernière). A y regarder de plus près, on voit que :

- c'est l'habillement et le textile qui, avec une hausse de 8,3 %, en grande partie, responsables de ce résultat ;
- Les autres produits manufacturés (sans habillement) ont augmenté de 5,6 %, c'est-à-dire un tout petit peu moins que la moyenne ; Parmi eux, l'énergie (carburants, essence, gaz, électricité, charbon) a augmenté de 8,2 %, passant de l'indice 162,8 en 1984 à 176,2 en 1985 (en 1984 la hausse avait été de 8 %). Cette moyenne élevée, qui a été peu affectée par la baisse du dollar intervenue à partir de mars 1985, se ressent, au contraire, pleinement de l'appréciation de la monnaie française en 1984. La baisse du dollar en 1985 a, en revanche, produit des effets importants sur le calcul des prix de détail en glissement. On voit, en effet, que de décembre 1984 à décembre 1985, les prix de l'énergie n'augmentent que de 0,9 %, freinant fortement la hausse générale qui n'a été que de 4,7 % en glissement, lieu de 6,7 % entre décembre 1983 et décembre 1984.

- Quant aux services, l'on a vu que les transports ferroviaires (+7,8 %) et les transports aériens (+7,9 %) de vin dans les cafés (+7,9 %), les services de réparation sont remarquablement proches de la moyenne (+6,1 %). Les services de santé (+3,9 %) représentent une autre exception en sens opposé.

## SOCIAL

### LE PROJET DE LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

## Le Sénat adopte une version tronquée

Commencé mardi 28 janvier au Sénat, l'examen du projet de loi relatif à la négociation collective sur l'aménagement du temps de travail a pris fin à l'issue du vendredi 7 février. Une version « tronquée » a été adoptée par 222 voix contre 93 (PS, PC).

Devant l'obstruction pratiquée par les députés communistes, M. Laurent Fabius avait le 11 décembre dernier, au bout d'une semaine de débats à l'Assemblée nationale, recouru à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution pour faire adopter sans vote le projet de loi. Privé de cette possibilité au Sénat, le gouvernement ne pouvait guère compter que sur la bonne volonté de l'opposition pour éviter un calage de la discussion. Accusée par le gouvernement et les socialistes de « collusion » avec le Parti communiste, l'opposition majoritaire au Sénat, tentait à se laver de ce soupçon. Le choix de la passivité qu'avait fait l'opposition minoritaire au Palais Bourbon pour mieux mettre en lumière les divergences entre socialistes et communistes n'aurait pas manqué de favoriser le blocage souhaité par le PC. Ce choix exposait aussi la majorité sénatoriale au reproche de laisser se dégrader

### « l'image de prestige de la Haute Assemblée ».

A ces deux raisons - refus de complication avec le PC et « sagesse » affichée - s'ajoute la détermination de M. Jean-Pierre Fourcade. Le président de la commission des affaires sociales souhaitait que l'opposition communiste de la nécessité de n'a pas faire l'impression sur la question de l'aménagement du temps de travail. Même s'il ne partage pas l'opinion du gouvernement quant aux modalités, l'ancien ministre s'est montré réticent de l'opposition sur ce thème. Sur le fond, sa démarche visant à proposer un autre projet - qui n'est pas tout à fait similaire à ce que propose le plateau-forme de gouvernement signé par le RPR et l'UDF - n'a pas suscité un fol enthousiasme chez ses amis de la majorité sénatoriale. Mais rien n'a été entrepris par les centristes ou le RPR qui ait été de nature à le gêner.

Le meilleur appui de M. Fourcade aura été le président du Sénat, M. Alain Poher. Il a joué un rôle majeur dans la lecture intransigeante du règlement. C'est ainsi que 254 amendements (sur les 339 maintenus par les sénateurs communistes, qui, en cours de débat, en ont retiré 9) et 22 sous-amendements déclarés irrecevables sont passés à la trappe et n'ont pas été présentés en

séance. C'est ainsi que les suspensions de séance demandées par les mêmes communistes ont été accordées avec parcimonie.

Pour le PC, il y a eu « un coup de force permanent » des droits du Parlement. M<sup>me</sup> Hélène Luc, présidente du groupe communiste, a saisi par lettre M. Daniel Mayer, président du Conseil constitutionnel. Les dispositions du règlement - certes plus souples que celles de l'Assemblée nationale - ont permis à la majorité sénatoriale et aux socialistes de faire la preuve qu'un « dialogue » ne peut bloquer la mécanique parlementaire. C'est là un précédent.

Reste la séance de la session extraordinaire du Parlement. La commission mixte paritaire, qui se réunira mercredi 12 février, aura à débiter de la loi le projet approuvé par la majorité sénatoriale et les radicaux de gauche. Antérieurement, sur deux seulement des sept points du texte tel qu'il est sorti de l'Assemblée nationale : d'une part, la possibilité d'utiliser la Jurisprudence créée par la décision de la Cour de cassation portant sur la récupération des heures perdues au raison des « points » ; d'autre part, la possibilité de négocier des accords d'entreprises (et non de secteurs) assortis de compensations qui ne seraient pas exclusivement équivalentes à une réduction du temps de travail (laquelle réduction constitue l'un des objectifs poursuivis par le gouvernement afin de permettre la création d'emplois).

Un échec de la CMP, qui aboutirait à l'adoption du texte considéré comme adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, ne soit faite aux souhaits de la commission des affaires sociales du Sénat, risquerait de compliquer la tâche du gouvernement pour un examen du projet au Sénat, envisagé pour le 18 février. Le gouvernement est d'ores et déjà décidé à user dès jeudi 13 février de la procédure d'engagement de responsabilité à l'Assemblée nationale.

ANNE CHAUSSEBOURG.

## Le volume des heures supplémentaires dans le temps effectif de travail est difficile à évaluer

Que représente le volume des heures supplémentaires dans le temps effectif de travail ? Bien malin qui pourrait répondre à une question aussi simple ! Aucun chiffre ne concorde. Selon les sources et les statistiques, toutes officielles, les données divergent. Et les évaluations, le plus souvent approximatives, en viennent à varier dans un rapport de un à six. Dans un cas, on trouve plus de 3 millions d'heures par semaine, dans l'autre environ 20 millions d'heures par semaine.

La fourchette basse est fournie par l'enquête trimestrielle sur l'emploi de la main-d'œuvre que le service d'études et la statistique du ministère du travail ont effectuée en 1984. Elle est obtenue à partir de déclarations faites par les employeurs. Elle comporte plus de dix salariés, cette enquête établit que 2,7 millions d'ouvriers et 12,26 millions d'employés effectuaient des heures supplémentaires au 1<sup>er</sup> octobre 1985, 1,8 million de salariés. En moyenne, ces ouvriers travaillaient 2,2 heures de plus dans la semaine et ces employés 1,7 heure (pour faciliter les calculs, les heures sont divisées par cent). Au total, et ramené à l'ensemble de la population, il est donc établi que, à cette époque, le ratio moyen d'heures supplémentaires par semaine était de 0,37 heure. Ce qui revenait à estimer que le volume dépassait les 3 millions, représentant à peu près 1 % de l'ensemble des heures travaillées.

moment où l'on discute d'un projet de loi qui vise à accorder davantage de flexibilité dans les horaires de travail ?

Quant à expliquer l'origine d'une telle divergence dans les estimations, cela relève de la gageure. Rien ne peut justifier ce phénomène, à moins d'admettre qu'il tient aux sources mêmes des données employées, qui proviennent de déclarations des employeurs ou des déclarations des salariés. Il faudrait alors croire que les salariés supplémentaires font l'objet d'une impressionnante « évaporation », digne des pratiques du travail en noir, ou que les heures de travail en noir, qui sont une méthode courante dans les entreprises. Il faudrait également supposer que les salariés ont trouvé le moyen de contourner la législation introduite par la loi sur le contingent annuel de 130 heures supplémentaires que les employeurs peuvent sans autorisation préalable de l'inspection du travail.

### Un mode de gestion des effectifs

Il s'agit d'un sujet sur lequel les deux enquêtes paraissent pouvoir s'accorder. Il s'agit de la part, dans le volume des heures supplémentaires, qui correspond à un usage régulier du répertoire. L'enquête ministérielle du travail estime que 90 % de ces heures sont le fait d'établissements qui y avaient eu recours pendant les trois trimestres précédents, et conclut, par conséquent, à une forte stabilité des effectifs concernés. De même, l'INSEE montre que, si 270 000 établissements ont exceptionnellement eu recours à des heures supplémentaires, plus de 2,5 millions ont utilisé leur horaire habituel se situant au-delà des trente-neuf heures hebdomadaires. Jean Kaspar, quant à lui estime à 13 millions le nombre de ces heures supplémentaires, devenant « systématiques ».

Repercute, cette pratique courante a deux conséquences, également au centre du projet de loi. On peut considérer qu'un nombre important d'établissements sont amenés, pour des raisons liées à leur activité, à maintenir un horaire élevé de façon permanente. Ceux-ci ne sont donc pas intéressés par le texte en débat, qui prévoit la modulation des horaires selon les périodes de l'année. Parallèlement, le recours répété aux heures supplémentaires correspond à un mode de gestion des effectifs dans ces entreprises, celles-ci préférant augmenter le temps de travail plutôt que de procéder à des embauches.

M. Kaspar, lui, ajoute une troisième conséquence : « Ces heures supplémentaires payées au plus haut niveau d'une minorité de salariés, toujours les mêmes, pour lesquels elles ne sont ni plus ni moins qu'un privilège », dit-il. Et il n'accepte pas qu'une organisation syndicale puisse défendre un tel

ALAIN LEBLAIRE.

En 1985

## LES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE ONT MOINS AUGMENTÉ QUE LES PRIX

Fait marquant, en 1985 les dépenses d'assurance-maladie du régime général des salariés ont moins augmenté que les prix et les salaires : en moyenne annuelle, elles n'ont progressé que de 5,5 % (fin novembre, l'on était encore à 6,8 %), selon les statistiques publiées par le Service national d'assurance-maladie. Ce résultat s'explique notamment par le fait que les versements aux hôpitaux publics qui, fin décembre, étaient de 1,5 %. Cette baisse tient elle-même à plusieurs phénomènes. D'abord le décalage de quelques jours du versement de la moitié de la dotation hospitalière de décembre, décidée par le ministre, pour améliorer les résultats de trésorerie à la fin de 1985 ; cela représente environ 2,9 milliards de francs. D'autre part, la répartition des remboursements entre les différents régimes de Sécurité sociale pour 1985 est favorable au régime général ; sa part réelle pourrait être supérieure de 1,5 à 2 points (environ 2,5 milliards de francs). Parallèlement, la régularisation des dépenses de 1984 où l'on avait surestimé la part du régime général a pour effet de réduire la différence entre les deux années.

Mais même en corrigeant les comptes par ces trois éléments, on aboutirait à une augmentation de 5 % au plus en 1985 par rapport à 1984, donc nettement inférieure à l'inflation. Le budget global de l'assurance-maladie a permis de tenir les dépenses dans les hôpitaux. Cette stabilisation du coup efface l'effet des autres dépenses de l'assurance-maladie.

En effet, les hôpitaux privés ont connu une assez bonne année avec une augmentation de 7,4 % des remboursements et une augmentation de 1,5 % du nombre de journées. Surtout, les honoraires médicaux ont progressé de 13,6 % contre 9,6 % en 1984 (il y a eu en partie un « effet de rattrapage » du nombre des actes à la fin de l'année par suite d'un début d'épidémie de grippe) et les prescriptions se sont littéralement envolées : +14,2 % contre +12,5 % en 1984 notamment les dépenses de pharmacie (+14,8 % contre +10,8 % en 1984) et les actes des auxiliaires (+15,4 % contre +14,1 % l'année précédente).

## Quand les partenaires sociaux parlent d'une seule voix de la modernisation

Difficile à percevoir dans les déclarations publiques des dirigeants patronaux ou syndicaux ou dans les grandes négociations entre les partenaires sociaux, le consensus social se rencontre parfois là où on ne l'attend pas. Dans le cadre du Commissariat général du Plan, le groupe de stratégie industrielle (GSI) où travaillent ensemble représentants des syndicats, de patronat et de l'administration - a été l'occasion d'entreprises et de la transformation a été présentée, le 6 février à la presse, un rapport qui met en évidence des « convergences mobilisatrices » selon la formule de M. Pierre Louis Marger, président du GSI et membre de la commission exécutive de l'UGICT-CGT, sur la base de la modernisation des entreprises dans les secteurs de la transformation.

Sans idéaliser de telles convergences, alors que le débat actuel sur la flexibilité révèle de profonds clivages, il ne manque pas d'intérêt que, au terme de débats approfondis et d'examen d'expériences, les représentants de la CGT, de la CFDT, de FO, de la CFTC, de la CGC, du CNPF, des PME, des pouvoirs publics aient « dégagé les grandes lignes d'une vision commune de ce qui pourrait être l'entreprise industrielle de demain ». Sans vouloir définir un « programme obligatoire et unique » de modernisation, le GSI est parvenu à une approche commune centrée d'embles sur deux points d'accord : la modernisation doit être « un processus global et continu », procédant d'une « réflexion sur les produits et les marchés », elle doit reposer sur l'« existence d'un dialogue effectif à l'intérieur des entreprises ».

Présentée comme « la règle du jeu permanent de la modernisation industrielle », la modernisation suppose une adaptation des processus de production avec une recherche permanente de la productivité et un objectif de « qualité totale ». « Parallèlement », note le rapport, l'outil de production doit pouvoir réagir rapidement et avec flexibilité. Cette capacité ne dépend pas uniquement de son équipement et de ses hommes. A l'égard d'une organisation qui veut parachever et un cloisonnement entre les fonctions sera de moins en moins toléré. Pour valoir, l'outil

plus spécifique de l'entreprise », sa main d'œuvre, le GSI recommande de « motiver les hommes » et surtout « la recherche commune de solutions, si possible internes, lorsqu'il y a risque de suppression d'emplois ».

Il en résulte un ensemble de trente-neuf propositions - dont trois seulement ont fait l'objet d'une non-approbation d'une organisation, à savoir FO - où il est question de l'environnement culturel de l'entreprise et de leur ouverture vers l'extérieur. Quelques propositions paraissent évidentes mais prennent plus de poids quand elles sont formulées par l'ensemble des partenaires sociaux. Ainsi : « la mobilité interne de l'entreprise », de nature à « valoriser l'expérience des salariés concernés et à en faire bénéficier leur entreprise ». Le GSI préconise de « restaurer la prise en charge des frais de déménagement - prime à la mobilité - qui avait été supprimée ».

Le rapport privilégie le dialogue à tous les niveaux : « Le comité d'entreprise », d'abord être un lieu de « compréhension mutuelle de la stratégie de l'entreprise », une « perspective, et une écoute des réactions et propositions du personnel des organisations syndicales, constituent un bon préalable, favorisant une discussion des modalités de négociation ». Des « garanties de consultation collective et individuelle », l'élaboration des plans de formation et de mouvements de poste doivent donc accompagner le « schéma directeur de la modernisation ».

Quant aux modalités de la modernisation, ils doivent en grande partie être supportés par les entreprises elles-mêmes. Une aide publique devant faire l'objet d'une consultation des représentants du personnel et être « conditionnée par l'existence d'un plan cohérent et complet, d'un avis sur le coût de ce plan ». La « chasse aux gaspillages » est également recommandée, de même qu'un « suivi » de la modernisation, tant par la direction que par les salariés et les syndicats. Les implications sur l'emploi sont peu évoquées. Mais M. Marger peut constater qu'il est « évident que l'impact minimal qui est quand même relatif à la modernisation ». Et plus tard...

MICHEL NOBLECOURT.

(Publicité)

DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE  
DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT  
Subdivision des études techniques et de topographie  
32, quai Gallieni - 92151 SURESNES CEDEX

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE  
COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON  
13, départementale n° 13  
d'un passage à gabarit réduit

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR L'ÉTUDE D'IMPACT

Le public est informé que, par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 1985, il a été prescrit une enquête publique concernant le projet sus-visé sur le territoire de la commune de Rueil-Malmaison.

Les pièces du dossier concernant cette enquête seront déposées pendant trente et un jours consécutifs, du 5 février 1986 au 7 mars 1986 inclus à la mairie de Rueil-Malmaison, où le public pourra les consulter du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Les personnes désirant émettre un avis sur ce projet pourront consulter leurs observations sur le registre ouvert à cet effet aux jours, heures et lieux cités ci-dessus. Elles pourront, de même, les adresser à M. Jean-Pierre Lequai, avocat honoraire, 14, rue Berteaux-Dumas, 92200 Neuilly-sur-Seine, nommé commissaire-enquêteur.

Celui-ci recevra le public en mairie de Rueil-Malmaison :  
- les 20 et 21 février 1986, l'après-midi, de 14 h à 17 h ;  
- le 22 février 1986, le matin, de 9 h à 12 h.

A l'issue de cette enquête, les copies des conclusions du commissaire-enquêteur seront tenues à la disposition du public, en mairie de Rueil-Malmaison, à la préfecture des Hauts-de-Seine, Direction départementale de l'équipement, accueil du public, niveau +1, aux heures normales d'ouverture.

Le dossier d'étude d'impact pourra être consulté sous limitation de durée : à la mairie de Rueil-Malmaison ; à la préfecture des Hauts-de-Seine, Direction départementale de l'équipement, accueil du public, niveau 01 ; à l'Arrondissement territorial urbain centre, 18, rue de Marne, 92420 Ville-d'Avray ; à l'INFRAS/AO/ETS, 91, rue Paul-Bert, 92700

Cette publication est effectuée en application de l'article II.14.7 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

la Commission agit  
nous

Commission Bloch (Rapport)

Chez  
Re

5

pour tout  
Pour tout achat d'assurance, quel que soit son montant, cette offre est valable. Cette offre est valable en profitant du 30% Possibilité de crédit

TOTAL



En 1985

PRIX AGRICOLES

AFFAIRES

LES DÉPENSES D'ASSURANCE-MALADIE ONT MOINS AUGMENTÉ QUE LES PRIX

Fait marquant, en 1985 les dépenses d'assurance-maladie du régime général des salariés ont moins augmenté que les prix et les salaires : en moyenne annuelle, elles n'ont progressé que de 5,5 % (fin novembre, l'on était encore à 6,8 %), selon les statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie.

Ce résultat s'explique essentiellement par la baisse des versements aux hôpitaux publics qui, fin décembre, était de 1,5 %. Cette baisse tient elle-même à plusieurs phénomènes. D'abord le décalage de quelques jours du versement de la moitié de la dotation hospitalière de décembre, décidée par le ministre, pour améliorer les résultats de trésorerie à la fin de 1985 : cette somme représente environ 2,9 milliards de francs. D'autre part, la répartition des remboursements entre les différents régimes de Sécurité sociale générale : sa part réelle pourrait être supérieure de 1,3 à 2 points (environ 2,5 milliards de francs).

Parallèlement, la régularisation des dépenses de 1984 où l'on avait surestimé la part du régime général à pour effet de réduire la différence entre les deux années.

Mais même en corrigeant les comptes par ces trois éléments, on aboutirait à une augmentation de 5 % au plus en 1985 par rapport à 1984, donc nettement inférieure à l'inflation. Le budget global a donc permis de tenir les dépenses dans les hôpitaux. Cette stabilisation du coup efface l'effet des augmentations dans les autres secteurs de l'assurance-maladie.

En effet, les hôpitaux privés ont connu une assez bonne année avec une augmentation de 7,4 % des remboursements et une augmentation de 1,3 % du nombre de journées. Surtout, les honoraires médicaux ont progressé de 11,6 % contre 9,6 % en 1984 et y a eu en particulier un accroissement du nombre de actes de 12,4 % de l'année par suite d'un début d'épidémie de grippe et les prescriptions se sont littéralement envolées : + 14,2 % contre + 12,8 % en 1984 notamment les dépenses de pharmacie (+ 14,8 % contre + 10,8 % en 1984) et les actes de soins médicaux (+ 15,4 % contre + 14,1 % l'année précédente).

« La Commission agit sous l'empire de la précipitation » nous déclare M. Nallet

Le ministre français de l'Agriculture, M. Henri Nallet, dans une déclaration au Monde, considère que les propositions de la Commission représentent « une politique sans doute imbuvable par tous les producteurs européens ».

« Il y a là, poursuit M. Nallet, un problème de méthode de travail de la Commission et du conseil des ministres. Plutôt que de nous faire perdre notre temps avec le Livre vert, il aurait été plus efficace de travailler plus sérieusement sur les organisations communes de marché, comme l'avait proposé la France lors du conseil européen de Sienna. La Commission a soumis un mémorandum sur la viande bovine sans analyse d'évolution du marché et sans concertation préalable. Enfin, on découvre au détour des propositions de prix une profonde réforme du système de soutien des oléoprotéagineux. On a bien le sentiment que la Commission agit sous l'empire de la précipitation, sans plan d'ensemble et sans perspective claire sur l'avenir de l'agriculture européenne. Au total, tel qu'il se présente, ce paquet ne peut recueillir l'assentiment d'une majorité des États ».

Rejet des organisations professionnelles

« Déjà la Grande-Bretagne s'y oppose et exige une baisse des prix plus forte, et l'Allemagne s'y oppose pour des raisons opposées. Ces deux positions ne sont pas raisonnables », conclut M. Nallet, qui estime que les prix devront tenir compte de trois paramètres : la

situation des marchés, le revenu agricole et la lutte contre l'inflation. « Inacceptables » : les propositions de prix de la Commission européenne pour la campagne agricole 1986-1987 font, à ce jour, l'unanimité contre elles. A Bruxelles, les syndicats agricoles des pays membres de la CEE, ainsi que les coopératives, le COPA et COGECA indiquent dans un communiqué la nécessité d'une hausse moyenne de 4,7 %.

« Pour sa part, le président du CNJA, M. Teysedou, interroge : est-il souhaitable de faire supporter une baisse des prix à un secteur qui a subi une diminution de 7,1 % de son revenu et qui a rapporté 31 milliards de francs en devises à la collectivité ? Est-il souhaitable, poursuit-il, de provoquer une diminution des effectifs, alors que l'agriculture, les industries et les services qui lui sont liés représentent 18 % des emplois ?

A la FNSEA, on estime que le fossé est tel entre ces propositions et les demandes qu'il n'y a pas grand-chose à dire ». Pour la FNSEA (Fédération nationale des syndicats

paysans), la politique préconisée par Bruxelles condamnerait « 75 % du million d'agriculteurs installés en France ».

La CNSTP (Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans) constate qu'« il est de plus en plus évident que la seule politique possible consiste à mettre en place un système de prix différenciés dans le cadre d'une maîtrise des volumes de production ». Quant au MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux), il souhaite que la France quitte la table des négociations « à la première occasion ».

TRANSPORTS

LE PROLONGEMENT DU MÉTRO A LA DÉFENSE COÛTERA 910 MILLIONS DE FRANCS

La ligne de métro n° 1 (Porte-de-Vincennes - Pont-de-Neuilly) sera prolongée jusqu'à la Défense grâce à un financement conjoint de l'Etat, de la région et des collectivités locales.

La construction de la ligne et de deux stations situées au-delà du Pont-de-Neuilly coûtera 910 millions de francs. Selon un avenant au contrat de plan signé le 6 février, l'Etat subventionnera l'opération pour 40 % ; la région apportera également 40 % et accordera à la RATP un prêt couvrant les 20 % restants. La part de la région comprend les concours financiers du département des Hauts-de-Seine et des communes de Courbevoie, de Neuilly et de Puteaux.

M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, s'est félicité de cet accord qui permet la mise en chantier d'un prolongement précieux pour les soixante mille personnes travaillant dans le quartier de la Défense. Selon lui, l'arrivée de la ligne n° 1 au CNIT doublera, à la fin de 1989, la capacité de la ligne A (Saint-Germain-en-Laye - Marne-la-Vallée-Boissy-Saint-Léger) du métro express régional proche de la saturation.

FAITS ET CHIFFRES

« La Vie ouvrière » lance une enquête auprès des contribuables sur la fiscalité. - A l'occasion de la sortie de son numéro « Spécial Impôts », tiré comme depuis trois ans, à un million huit cent mille exemplaires, la Vie ouvrière lance une grande enquête auprès des contribuables sur la fiscalité. Elle demande à ses lecteurs de répondre à vingt questions pour savoir notamment si depuis cinq ans l'impôt en France est devenu « plus juste », « moins juste » ou « sans changement notable ».

Nominations

Dans le groupe Bousasac, M. BERNARD ARNAULT, trente-six ans, a été nommé président du conseil d'administration de la Belle Jardinière, en remplacement de M. Hugues de Lasteyrie du Saillant. Déjà président de la SFFAW, père de la constellation Bousasac, également de la compagnie Bousasac-Saint Frères et de sa holding Bousasac-Saint Frères, enfin de la société filiale Christian Dior, M. Arnauld commande désormais presque tous les centres de décision de l'empire Bousasac.

Chez Miramanto, cinquième groupe chimique des Etats-Unis, M. RICHARD MAHONEY, cinquante-deux ans, sera nommé président le 1<sup>er</sup> avril prochain, en remplacement de M. Louis Fernandez, atteint par la limite d'âge. M. Mahoney est directeur général depuis six ans.

Chez Cilas-Alcatel, M. ROBERT GEST a été nommé président, en remplacement de M. Pierre Guichet, nommé directeur général de la branche communication d'Alcatel (groupe CGE). Agé de cinquante-six ans, M. Gest est responsable des activités électronique, automatique et optique d'Alcatel. Cilas est spécialisée dans les lasers.

L'Institut français des auditeurs et contrôleurs internes (IFACI), M. LOUIS VAURS, quarante-cinq ans, inspecteur général au Comptoir des entrepreneurs, a été élu à la présidence de l'IFACI, en remplacement de M. Michel Guénard, directeur de l'audit interne chez Peugeot. L'audit interne est une activité indépendante d'évaluation des opérations des entreprises, effectuée pour le compte d'une direction générale.

A Agora, filiale d'Egor, premier groupe français de conseil en recrutement, M. PATRICK KOZMINE KARAVAEFF, trente-neuf ans, est entré en tant qu'associé. Après avoir assuré des responsabilités de direction de personnel au sein des groupes Philips et SNECMA, il était précédemment directeur du personnel de la CERCA, filiale informatique de Jaurmont-Schneider. Agora a pour vocation la recherche de cadres dirigeants par approche directe.

A la Banque La Mésine, M. ROGER G. LEMIALE prend les fonctions de conseiller auprès de la direction générale. Agé de soixante-cinq ans, M. Lemiale a présidé pendant dix ans la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers).

ENTREPRISES

M. Bidermann lance une contre-OPA à 230 F sur Radar

Primistères n'a plus la voie libre pour prendre le contrôle de Radar. Vingt-quatre heures après le dépôt de son OPA à 210 F par titre (le Monde du 7 février), M. Maurice Bidermann, numéro 1 français du vêtement (4,5 milliards de francs de chiffre d'affaires), contre-attaque et propose de racheter, au prix unitaire de 230 F, toutes quantités d'actions disponibles. Il a déposé son offre en bonne et due forme, le 6 février, auprès de la Chambre syndicale des agents de change, qui l'a acceptée, et devait rendre publique, dans la journée de vendredi, les modalités de l'opération. D'après nos informations, si M. Bidermann parvenait à ses fins, le coût de cette prise de contrôle et des restructurations à entreprendre chez Radar se chiffrent à 500 millions de francs. En fait, l'affaire ne fait que commencer, et tout porte à croire que Primistères pourrait surenchérir. La cotation de Radar, suspendue depuis le 13 novembre 1985 (dernier cours : 248 F), devait reprendre le 7 février. La Chambre syndicale pourrait décider de la suspendre à nouveau.

Accor et Bouygues entrent dans le capital d'Havas Tourisme

Les groupes Accor, spécialisé dans l'hôtellerie et la restauration, et Bouygues, numéro 1 français du bâtiment, sont convenus d'entrer dans le capital de la société Havas Tourisme, dont ils détiendraient chacun 16,67 % du capital à l'issue d'une augmentation de ce dernier. Celui-ci sera porté de 29,2 à 39,5 millions de francs, afin de permettre à la filiale d'Havas de financer divers investissements, tant dans la distribution de voyages que dans l'optique d'une diversification de ses activités. Cette opération d'entrée au capital, menée par l'intermédiaire des sociétés Bouygues Immobilier et SIET (filiale du groupe Accor et du Crédit mutuel Artois-Picardie), permettra à Havas d'élargir ses activités, étendues récemment à l'hôtellerie de loisirs (création de la société Latitudes avec Bouygues Immobilier), à la distribution télématique de places de spectacle (Spectamatic) et à la vente par correspondance (catalogue Havas Loisirs).

American Airlines concurrencera Air France entre Paris et Chicago. American Airlines, première compagnie aérienne du monde occidental, inaugurerà, le 2 mai prochain, un vol quotidien sans escale entre Paris-Orly et Chicago-O'Hare sur Boeing-747.

Renault 1985 : l'Europe a compensé les pertes

Renault a réalisé un chiffre d'affaires de 122 milliards de francs en 1985 contre 117,6 milliards l'année précédente. A structures comparables (en décomptant les ventes des filiales Micmo et Renix), la progression est de 4 % (et de 4,6 % pour la partie considérée pour l'évaluation des titres participatifs). Ce chiffre médiocre s'explique par la baisse des ventes en France (+ 1,1 % en valeur, soit un recul en volume) et aux Etats-Unis (- 30 % pour American Motors). La compensation provient d'Europe, où les ventes d'automobiles Renault ont crû de 9,8 %. Les résultats financiers, sans doute une perte aux alentours de 10 milliards, ne seront pas connus avant le printemps.

RECTIFICATIF. - Calculer son impôt par Minitel. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos pages fiscales du 6 février, il ne sera pas nécessaire, en province, de composer l'indicateur 16-1 pour obtenir le numéro d'appel du nouveau service de calcul de l'impôt sur le revenu réalisé par la Direction générale des impôts. Les possesseurs de Minitel disposeront de ce service à partir du 15 février en appelant directement le 36 14 91 66 (le code d'accès est CALIR).

fonds de commerce. Tous les lundis, dans le journal spécialisé depuis 41 ans. En vente partout, 4 F et 36, r. Méta, 75011 PARIS. Tél. : 49-05-30-30

« Une véritable révolution culturelle » (J.-P. Chevènement). « Une perspective de réconciliation entre deux modes de vie » (P. Netter).

EDUCATION-ENTREPRISES Mission Bloch (Rapport abrégé) enseignement secondaire et supérieur, formation continue dans la perspective de l'an 2000.

« CIBLES » N° 10 : 60 F - ENNA, 23, rue R.-Schmitt, 44072 NANTES CEDEX (Non vendu dans les kiosques, Franco territoire métropolitain)

tenaires sociaux parlent oix de la modernisation

plus spécifique de l'entreprise - le train d'attente de la GSI recommande de « motiver les hommes et de travailler - la recherche commune de solutions, si possible alternatives, lorsqu'il y a un risque de suppression d'emplois ».

Il en résulte un ensemble de trente-neuf propositions - dont trois seulement ont fait l'objet d'une approbation d'une organisation de savoir FO - où il est question de l'environnement culturel de l'entreprise et de leur ouverture au futur. Quelques propositions paraissent évidentes mais méritent plus de réflexion quand elles sont formulées par l'ensemble des participants sociaux. Ainsi « la mobilité interne et externe de l'entreprise est la seule manière d'enrichir l'expérience des salariés concernés et à en faire bénéficier leurs entreprises ». Le GSI propose de « restaurer » la prise en charge des frais de déménagement - prime à la mobilité - qui avait été supprimée.

Le rapport privilégie le dialogue à tous les niveaux. Le comité d'entreprise doit d'abord être un lieu de débat. Il est essentiel qu'une compréhension mutuelle de la stratégie de l'entreprise et de ses perspectives, et une écoute des réactions et propositions des différents groupes d'organisations syndicales soient un bon préalable à toute discussion de modernisation. Des garanties modernes - au moins sur la durée de consultation collective et individuelle - l'élaboration de plans de formation et de mouvement de poste doivent donc accompagner le schéma directeur de la modernisation.

Quant aux coûts de la modernisation, ils doivent en grande partie être supportés par les entreprises elles-mêmes, une aide publique devant faire l'objet d'une consultation des représentants du personnel d'un « conditionnée par l'existence d'un plan cohérent et complet, voire assise sur le coût de ce plan ». La chasse aux gaspillages, de même qu'il est recommandé, doit être accompagnée d'une modernisation qui « suive » de la main-d'œuvre par la direction que par les salaires et les syndicats. Les implications sur l'emploi sont peu évoquées. Mais Marger peut constater sans peine que l'emploi est un enjeu minimal qui est quand même relativement élevé. Et plutôt rare.

MICHEL NOSLECOURT.

Chez Citroën du 30 janvier au 10 février 1986. Reprise sauvage 5000 F au moins pour tout achat d'une voiture neuve disponible sur stocks. Pour tout achat d'une voiture neuve (disponible sur stocks), Citroën\* vous reprend votre ancienne voiture, quel que soit son état, au moins 5000 F, sans discuter. Et beaucoup plus, naturellement, si son état le justifie. Cette offre est valable exclusivement pour les particuliers. Dépêchez-vous ! C'est maintenant qu'il faut en profiter ! Du 30 janvier au 10 février 1986. Possibilité de crédit total personnalisé sous réserve d'acceptation du dossier par SOFI-SOVAC. \*Réseau France Métropolitaine.

CITROËN préfère TOTAL











# Le Monde

INVITÉ PAR LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN

## M. Mitterrand se rendra à New-York le 4 juillet à l'occasion du centenaire de la statue de la Liberté

Le président Mitterrand a accepté une invitation du président Reagan à se rendre à New-York, le 4 juillet prochain, jour de la fête nationale américaine, à annoncer, jeudi 6 février, l'Élysée. Cette invitation s'inscrit dans le cadre des cérémonies de centenaire de la statue de la Liberté, dont une copie, offerte par le président de la République française, a été remise à M. Reagan, qui fête le même jour son soixante-quinzième anniversaire, par l'ambassadeur de France à Washington.

### De notre correspondant

Washington. — L'essentiel, dans une bonne opération de relations publiques, est que tout le monde y trouve intérêt et donc plaisir. A voir la largeur des sourires, jeudi 6 février à la Maison Blanche, après

### UN PLAN DE REDRESSEMENT CONTESTÉ POUR « LE COURRIER PICARD »

Une assemblée générale des deux cent trente salariés sociétaires de la Société coopérative ouvrière de production (SCOP) « Le Courrier », qui édite le quotidien le Courrier picard (Amiens), aura lieu samedi 8 février. Le plan de redressement établi par le cabinet d'audit dirigé par M. Claude Vieux y sera présenté.

Ce plan prévoit cinquante-six licenciements, la suppression de deux « treizièmes mois » à venir, la vente d'un immeuble appartenant au journal et l'octroi d'une subvention gouvernementale de 13 millions de francs. Il prévoit en outre l'entrée de partenaires — notamment le quotidien l'Yonne républicaine (Auxerre), lui aussi géré et possédé par une SCOP — au capital du quotidien amiennois, à hauteur de 3 millions de francs.

Une réunion de conciliation aura lieu vendredi 7 février à la préfecture de la Somme, entre les sociétaires du journal (journalistes, ouvriers du Livre, employés), autour de ce plan de redressement. Mais il ne recueille pas l'unanimité des sociétaires. Certains estiment en effet qu'il n'est pas viable et que la subvention demandée ne sera pas accordée. Cette fin de semaine sera donc décisive pour le Courrier picard.

### Sur CFM

de 19 heures à 19 h 30  
à Paris (89 MHz)  
à Lyon (100,3 MHz)  
à Bordeaux (101,2 MHz)  
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8)  
à Limoges (102,1 MHz)  
à Toulouse (88,6 MHz)  
à Caen (103,2 MHz)

VENDREDI 7 FÉVRIER  
CHRISTINE BOUTIN  
candidature « barista »  
dans les Yvelines  
sera  
Face au « Monde »  
avec THIERRY BRÉNIER  
et FRANÇOIS KOCH

Le numéro de « Monde »  
daté 7 février 1986  
a été tiré à 474 660 exemplaires

### LITÉRIES CAPELOU

Les meilleures marques...  
TRECA EPEDA  
SIMMONS PIRELLI  
UN PAYSAN, GROUPE ET PRES RAPIDE  
DES TISSUS  
37, Av. de la République 75001 PARIS  
Tél. 43.57.46.36 - Métro: PARMENTIER

MOINS DE  
189 F... ils  
baisent  
le pantalon

Ce pantalon en laine, doublé ; ces vestes en Harris Tweed à 790 F, ces costumes en tissu Dormeuil ou ces pardessus cashmere et laine à 990 F sont vendus actuellement avec des remises progressives qui vous permettent des achats de qualité à des prix incroyables. Même dans les grandes tailles. Jusqu'au 62, aux Entrepôts du Marais, M<sup>e</sup> St-Sébastien-Froissart, 3, rue du Port-aux-Choux (5<sup>e</sup>), du mardi au samedi, de 10 h à 19 h.

A B C D E F G

Selon la gendarmerie

## LA GRANDE CRIMINALITÉ A PROGRESSÉ EN 1985

Les faits de grande criminalité (homicides, prises d'otages, hold-up, racketts) ont augmenté en 1985 de 7,45 % par rapport à l'année précédente, tandis que la criminalité moyenne (cambriolages, coups et blessures) et la petite délinquance (voies, escroqueries, outrages publics à la pudeur) sont pratiquement stationnaires (+0,07 %) durant la même période.

C'est ce qu'a indiqué, jeudi 6 février à Paris, le directeur général de la gendarmerie nationale, M. Olivier Renard-Payen, en révélant que les unités territoriales de métropole de cette arme avaient enregistré 954 503 crimes et délits en 1985.

Parmi les infractions qui ont connu une progression supérieure au rythme général du taux de croissance des crimes et délits constatés par la gendarmerie, il faut préciser que les cambriolages ont augmenté de 5,91 %, les vols de 6,63 % et les affaires d'usage ou de trafic de stupéfiants de 23,58 %. En revanche, les cambriolages de résidences secondaires ont diminué de 0,49 %, de même que les émissions de chèques sans provision et les affaires de mortuaire (celles qui sont déclarées).

En 1985, la gendarmerie a, d'autre part, constaté 66 911 accidents de la route, qui ont provoqué la mort de 7 571 personnes (soit une diminution de 9,33 % par rapport à 1984) et qui ont entraîné 105 278 blessés (soit une baisse de 6,72 %).

La gendarmerie, qui mobilise 89 816 officiers, sous-officiers et appelés du contingent, a eu à déplorer, l'an dernier, la mort en service commandé de vingt-cinq de ses personnels. M. Renard-Payen a souligné, à cette occasion, que la gendarmerie, dont le statut est militaire, avait commencé de prendre à sa charge les missions de défense opérationnelle du territoire (DOT), qui relevaient précédemment de l'armée de terre et qui concernent la protection de points jugés « sensibles » du territoire national.

**LATREILLE**  
Promotion Avant-Saison  
Mesure Industrielle  
jusqu'au 22 février  
**2.250\***  
Costumes pure laine peignée  
Rubrication traditionnelle  
62 rue St-André-des-Arts 6<sup>e</sup>  
Tél: 43.29.44 10  
PARKING ATTENDANT À NOS MAGASINS

Sur le vif

## D'où sortez-vous ?

Vous avez vu ce qu'il lui a mis à Stasi, Le Pen, hier sur France-Inter ? Il l'a traité d'ignorant, de menteur et de fils d'immigré. Il a raison Le Pen. Qui c'est Stasi ? Il a beau être né à Paris, avait opté pour la nationalité française à dix-huit ans et fait la guerre d'Algérie, c'est un métèque. Son père était espagnol, d'ascendance italienne. Alors qu'il ne vienne pas nous donner des leçons — je cite Jean-Marie, il était superbe, très en forme — sur le manière de se conduire et de légiférer. C'est vrai, de quoi je me mêle !

Et il n'y a pas que lui. Qui c'est tous ces politiciens en « is », tous ces Romani, Lipkowski, Chourouq, Forni, Tibani, Attali, Bariani, Krzuzicki, Pisani, Poniatowski, hein ? D'où ça sort, on peut savoir ? A commencer par Giscard. Il n'est pas d'ici. Giscard, il essaye de le cacher, mais, bon, je peux vous le dire, il est né à Koblenz.

Non, toute la classe politique est contaminée. Ça gêne-là se marier avec n'importe qui. Dausault, sa mère était turque. Joubert a épousé une Marocaine. Barre, une Hongroise. Fabius, sa Casiro, où il a été le chercher ? A Cuba ? Je ne vous parle pas

de tous les ayatollahs du PS, les Mot'Charne, les Pop'Ren et les Khilife. Et l'ancien président du Sénat, de quelle couleur, il était, hein ? Ni rouge, ni rose, ni vert, noir.

Vous me direz : la reine d'Angleterre, elle, n'a rien de français, elle est allemande. Heur, c'était un Autrichien. Quant à Napoléon, à dix jours près, il était génial, pas français, vu que la Corse, à cette époque-là, elle venait à peine de changer de main. D'ailleurs il trimballait un de ces accants !

Et Pasqua, donc ! Il est sorti partout les Corsas. On est envahis, au Montbi. Il y en a plein. Il y en a même un ce matin qui a eu le culot de s'étonner de la présence d'un Maghrébin sur les listes du Front national. Je l'ai engueulé. Je lui ai dit : Calui-là, il est OK, il est kaasher. C'est son « meilleur ami », à Le Pen. Alors, si les autres, il veut les foutre dehors, il peut. Il sait de quoi il parle.

Vous savez ce qu'il m'a répondu ? Toi, bouche-la. Avec tes origines, tu devrais pas avoir le droit d'écrire en français. Mais j'écris pas en français, moi !  
CLAUDE SARRAUTE.

## « Que vaut la vie de Wahid Hachichi ? »

De notre correspondant régional

Lyon. — La cour d'assises du Rhône doit juger, du 10 au 12 février, Nicolas Bardelli, meurtrier, le 28 octobre 1982, d'un jeune lycéen de dix-huit ans, Wahid Hachichi. Mais, depuis quarante-huit heures, l'Association des familles des victimes des crimes racistes et sécuritaires pose, par voie d'affiches, une question : « Que vaut la vie de Wahid Hachichi ? »

L'affichage militant traditionnel a été spectaculairement relayé par une campagne d'affichage commercial. Sur une centaine d'affiches de trois mètres sur quatre, la question croque un portrait souriant de la victime dont la main ouverte dissimule une statue de la justice aux yeux bandés. Cette « première » française provoque des réactions contrastées : pression inadmissible sur la justice pour les uns ; sensibilisation normale pour les amis de la victime, qui n'ont jamais

admis le fait que le meurtrier — âgé de vingt ans — ait été relâché après six mois de détention provisoire.

Naguib, le frère de Wahid, a mené une enquête parallèle pour tenter d'éclaircir les conditions dans lesquelles son jeune frère a été tué de deux balles de vingt-deux long rifle. Il conteste notamment le fait que Wahid ait été surpris par le meurtrier alors qu'il tentait de dérober une BMW garée sous les fenêtres de Nicolas Bardelli.

L'affichage et son coût ont été pris en charge par un réseau militant qui diffuse dans les associations antiracistes de l'agglomération, des boîtes de soutien de cinquante et cent francs. La dernière affaire de meurtre d'un jeune immigré Ahmed Bouafra, jugée aux assises du Rhône, avait donné lieu, à la fin de l'année dernière, à de violents incidents entre les amis de la victime et les forces de l'ordre, dès l'annonce de l'arrêt condamnant le meurtrier à cinq ans d'emprisonnement.

CLAUDE RÉGENT.

## M. Jack Kemp « héritier naturel » de M. Reagan ?

Une campagne pour la Maison Blanche, ça se prépare et, si possible, longtemps à l'avance. Comme en France, les « présidents » américains ont des mainteneurs et regardent vers l'horizon 1988. Représentant au Congrès de l'Etat de New-York, M. Jack Kemp, républicain bon teint, fait partie de ce petit groupe d'hommes, avec le vice-président Bush et quelques autres, qui croient dur comme fer en leur bonne étoile pour succéder à M. Ronald Reagan.

De passage à Paris, après un séjour en Allemagne fédérale, M. Kemp en a profité, avant de se rendre à Londres, pour prendre quelques contacts. La presse était, semble-t-il, davantage au rendez-vous que les hommes politiques très occupés ces temps-ci par d'autres préoccupations. Mais, pour acquiescer une notoriété, les journalistes, après tout, ne sont-ils pas plus utiles que les ministres ?

Pas ou peu connu en France, Jack Kemp, ancien joueur de football (américain), est déjà, depuis quelques années, outre-Atlantique, une des figures du Parti républicain. élu à la Chambre des représentants pour la première fois en 1970, il a depuis été régulièrement reconduit sans difficultés et il en sera sans aucun doute de même en novembre prochain.

Proche de M. Reagan, dont il a été un collaborateur dans le milieu des années 60 en Californie, M. Jack Kemp se réjouit tout particulièrement que le président des Etats-Unis envisage aujourd'hui favorablement l'idée d'une conférence monétaire internationale.

Comment ne se sentirait-il pas « en accord total » avec M. Reagan, puisqu'il préconise lui-même

une telle démarche depuis un certain temps, considérant que le gouvernement a « l'obligation » d'intervenir pour empêcher une « volatilité extrême » du dollar, nuisible non seulement à l'économie américaine mais aussi au commerce mondial. A cet égard, il se distingue, au sein du Parti républicain, des ultra-conservateurs auxquels il se rattache, par ailleurs, par ses positions dans d'autres domaines, tels que l'avortement ou la prière à l'école.

Sur la question des impôts, question très débattue aux Etats-Unis, étant donnée la nécessité de réduire le monumental déficit budgétaire, la similitude de convictions entre M. Kemp et M. Reagan est plus ancienne. Comme le président, le représentant de New-York est non seulement hostile à une augmentation de la pression fiscale, mais s'il ne tenait qu'à lui, le taux d'imposition le plus élevé serait plafonné à 25 % au lieu de 38 % actuellement. Il ne désespère pas, du reste, que les choses évoluent bientôt en ce sens.

Jack Kemp serait-il alors l'« héritier naturel » de M. Reagan ? L'intéressé s'en défend. Une chose est sûre, cependant : à la différence de M. George Bush, il n'est pas obligé, pour rivaliser l'électoral conservateur, de se mettre exagérément en frais. Quand déclarera-t-il ses intentions ? La réponse vient sans réticences : encore quelques mois pour « têter le terrain » et, si tout va bien, il annoncera sa décision au début de l'année 1987. Voilà un homme sensé, sérieux, et qui a retenu de son ancienne profession de footballeur que pour gagner il faut savoir aller droit au but.

MANUEL LUCBERT.

(Publicité)  
**CESSATION ACTIVITÉ 50% SUR TAPIS D'ORIENT**  
Dans l'impossibilité d'approvisionner ses stocks dans l'art et la tradition du vrai tapis d'Orient, Atighetchi vend en totalité sa merveilleuse collection rassemblée depuis plus de 40 ans. Sur tous ses tapis, en majorité de Perse et du Caucase, exception sur 700 m<sup>2</sup> dans sa galerie, une remise de caisse de 50 % vous sera consentie cette semaine.  
**Atighetchi** 4, rue de Perthièvre 8<sup>e</sup> M<sup>e</sup> Micromesnil 10 h à 19 h, même le samedi. 42.65.90.43

(Publicité)  
**PIANO: LE BON CHOIX**  
• Vente à partir de 8.900 F ou 218,21 F par mois\* (Crédit souple et personnalisé).  
• Le plus vaste choix: 25 marques, plus de 200 modèles exposés.  
• Location à partir de 235 F par mois.  
• Service après-vente garanti.  
Fournisseur du Conservatoire National Supérieur de Musique et du Théâtre de l'Opéra.  
**hamm**  
Prix comptant 8.900 F \* sur 84 mois - T.E.G. 23,75% C.R.E.G. Coût du crédit: 9.429,64 F  
La passion de la musique.  
139, rue de Rennes, 75006 PARIS. Tél. 45 44 38 66 Parking à proximité.

Vendredi 7 Février  
Ste Eugénie  
18 h  
18 h 30  
19 h  
19 h 20  
Dîner  
19 h 20  
"FACE AU PUBLIC"  
**France inter**

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE  
**Philippines: revendique**  
Le résultat de l'élection...  
De notre envoyé spécial  
M. Marcos...  
Après une longue...  
L'organisation...  
NAMPREL...  
Le résultat...  
NAMPREL...  
Le résultat...  
NAMPREL...  
Le résultat...  
NAMPREL...